

Université Libre de Bruxelles
Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire
Faculté des Sciences
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

La politique nucléaire helvétique, entre inflexions et continuité : un effet Fukushima ?

Mémoire de Fin d'Etudes présenté par
Marc Ballmer
En vue de l'obtention du grade académique de
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement
Finalité Gestion de l'Environnement ENVI5G-T

Année académique 2011-2012

Promoteur : Dr. Edwin Zaccari

Imprimé sur papier recyclé

« L'énergie nucléaire vient-elle à son heure pour participer à la sauvegarde de la création, dans un monde dont les ressources sont menacées par l'explosion du nombre et des appétits des hommes ? Ou bien est-ce le symbole même de la folie technicienne qui s'est emparée de l'humanité et qui la conduira à sa perte ? Entre ces deux opinions extrêmes, les convictions – ou les inquiétudes – oscillent et se cherchent. La catastrophe de Tchernobyl [et aujourd'hui de Fukushima] a-t-elle tranché le débat par l'évidence de sa démesure ? »

Marcel Boiteux, 1999, « Le nucléaire et l'écologie après Tchernobyl » in *Commentaires*, n° 86, p. 426.

Résumé

Ce mémoire s'intéresse aux inflexions engendrées par l'accident nucléaire de Fukushima sur la politique nucléaire suisse. La thèse soutenue est que l'accident de Fukushima a été couvert de manière suffisante par les médias pour susciter un débat public remettant la question de la sortie de l'énergie nucléaire au goût du jour en Suisse. Par la suite, en raison d'un subtil jeu d'influences entre différents acteurs de la scène politique nucléaire helvétique, le gouvernement a pris la décision de se passer de l'énergie nucléaire alors que, dans le même temps, d'autres mécanismes qu'offre le système politique suisse ont été actionnés dans un but similaire.

Nous avons mis en évidence le rôle de stimulus de cet accident non seulement dans le cadre du processus entier, mais également comme source du changement de position ou de remobilisation de divers acteurs. Nous avons également relevé qu'un accident de cette ampleur seul ne pourrait chambouler la politique nucléaire de l'Etat. En effet, il est primordial que des facteurs contextuels, tels que le système politique, offrent des fenêtres d'opportunités suffisantes aux acteurs afin de mener à bien leur projet. Dans le contexte suisse, il apparaît comme évident que les opportunités laissées aux opposants de l'énergie nucléaire par la démocratie directe, ainsi que l'expérience vécue suite à l'accident de Tchernobyl, ont pesé lourdement dans la balance. Nous avons aussi relevé que l'influence d'expérience de pays proches géographiquement et culturellement est importante. Ainsi, bien qu'il se soit révélé difficile de le démontrer, la situation dans laquelle se trouvent l'Allemagne et, une moindre mesure, l'Italie a pu influencer les acteurs de la politique nucléaire helvétique.

Nous montrons donc qu'au final, bien que l'accident nucléaire de Fukushima ait tenu un rôle relativement important dans le processus, s'il n'avait pas été accompagné de toute une série d'autres facteurs, il n'aurait probablement pas été suffisant pour infléchir de la sorte la politique nucléaire de la Suisse. En outre, nous rappelons que les conclusions tirées aujourd'hui ne le sont que grâce à des éléments observés à court terme. En conséquence, il est probable que certaines dynamiques engendrées en raison de l'accident de Fukushima finissent par s'estomper à moyen terme. Un retour à la situation prédominant avant cet événement pourrait alors s'observer.

Mots-clés : politique nucléaire, Fukushima, accident, énergie nucléaire, Suisse, démocratie directe.

Je tiens à remercier M. Dr. Zaccà pour ses conseils et son soutien.

Je tiens également à remercier Florian, Eva et ma maman pour leur aide précieuse en allemand ainsi que Danny et l'Université de Lausanne pour l'accès à des revues non disponibles à l'Université Libre de Bruxelles. Je remercie bien sûr aussi mes relecteurs, mon papa et Lauréline, pour leur précieux travail.

Schliesslich danke ich Herrn Dr. Schaub für die Unterlagen, die er mir zur Verfügung gestellt hat gestanden zu haben.

Table des matières

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : LES ENSEIGNEMENTS DES ACCIDENTS INDUSTRIELS PASSES, IMPACTS SOCIAUX ET POLITIQUES	4
1. ACCIDENTS INDUSTRIELS MAJEURS ET PROCESSUS POLITIQUES ET SOCIAUX	4
1.1 LES PROCESSUS GÉNÉRAUX DE MISE/REMISE À L'AGENDA POLITIQUE	4
1.2 L'INFLUENCE DE CATASTROPHES INDUSTRIELLES	6
1.3 QUELQUES EXEMPLES AU TRAVERS D'ÉTUDES DE CAS : EXXON VALDEZ, BHOPAL, THREE MILE ISLAND, TCHERNOBYL, ETC.	7
1.3.1 Les conséquences en termes de politiques.....	7
1.3.2 Les conséquences en termes sociétaux	9
1.3.3 Le risque et la décision politique en situation de crise	11
1.4 QUELQUES ANALYSES POST-FUKUSHIMA	13
DEUXIEME PARTIE : SPECIFICITE SUISSE ET CADRE CONCEPTUEL	16
1. LE CONTEXTE SUISSE	16
1.1 LE PROCESSUS D'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE EN SUISSE.....	16
1.2 DE LA SITUATION PRIVÉE AU PROBLÈME PUBLIC.....	17
1.3 PHÉNOMÈNES POUVANT FORCER LA MISE À L'AGENDA POLITIQUE	18
1.4 LE PRÉCÉDENT HELVÉTIQUE	19
1.5 LE PAYSAGE POLITIQUE SUISSE EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE	20
1.5.1 Le système politique suisse : généralités	20
1.5.2 Le coalitions politiques en politique énergétique suisse.....	21
1.5.3 La production d'électricité en Suisse.....	23
2. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	23
2.1 L'INFLUENCE DES MÉDIAS	23
2.2 REMOBILISATION DES MOUVEMENTS ANTINUCLÉAIRES	24
2.3 BOULEVERSEMENT DE LA COALITION DOMINANTE.....	24
2.4 L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS, LA DÉMOCRATIE DIRECTE	25
3. PROCESSUS CAUSAL.....	25
4. MÉTHODOLOGIE.....	27
4.1 LA POLITIQUE NUCLÉAIRE : LECTURE HISTORIQUE	27
4.2 LES MÉDIAS : FRÉQUENCE D'OCCURRENCES D'UN SUJET	27
4.3 LES MOUVEMENTS ANTINUCLÉAIRES : FRÉQUENCE D'ACTIVITÉS.....	28
4.4 L'OPINION PUBLIQUE : LES SONDAGES	28
4.5 LES PARTIS ET MOUVEMENTS PATRONAUX/SYNDICAUX : LA POSITION AVANT ET APRÈS L'ACCIDENT DE FUKUSHIMA	28
4.6 BIAIS DUS À LA COLLECTE DE DONNÉES DANS LA PRESSE.....	29
TROISIEME PARTIE : QUELQUES EXEMPLES ET UN CAS D'ETUDE, LA POLITIQUE NUCLEAIRE CIVILE HELVETIQUE	30
1. LES CONSÉQUENCES DE L'ACCIDENT NUCLÉAIRE DE FUKUSHIMA EN TERME DE POLITIQUE NUCLÉAIRE EN EUROPE ET AU JAPON	30
1.1 JAPON	30
1.2 UNION EUROPÉENNE	31
1.3 ALLEMAGNE.....	35
1.4 ROYAUME-UNI ET FRANCE.....	39
1.5 ITALIE ET POLOGNE	43
1.6 BELGIQUE.....	46
1.7 SUÈDE ET FINLANDE	48
1.8 UNE TENDANCE GLOBALE, MAIS NOMBRES DE SPÉCIFICITÉS NATIONALES.....	52
2. LA POLITIQUE NUCLÉAIRE HELVÉTIQUE : DÉMOCRATIE DIRECTE ET POLITIQUE FÉDÉRALE	54

2.1	LES VOTATIONS POPULAIRES DANS LE DOMAINE DU NUCLÉAIRE	54
2.1.1	Les objets de votes de 1979 à 1990, une période intense en votations populaires sur l'énergie nucléaire.....	56
2.1.2	Les années 2000, le retour des préoccupations nucléaires en votations populaires.....	58
2.1.3	Fukushima et les initiatives populaires	59
2.1.4	Discussion	59
2.2	LA POLITIQUE FÉDÉRALE NUCLÉAIRE	59
2.2.1	Avant 2000 : du développement de l'énergie nucléaire en Suisse aux premiers obstacles à son expansion.....	60
2.2.2	Les années 2000 : vers une renaissance de l'option nucléaire.....	62
3.	LES INFLEXIONS ENGENDRÉES PAR L'ACCIDENT DE FUKUSHIMA SUR LES ACTEURS NON INSTITUTIONNELS.....	66
3.1	COUVERTURE MÉDIATIQUE.....	66
3.2	UN REGAIN D'ACTIVITÉ DANS LES MOUVEMENTS ANTINUCLÉAIRES ?	68
3.2.1	Les enseignements du passé.....	69
3.2.2	L'accident nucléaire de Fukushima peut-il ou a-t-il engendré une remobilisation ?.....	72
3.3	L'EFFET SUR L'OPINION PUBLIQUE	75
3.3.1	Les risques de l'énergie nucléaire et l'opinion publique : 1986 à 2011	75
3.3.2	L'évaluation de la dangerosité des centrales nucléaires par les Suisses en 2011	78
3.3.3	La peur de contaminations radioactives depuis 1990	80
3.3.4	La peur des contaminations radioactives selon l'appartenance politique.....	83
3.4	LE RÉALIGNEMENT DES PARTIS POLITIQUE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE	83
3.4.1	La position des partis sur l'énergie nucléaire	84
3.4.2	Les changements issus des élections fédérales de novembre 2011	85
3.4.3	Deux votes parlementaires sur la sortie du nucléaire.....	86
3.4.4	Des votes en faveur de la sortie du nucléaire, une situation inattendue ?.....	89
3.5	LA POSITION DES ORGANISATIONS FAÏTIÈRES PATRONALES ET SYNDICALES	90
3.6	DISCUSSION.....	91
	CONCLUSION	93
	BIBLIOGRAPHIE	96
	ANNEXES.....	X

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : TENDANCE GENERALE DE L'OPINION PUBLIQUE CES DERNIERES ANNEES ET POSITION OFFICIELLE DES GOUVERNEMENTS AVANT ET APRES FUKUSHIMA	53
TABLEAU 2 : RESULTATS DES VOTATIONS POPULAIRES CONCERNANT L'ENERGIE NUCLEAIRE	55
TABLEAU 3 : INITIATIVES POPULAIRES AU STADE DE LA RECOLTE DES SIGNATURES	56
TABLEAU 4 : POSITION DES PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES SUISSES QUANT A L'ENERGIE NUCLEAIRE.....	84
TABLEAU 5 : VOTE DU CONSEIL NATIONAL SUR LA SORTIE DU NUCLEAIRE DU 08.06.2011, MOTION SCHMIDT 11.3436	87
TABLEAU 6 : VOTE DU CONSEIL NATIONAL SUR LA SORTIE DU NUCLEAIRE DU 06.12.2011, MOTION DES VERTS 11.3257, GRUNDER 11.3426 ET SCHMIDT 11.3436 REMANIEE	88
TABLEAU 7 : POSITION D'UNIONS PATRONALES ET SYNDICALES AVANT ET APRES L'ACCIDENT DE FUKUSHIMA....	90
TABLEAU 8 : LIGNE DU TEMPS DE LA POSITION SIMPLIFIEE SUR LE NUCLEAIRE DES PRINCIPAUX ACTEURS ABORDES	92

Liste des figures

FIGURE 1 :	LES QUATRE GRANDES ETAPES DE L'ELABORATION D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE.....	17
FIGURE 2 :	PROCESSUS DE DEFINITION D'UN PROBLEME PUBLIC ET ECUEILS POSSIBLES.....	18
FIGURE 3 :	COMPOSITION DES DEUX COALITIONS EN MATIERE DE POLITIQUE ENERGETIQUE.....	22
FIGURE 4 :	PRODUCTION D'ELECTRICITE EN SUISSE EN 2010	23
FIGURE 5 :	SCHEMA CAUSAL.....	26
FIGURE 6 :	POURCENTAGES DE PERSONNES SE SENTANT « MAL A L'aise » AVEC L'ENERGIE NUCLEAIRE EN 1999 ET FAVORABLES A UNE SORTIE DE L'ENERGIE NUCLEAIRE EN 2011 AU JAPON	31
FIGURE 7 :	JUGEMENT DES RISQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE DANS L'UNION EUROPEENNE DE 1978 A 2009....	33
FIGURE 8 :	PERSONNES FAVORABLES ET OPPOSEES A L'ENERGIE NUCLEAIRE DANS L'UNION EUROPEENNE DE 2005 A 2011	34
FIGURE 9 :	JUGEMENT DES RISQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE EN ALLEMAGNE DE 1978 A 2009	38
FIGURE 10 :	PERSONNES FAVORABLES ET OPPOSEES A L'ENERGIE NUCLEAIRE EN ALLEMAGNE DE 2005 A 2011	39
FIGURE 11 :	JUGEMENT DES RISQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE AU ROYAUME-UNI DE 1978 A 2009	41
FIGURE 12 :	JUGEMENT DES RISQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE EN FRANCE DE 1978 A 2009	41
FIGURE 13 :	PERSONNES FAVORABLES ET OPPOSEES A L'ENERGIE NUCLEAIRE AU ROYAUME-UNI DE 2005 A 2011	42
FIGURE 14 :	PERSONNES FAVORABLES ET OPPOSEES A L'ENERGIE NUCLEAIRE EN FRANCE DE 2005 A 2011	42
FIGURE 15 :	JUGEMENT DES RISQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE EN ITALIE DE 1978 A 2009	44
FIGURE 16 :	PERSONNES FAVORABLES ET OPPOSEES A L'ENERGIE NUCLEAIRE EN ITALIE DE 2005 A 2011	45
FIGURE 17 :	JUGEMENT DES RISQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE EN POLOGNE DE 2006 A 2009.....	45
FIGURE 18 :	PERSONNES FAVORABLES ET OPPOSEES A L'ENERGIE NUCLEAIRE EN POLOGNE DE 2005 A 2011	46
FIGURE 19 :	JUGEMENT DES RISQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE EN BELGIQUE DE 1978 A 2009.....	47
FIGURE 20 :	PERSONNES FAVORABLES ET OPPOSEES A L'ENERGIE NUCLEAIRE EN BELGIQUE DE 2005 A 2011	48
FIGURE 21 :	JUGEMENT DES RISQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE EN SUEDE DE 1996 A 2009	49
FIGURE 22 :	JUGEMENT DES RISQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE EN FINLANDE DE 1996 A 2009.....	50
FIGURE 23 :	PERSONNES FAVORABLES ET OPPOSEES A L'ENERGIE NUCLEAIRE EN SUEDE DE 2005 A 2011.....	51
FIGURE 24 :	PERSONNES FAVORABLES ET OPPOSEES A L'ENERGIE NUCLEAIRE EN FINLANDE DE 2005 A 2011	51
FIGURE 25 :	SCHEMA EXPLICATIF DU ROLE DES ACTEURS DU SECTEUR NUCLEAIRE EN SUISSE.....	60
FIGURE 26 :	HISTOIRE NUCLEAIRE CIVILE SUISSE, PRINCIPALE ETAPES DE 1950 AUX ANNEES 1990.....	62
FIGURE 27 :	PRINCIPALES ETAPES DE L'HISTOIRE NUCLEAIRE CIVILE SUISSE DEPUIS LE DEBUT DES ANNEES 2000	65
FIGURE 28 :	NOMBRE D'ARTICLES COMPORTANT LE TERME « FUKUSHIMA » DANS LA TRIBUNE DE GENEVE ENTRE LE 11.03.2011 ET LE 10.07.2012 PAR MOIS	67
FIGURE 29 :	NOMBRE D'ARTICLES COMPORTANT LE TERME « FUKUSHIMA » DANS LE TAGES-ANZEIGER ENTRE LE 11.03.2011 ET LE 10.07.2012 PAR MOIS	68
FIGURE 30 :	EVOLUTION DES LA MOBILISATION DES MOUVEMENTS ANTINUCLEAIRES ENTRE 1975 ET 1999	70
FIGURE 31 :	DIFFERENCIATION ENTRE MOBILISATIONS CONVENTIONNELLES ET NON CONVENTIONNELLES	71
FIGURE 32 :	LES MOBILISATIONS RELEVES CES DERNIERES ANNEES ET LES DEUX PICS DE 1977 ET 1986	73
FIGURE 33 :	POURCENTAGE DE PERSONNES CONSIDERANT LES RISQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE COMME TOLERABLES OU INTOLERABLES DE 2008 A 2011	75
FIGURE 34 :	DIFFERENCE D'OPINION ENTRE LA SUISSE ROMANDE ET LA SUISSE ALEMANIQUE EN 2010 ET 2011	76
FIGURE 35 :	POURCENTAGE DE PERSONNES CONSIDERANT LES RISQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE COMME INTOLERABLES DE 1986 A 2011	77
FIGURE 36 :	APPRECIATION DU DANGER POUR L'ETRE HUMAIN ET L'ENVIRONNEMENT	79
FIGURE 37 :	BAROMETRE D'ANXIETES 2010-2011	80
FIGURE 38 :	DIFFERENTIEL DES MOYENNES DES INDICATEURS ENTRE 2010 ET 2011	81
FIGURE 39 :	LES DIFFERENTES DIMENSIONS : MENACES ECOLOGIQUES DE 1990 A 2011	82
FIGURE 40 :	LA PEUR DE CONTAMINATIONS RADIOACTIVES DE L'ELECTORAT DES GRANDS PARTIS POLITIQUES ..	83

Table des abréviations

AIEA	Agence Internationale de l'Énergie Atomique
CDU	<i>Christlich Demokratische Union Deutschlands</i>
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
FDP	<i>Freie Demokratische Partei</i>
GFS ZH	<i>Gesellschaft für praktische Sozialforschung Zürich</i>
GWh	Giga Watt heure
IFSN	Inspection fédérale de la sécurité nucléaire
IGEB	Groupe d'intérêt des industries à consommation intensives d'énergie
MCG	Mouvement Citoyen Genevois
NZZ	<i>Neue Zürcher Zeitung</i>
OFEN	Office fédéral de l'énergie
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFS	Office fédéral de statistique
ONGs	Organisations Non Gouvernementales
PBD	Parti Bourgeois Démocratique
PCS	Parti Chrétien Social
PDC	Parti Démocrate-Chrétien
PES	Parti Ecologiste Suisse/Les Verts
PEV	Parti Evangélique Suisse
PLR	Parti Libéral Radical
PSS	Parti Socialiste Suisse
PST	Parti Suisse du Travail
PVL	Parti Vert Libéral
RTS	Radio Télévision Suisse
SPD	<i>Sozialdemokratische Partei Deutschlands</i>
UDC	Union Démocratique du Centre
UDF	Union Démocratique Fédérale
USAM	Union Suisse des Arts et Métier

Introduction

Le 11 mars 2011, le Japon est frappé par un séisme de neuf sur l'échelle de Richter. Les réacteurs de la centrale nucléaire de Fukushima sont alors arrêtés normalement. Mais quelques minutes après, un Tsunami déferle sur les côtes japonaises touchant Fukushima et sa centrale nucléaire. Les systèmes de refroidissement des réacteurs sont alors hors contrôle, ceux-ci continuent donc de produire de la chaleur. Dans les jours qui suivent, ils se mettent à fondre et libèrent en conséquence de l'hydrogène. Les conditions sont réunies pour donner lieu à une explosion, ce qui ne manque pas d'arriver. Suite à cette explosion, des émissions radioactives sont libérées dans l'atmosphère et dans la mer (Brumfiel et Fuyuno : 2012). Cet accident est d'abord classé à un niveau de cinq (Butler et al. : 2011), ce qui est équivalent à l'accident de Three Mile Island. Un accident est jugé de cinq lorsque le réacteur est abîmé et il y a émissions de matières radioactives dans l'environnement (Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) : s.d.). Puis, il passe au niveau sept, le plus élevé qui existe (Butler et al. : 2011). Auparavant seul l'accident nucléaire de Tchernobyl avait atteint un tel niveau. En clair, cela signifie que les émissions de matières radioactives ont un effet certain sur l'environnement et la santé humaine (AIEA : s.d.). Les conséquences pour l'environnement et la santé humaine sont donc certaines, mais ne sera évaluable que dans quelques années. Selon Eggermont (2012), il faut en compter une dizaine pour avoir une évaluation acceptable.

Les conséquences sont bien plus larges. Elles sont également économiques, sociales et politiques. Economiquement, le Japon a besoin de beaucoup d'électricité pour faire fonctionner son industrie. Or, suite à cet accident, seul deux réacteurs sur cinquante-quatre sont aujourd'hui encore en fonction (Bradford : 2012), ce qui nécessite de palier au manque d'électricité produit avec d'autres types d'énergies, dont des énergies fossiles. Mais il faut aussi penser au coût de la décontamination, ce qui serait bien supérieur aux moyens dont dispose un Etat selon Eggermont (2012). Socialement, depuis l'accident, la population japonaise n'a plus confiance en son gouvernement. Notamment en raison des agences gouvernementales qui changent constamment leurs discours au sujet de l'accident nucléaire (Brumfiel et Fuyuno : 2012). Sans oublier une peur de l'énergie nucléaire qui s'est accrue dans le pays, entraînant irrévocablement un renforcement de l'opposition à l'utilisation de l'énergie nucléaire au Japon et dans le monde. Politiquement, cet accident a remis sur le devant de la scène un débat sur l'énergie nucléaire, ou, dans certains pays, crée ce débat.

Faut-il continuer à utiliser l'énergie nucléaire pour produire de l'électricité ? C'est une voie qu'a exclu certains pays, comme la France ou l'Angleterre. En revanche, des pays comme le Japon, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie ou la Suisse ont confirmé ou décider de choisir une option se passant de l'énergie nucléaire à long terme.

Problématique et question de recherche

Ce sont ces décisions qui sont à l'origine du questionnement de ce mémoire, plus particulièrement le cas de la Suisse. L'accident nucléaire de Fukushima a-t-il provoqué des inflexions en matière de politique nucléaire en Suisse ?

Revenons quelques instants au déroulement des faits afin d'inscrire le début du questionnement dans son contexte. Environ deux mois après l'accident nucléaire de Fukushima, le 25 mai 2011, la Conseillère fédérale en charge du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), Madame Doris Leuthard, annonce que le Conseil fédéral a pris la décision de mettre un terme à l'exploitation de centrales nucléaires d'ici à 2034 (DETEC : 25.05.2011). Le lecteur pourrait se demander pourquoi se poser une question dont la réponse semble évidente. Cette réponse ne l'est pourtant pas. Tant de promptitude au sein d'un système politique d'accoutumé réputé pour sa lenteur suscite l'interrogation. Si la réaction fut si prompte, n'est-ce pas parce que la volonté préexistait, avait déjà été préparée ? Dès lors, l'accident de Fukushima ne serait plus le stimulus qui a finalement conduit à cette décision, mais ne serait que le contexte permettant de la légitimer.

Pourtant, dans le passé, l'accident de Tchernobyl a pris la forme de stimulus à des changements majeurs en politique nucléaire suisse. En 1988, renforcés par l'accident de Tchernobyl, les mouvements antinucléaires obtenaient l'abandon de la construction d'une centrale nucléaire sur le site de Kaisergaust. Ils remportaient ensuite une victoire sur un autre terrain. En 1990, le peuple accepte une initiative populaire, lancée suite à l'accident de Tchernobyl, introduisant un moratoire de dix ans sur la construction de nouvelles centrales nucléaires. C'est aussi lors de ces deux événements que les mouvements antinucléaires trouvent pour la première fois un relais politique auprès du Parti Ecologiste Suisse (PES) et du Parti Socialiste Suisse (PSS) (Kriesi et Jegen : 2001). Ce précédent nous pousse à se demander non pas s'il y a eu inflexions, mais quelles inflexions l'accident de Fukushima a-t-il induit.

Les caractéristiques du système politique suisse nous pousseront à envisager ce questionnement sous divers angles. Il faudra bien sûr s'intéresser à la politique menée ces dernières années dans le domaine nucléaire afin de voir si cette décision n'est que l'aboutissement d'un processus ou si comme nous le pensons, c'est un changement brusque. Mais il faudra également s'intéresser à la réaction des mouvements antinucléaires, qui comme le précédent de Tchernobyl nous le montre, peut avoir une influence certaine, et de l'opinion publique, ainsi qu'à celle des divers acteurs intervenant en politique nucléaire suisse.

Méthodologie générale

Nos hypothèses émergent d'une revue de la littérature scientifique portant sur les conséquences en termes politiques de catastrophes industrielles, alors que le « test » de nos hypothèses s'appuiera sur des sources scientifiques, institutionnelles ou provenant de certains acteurs. Cette démarche s'inscrit dans une optique interdisciplinaire. Car bien que le questionnement général s'approche d'une sensibilité ayant attiré à la science politique, il ne faut pas oublier que cette discipline ne possède pas de méthode propre, ce qui demande d'en emprunter à d'autres. De plus, le sujet, bien qu'à prime abord relevant de la politique publique, nous demandera également de porter notre attention aux comportements, mouvements sociaux, etc. Nous serons alors amenés à adopter, par exemple, une approche historique lorsque nous nous intéresserons à la politique nucléaire suisse de ces dernières années, une approche sociologique des mouvements sociaux lorsque nous nous intéresserons aux mouvances antinucléaires, alors que l'usage de statistiques sera primordial afin d'aborder le comportement de l'opinion publique, etc.

Structure du document

Dans une première partie, nous nous intéresserons aux processus qui se sont mis en place suite à divers accidents industriels ayant eu un fort impact sur l'environnement. Cela nous permettra de mettre en évidence les dynamiques qui peuvent mener à des changements politiques lors de tels événements. Ce qui conduira, dans une deuxième partie, à établir des hypothèses avec pour objectif de répondre à notre questionnement. Enfin, dans une troisième partie, nous nous attaquerons à l'analyse des résultats récoltés pour chaque pan de notre questionnement. Puis, nous conclurons.

Première partie : les enseignements des accidents industriels passés, impacts sociaux et politiques

1. Accidents industriels majeurs et processus politiques et sociaux

Dans ce chapitre, seront présentés divers auteurs ayant apporté une contribution sur l'impact des catastrophes industrielles, telles Tchernobyl ou encore le naufrage de l'Exxon Valdez, sur les politiques relatives à ces technologies. Cette démarche a pour but d'aider à comprendre en quoi l'accident de Fukushima a pu jouer un rôle dans le changement de politique nucléaire en Suisse, ainsi que de relever quels mécanismes sont à l'œuvre dans de tels cas de figures.

1.1 Les processus généraux de mise/remise à l'agenda politique

Afin de mieux comprendre les théories spécifiquement portées sur les accidents industriels dits focalisateurs, il faut commencer par s'intéresser à des processus plus généraux intervenant lors de changements de politiques.

A ce titre, Baumgartner et Jones (1991) postulent que de longues périodes de stabilité dans une politique d'un domaine spécifique peuvent précéder des changements brutaux. Cela découle du fait que l'opinion du public et des élites peut changer soudainement pour diverses raisons comme des catastrophes, des découvertes scientifiques ou des événements plus anodins. Ils décrivent le mécanisme comme suit. Les médias donnent une certaine image de l'événement, par exemple une catastrophe industrielle, via la couverture médiatique. Celle-ci influence l'opinion du public qui en a une vision plus ou moins positive ou négative. Lorsqu'elle est positive, cela permet aux experts de dominer les débats et ainsi de diriger la prise de décision. Mais l'image est sujette à changement car elle est intimement liée au discours produit sur le sujet. Si l'un change, l'autre est plus susceptible de changer. Donc, il est possible qu'un changement soudain apparaisse en raison d'une dissonance entre image et discours ou, au contraire, qu'une période de stabilité s'installe en raison du renforcement de l'image par le discours. En conséquence, les acteurs d'un domaine ont intérêt à manipuler l'image afin de conserver une place dominante, tout comme leurs opposants afin de renverser

la majorité. Il est de ce fait important pour les différents acteurs de conserver le contrôle de leur image (Baumgartner et Jones : 1991).

Jenkins-Smith et Sabatier (1994) déplorent certains manquements à l'approche de Baumgartner et Jones. Elle oublie, selon eux, qu'il y a une pluralité d'acteurs, et la réduit à l'analyse d'un pan unique de la politique publique. Selon eux, plusieurs variables, dont certaines sont stables et internes et d'autres dynamiques et externes, sont susceptibles de provoquer un changement de politique. Sur une politique donnée, chaque coalition d'intérêts, entendue comme groupement d'acteurs défendant les mêmes positions, tentent d'imposer sa vision que la politique doit suivre. En plus, il existe un groupe d'acteurs à la recherche d'un compromis entre les coalitions en opposition. Cependant, une coalition, ou une partie de l'une d'entre elles, peut être sujette à un changement de position grâce un apprentissage basé sur l'expérience. Cette frange de la coalition ferait une évaluation des conséquences de chacune de politiques publiques qui permettraient de renforcer ou réviser sa position. Mais des éléments extérieurs au système, agissant comme un électrochoc, peuvent également engendrer une révision de position. Un tel choc serait une opportunité pour les coalitions minoritaires de redistribuer les ressources politiques et ainsi influencer la politique dans un autre sens. De plus, si un tel choc est suivi d'élections, il faut s'attendre à un « réalignement électoral » de la part de certaines coalitions (Jenkins-Smith et Sabatier : 1994).

Ces quelques explications nous permettent maintenant de passer à la question spécifique du changement de politique publique en situation de crise lors d'une catastrophe industrielle à fort impact environnemental, comme un accident nucléaire ou une marée noire. En effet, il apparaît clair qu'un accident comme celui de Fukushima est susceptible de produire un changement de politique publique. Notons cependant que Baumgartner et Jones (1991) postulent que, dans le système politique américain, l'opinion publique n'est qu'un élément parmi d'autres. Il faut ici marquer une différence puisque notre analyse se fait dans le contexte du système politique suisse. Nous rejoignons ici Kriesi et Jegen (2001) qui soutiennent que les instruments de démocratie directe jouent le rôle d'une épée de Damoclès sur le système politique suisse le soumettant à un risque constant de rappel à l'ordre par le peuple (Kriesi et Jegen : 2001). Dès lors, les politiques devraient porter une attention plus particulière à ce qui est communément appelé l'opinion publique.

1.2 L'influence de catastrophes industrielles

Au vu de la section passée, un événement de type catastrophe industrielle est à qualifier d'extérieur au système même. Birkland (1998) s'accorde avec les auteurs précédents et avance que des événements de type catastrophe industrielle attirent l'attention sur le domaine concerné et permettent ainsi une mise ou une remise à l'agenda. Cependant, il déplore que ces auteurs ne permettent pas de comprendre le fonctionnement même des changements de l'agenda politique, ainsi que l'impact sur les groupes de mobilisation. Il défend qu'un événement focalisateur, défini comme soudain, ayant des conséquences sur l'environnement, concentré géographiquement ou socialement, et rendu public via un épisode malheureux, l'est car il cause des dommages flagrants. L'événement, dans un domaine qui était en phase de sommeil ou ne faisait pas l'objet d'une politique, peut amener les citoyens, les médias ou les politiques à une prise de conscience sur les manquements d'une politique publique. L'événement offre également la possibilité à des groupes d'intérêt de mettre le domaine à l'agenda institutionnel. En outre, sous les feux d'une actualité pressante, les défenseurs du statu quo seraient plus susceptibles d'accepter un accord afin de ne pas souffrir d'un déficit d'image. Ce type d'événement fournit un autre avantage aux tenants d'un changement de politique. Ils n'ont pas besoin de construire un discours pour convaincre. Ils n'ont qu'à reprendre le message véhiculé par les médias qui est émotionnellement très chargé. Au chapitre des groupes de mobilisations, il défend que ces événements provoquent une croissance de leur activité interne, mais aussi qu'ils pourraient recevoir des soutiens extérieurs non sollicités (Birkland : 1998).

Birkland en vient à tirer la conclusion que si, aux Etats-Unis, l'accident nucléaire de Three Mile Island, n'a pas créé un changement de politique aussi important qu'attendu, c'est que ses conséquences sur l'environnement n'étaient pas assez explicites et trop difficilement compréhensibles. En conséquence, celui-ci n'a pas été suffisamment focalisateur (Birkland : 1998).

Kahn (2007), quant à lui, soutient que des accidents tels que ceux de Bhopal, de l'Exxon Valdez, de Love Canal, Tchernobyl et Three Mile Island, moyennant une large couverture médiatique, peuvent jouer un rôle catalyseur dans l'élaboration de législations environnementales. Cela permettrait d'éduquer certains électeurs et députés qui par le passé n'avaient pas le temps de le faire sur des événements ayant un faible risque d'occurrences. La balance de pouvoir serait ainsi modifiée en faveur des milieux écologiques et ces événements

endosseraient le rôle « d'early warnings ». De plus, les entreprises de la branche, perdant soudainement en popularité, seraient plus susceptibles d'accepter des législations plus dures (Kahn : 2007).

Litmanen et Kojo (2011), en travaillant sur la politique nucléaire finlandaise, en viennent à avancer qu'il faut travailler sur plusieurs dimensions : la dimension des coalitions d'intérêts, des règles formelles et informelles qui diligentent le jeu politique et donc rendent un changement possible ou non, les interactions entre différents domaines (par exemple la politique nucléaire et le changement climatique) et finalement la distribution des ressources politiques qui permettent d'obtenir un certain pouvoir. Les auteurs identifient certaines sources de changement de politiques, notamment un événement choc extérieur, mais aussi changement endogène ou interactions de plusieurs domaines (Litmanen et Kojo : 2011).

1.3 Quelques exemples au travers d'études de cas : Exxon Valdez, Bhopal, Three Mile Island, Tchernobyl, etc.

Dans la section qui suit, nous porterons notre attention à diverses analyses portant sur des accidents industriels ayant induit divers types d'impacts sur la société et les systèmes politiques. Ceux-ci vont du naufrage entraînant une marée noire à l'accident nucléaire en passant par des contaminations chimiques de l'environnement.

1.3.1 Les conséquences en termes de politiques

Birkland et Lawrence (2002) ont analysé l'impact du naufrage de l'Exxon Valdez au large des côtes de l'Alaska. Ils ont confirmé que les médias jouent un rôle prépondérant dans l'émergence d'un problème en tant que demande sociale pour une politique publique. Dans ce cas spécifique, c'est en mettant en avant la pollution catastrophique des côtes alaskiennes par la marée noire provoquée par le naufrage de l'Exxon Valdez qu'une demande a émergé. Côtes présentées par les médias comme terre vierge et sauvage contaminée par l'Homme et la technologie. Mais l'impact le plus spectaculaire, selon les auteurs, a été l'accord du Sénat américain sur une nouvelle loi très stricte et sa signature par le président sous la pression populaire et des problèmes de management rencontrés lors de cette marée noire. Or, cette vision était avant très discutée. Certains allant jusqu'à affirmer que dix ans plus tard, tout le secteur de l'énergie souffrait encore de la perte de crédibilité induite par le naufrage de l'Exxon Valdez. Pour les auteurs, c'est un exemple de la capacité de tels accidents à induire un changement politique. En outre, il montre que ce type d'accident véhicule une imagination et un symbolisme plus fort que des calculs de risque scientifiquement et économiquement

étayés. Cela doit conduire, pour Birkland et Lawrence, à appréhender ces accidents aussi d'une manière sociétale et non plus uniquement comme problèmes techniques (Birkland and Lawrence : 2002).

Renn (1990) s'est lui penché, entre autres, sur les changements politiques induits par les accidents nucléaires de Three Mile Island et Tchernobyl. Or, ceux-ci, soutient-il, semblent être mineurs. En effet, les Etats ayant opéré un changement important en politique nucléaire auraient montré des signes avant-coureurs allant dans ce sens. Ces accidents n'auraient alors qu'accélééré ou renforcé cette volonté (Renn : 1990). Il aborde également d'autres impacts sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre suivant. Nohrstedt (2008) s'est intéressé à l'influence de l'accident de Tchernobyl sur la politique nucléaire suédoise et tend à confirmer l'impression de Renn. En s'appuyant sur la théorie de Jenkins-Smith et Sabatier, il argue que bien que la coalition minoritaire se mobilise dans le but d'obtenir un changement de politique, la coalition dominante, elle, n'apprend pas de la crise, restant convaincue de son positionnement. Cela ne mène donc à aucun changement de politique, ou alors mineur, vu que les forces ne sont pas bouleversées (Nohrstedt : 2008).

En revanche, Fuhrmann (2012) propose une vision différente. Il cite Ferguson¹ en disant : « An accident anywhere is an accident everywhere ». Ses résultats montrent qu'un accident nucléaire majeur a un impact partout et pas seulement sur les voisins directs ou dans la région directe de celui-ci. Pourtant, les impacts politiques et sociétaux y sont naturellement les plus forts. Aussi, dans les Etats démocratiques, suite aux accidents de Three Mile Island et de Tchernobyl, la construction de centrales nucléaires a été laissée sur le carreau. Il avance comme explications que les dirigeants de ce type de régime politique sont plus sensibles à l'opinion publique pour des raisons électorales et que leurs systèmes politiques offrent davantage d'opportunités aux mouvements antinucléaires pour faire pression et se faire entendre, freinant ainsi les volontés nucléaires (Fuhrmann : 2012).

Discussion

Au vu des éléments amenés dans cette section, nous pouvons nous attendre à un changement significatif en politique nucléaire suisse. Pourquoi ? Les impacts sur l'environnement ont été fortement couverts par tous les types de presse, montrant des lieux dévastés, premièrement par un tremblement de terre et un raz de marée, puis des bâtiments détruits par une explosion

¹ Ferguson C. D., 2007, *Nuclear energy: balancing benefits and risks*, Council special report n° 28, Council on Foreign Relations, New York.

sur le lieu de la centrale nucléaire, ainsi que les nombreux reportages sur les populations évacuées. Sans compter le discours sur le rejet de matières radioactives, tant de l'atmosphère que dans l'océan qui l'accompagnait. Ce qui, sans conteste, a pu marquer le lectorat et l'électorat amenant ainsi le débat sur la scène publique.

1.3.2 Les conséquences en termes sociétaux

Les travaux de Fuhrmann (voir supra) nous amènent à nous poser des questions sur l'influence qu'ont les accidents industriels majeurs sur l'opinion publique puisque celle-ci semble en mesure d'influencer les décideurs politiques.

Revenons-en d'abord à Renn (1990). Il avance qu'après Three Mile Island et Tchernobyl, le soutien de l'opinion publique au nucléaire a chuté dans un délai restant proche de l'événement. Mais, environ une année après, ce soutien commencerait à remonter, et ce dans plusieurs Etats. Il explique aussi que les groupes d'intérêts ou les professionnels qui ont changé d'opinion pour devenir sceptiques quant à l'énergie nucléaire directement après la crise, finissent par retrouver une opinion favorable à terme. Ils s'appuieraient, selon lui, sur des considérations telles que surestimations des impacts de la catastrophe, risques relativement faibles dans l'Etat en question, etc. Leurs avis pourraient toutefois changer à long terme si ceux-ci étaient constamment remis en cause, par exemple par d'autres accidents nucléaires, ou que leurs assurances sur l'énergie nucléaire venaient à être invalidées (Renn : 1990).

De Boer et Catsburg (1988) se sont aussi penchées sur la question de l'impact de l'accident de Tchernobyl sur l'opinion publique et leurs observations rejoignent celles de Renn. De manière générale, dans tous les pays étudiés, elles ont observés qu'après Tchernobyl, l'opinion publique était davantage opposée à l'énergie nucléaire qu'avant. Cependant, cette position est temporaire et l'opinion publique tend à revenir à sa position avant catastrophe à terme (De Boer et Catsburg : 1988).

Midden et Verplanken (1990) se sont également penchés spécifiquement sur les accidents nucléaires et adoptent une position plus nuancée quant à la réaction de l'opinion publique. Ils relèvent que, en se basant sur l'expérience de Three Mile Island, le seul élément capable de changer significativement l'opinion sur l'énergie nucléaire est un accident majeur de type Three Mile Island ou Tchernobyl. L'attitude de l'opinion publique à l'égard du nucléaire serait négative dans les mois suivants l'événement. Puis, dans les trois à six mois suivants, une baisse de cette attitude négative peut être observée. Suite à quoi, ils remarquent une

stabilisation. Toutefois, le soutien au nucléaire reste plus bas qu'avant un accident nucléaire, ils expliquent ce dernier phénomène par le fait que certains individus auparavant neutres adoptent une attitude négative vis-à-vis de l'énergie nucléaire. Alors que, dans le même temps, les attitudes positives restent stables et les attitudes déjà négatives se renforcent. Selon eux, l'impact de Tchernobyl est similaire. En s'appuyant sur les recherches de Renn, ils postulent que l'effet de cet accident dans les pays où les avis sont déjà fortement arrêtés se renforcent suite à une phase de « rejet ». En revanche, dans des pays où les opinions sont plus hésitantes, ce renforcement est peut-être plus faible. A un niveau individuel, Midden et Verplanken avancent que les attitudes semblent plus stables chez les opposants à l'énergie nucléaire que chez ses partisans, spécialement après un accident comme celui de Tchernobyl. Ils suggèrent que cela peut s'expliquer par le fait que leur analyse coûts-bénéfices après un accident nucléaire majeur pourrait être sévèrement ébranlé. En conséquence, ils ont plus de problèmes à former ou maintenir leur attitude (Midden et Verplanken : 1990). Romerio (2007) explique que le calcul coûts-bénéfices se centrerait autour de la notion de risque autant chez les décideurs que dans l'opinion. Selon lui, l'évaluation porte l'attention plus sur des possibles pertes que sur des gains. Au final, l'individu fait un calcul entre ce qui existe et ce qui existerait ensuite compte tenu de la perte ou du gain. C'est ce résultat relatif qui forcerait la décision (Romero : 2007). Or, en période d'accidents nucléaires majeurs, les pertes probables sont énormes, ce qui explique pourquoi l'attitude des partisans du nucléaire est plus friable.

Eiser et al. (1990) amènent des précisions quant à la nature des attitudes vis-à-vis de l'énergie nucléaire. Tout d'abord, elles sont largement dépendantes de l'attitude envers les autres domaines touchant au nucléaire comme la gestion des déchets radioactifs, les armes nucléaires, etc. Cela signifie, pour eux, qu'il existe un processus d'assimilation des nouvelles informations à celles plus anciennes. Ils lient également une opinion politique conservatrice au soutien à l'énergie nucléaire (Eiser et al. : 1990).

Discussion

Ces résultats, mis en lien avec le contexte suisse, peuvent nous indiquer certaines pistes. Le problème du stockage des déchets radioactifs y est extrêmement disputé. Jusqu'alors, toutes les communes envisagées comme pouvant accueillir un site de stockage de déchets radioactifs ont refusé d'en être l'hôte. A priori, une telle issue à un vote sur les déchets radioactifs est révélatrice d'une attitude négative envers l'énergie nucléaire. En outre, il sera vérifiable via

des sondages tels que les Eurobaromètre ou les études publiées par l'institut *Gesellschaft für praktische Sozialforschung* de Zürich (GFS ZH) de savoir quel a été le comportement de l'opinion publique en Europe et en Suisse après l'accident de Tchernobyl et quel est son comportement après l'accident de Fukushima en rapport à la situation d'avant crise.

1.3.3 Le risque et la décision politique en situation de crise

Portons maintenant notre intérêt sur une dimension constitutive de la décision politique en matière d'énergie, l'évaluation du risque.

Earl et Cvetkovich (1990), qui se basent largement sur des études de Renn, Midden et Verlplanken et d'autres auteurs encore, jugent que le principal changement qu'aurait amené Tchernobyl au niveau politique est un changement dans le management du risque. Alors que, selon eux, ce management était de type « technocentrique » avant Tchernobyl, il serait devenu « sociocentrique » après (Earl et Cvetkovich: 1990).

Cela rejoint la thèse de Stirling (2008) qui postule qu'en pensant les technologies de manière linéaire, les questions qui se posent restent simples et conduisent à penser le risque de manière aveugle. En effet, si l'évaluation ne tient compte que d'un calcul de probabilité, c'est-à-dire qu'il représente la possibilité que la source potentielle de danger croise la probabilité d'occurrence, cela évacue toute considération relative à : l'incertitude, situation où les informations à disposition et les modèles analytiques ne permettent pas de donner des probabilités ; l'ambiguïté, situation dans laquelle les possibilités relèvent d'un débat dogmatique ; et enfin l'ignorance, situation où il y a simplement absence de savoir (Stirling : 2007). Or, en le pensant d'une manière évolutive dans l'histoire et en y intégrant diverses disciplines, cela permet de faire entrer de nouvelles questions dans l'analyse et d'arriver à des raisonnements plus aboutis n'étant pas fondés uniquement sur une pensée dite rationnelle en faisant entrer des notions comme la précaution ou la consultation. Il pointe pourtant que dans nul autre domaine que l'énergie, les politiques sont pensées autant en termes uniques d'évaluation des risques. Aucun de ces outils ne peut être utilisé seul pour la décision politique, mais accordés les uns avec les autres pour arriver à une décision plus solide (Stirling : 2008).

Nelkin (1988) explique, quant à elle, comment ce phénomène se déroulerait. Elle estime que les médias ont une importance dans les débats autour de la notion de risque et sur les politiques qui sont arrêtées dans la foulée. Les médias formeraient l'opinion publique, c'est eux qui amèneraient les informations et interprétations d'accidents tels que celui de

Schweizerhalle² ou de Bhopal. Elle explique : « They act as culture brokers, framing social reality, shaping public consciousness and reinforcing existing myths. Through their coverage or non-coverage of issues they can set the agenda of public policies and affect their implementation » (Nelkin : 1988, p. 341). Les journalistes ne créent pas la crise en soit, mais la font disparaître ou perdurer et lui donne sa forme via l'information. Cela peut amener à délégitimer ou légitimer les décisions politiques. Cette information peut aussi alimenter ou créer une peur par rapport à un risque. « The content and style of media coverage of disasters like the Rhine chemical spill, Thernobyl, Bhopal or Love Canal are therefore a critical dimension of risk disputes » (Nelkin : 1988, p. 341). Mais la couverture médiatique est elle-même influencée par la manière dont les membres de l'appareil d'Etat la gèrent durant les crises. Dans des sujets très complexes techniquement, comme un accident nucléaire, les journalistes sont largement dépendants des sources officielles. Mais dans des cas où l'image d'un secteur industriel est effritée, les industriels peuvent également engager des spécialistes de la communication afin d'influencer les opinions publiées dans les médias (Nelkin : 1998). Ce qui est également vrai pour des ONGs environnementales. Notons, qu'à ce niveau Libaert (2006) émet des doutes, il lui semble « [qu'] attribuer aux entreprises la capacité de manipuler les données environnementales, économiques et sociales à leur gré nous semble une naïveté, voire une méconnaissance de la distinction entre communication publicitaire et information » (Libaert : 2006, p. 131).

Il nous reste encore la question de savoir quelle est l'influence des médias. Les médias sont un moyen d'information, dès lors ils influencent le jugement vis-à-vis d'un événement. Au travers du contenu qu'ils véhiculent, ils influencent les croyances au sujet des risques en les chargeant de sens politique et social. Mais ce message médiatique a une influence différente si le destinataire n'a jamais entendu parlé du problème, en a déjà entendu parler ou si c'est un problème largement traité dans la presse. Dans le premier cas de figure, le message médiatique va former l'opinion ; dans le deuxième, il argumente et renforce les valeurs préexistantes ; dans le dernier cas, le message médiatique est mesuré par la compréhension préalable du problème. Une fois le sujet exposé dans la presse, il devient un problème public et peut donc être sujet à une politique ou un changement de politique (Nelkin : 1988). Nelkin en conclut : « This background suggests some ways in which the media can influence public

² En 1986, un entrepôt d'une industrie chimique suisse prend feu près de Bâle à Schweizerhalle. Lors de cet incendie, une quantité non négligeable de produits chimiques a été relâchée dans l'environnement et a pollué le Rhin jusqu'au Pays-Bas (Knoepfel et al. : 2010).

policies concerning risk. Journalists identify pressing issues through their selection of newsworthy events. They help to create judgemental biases, influencing patterns of legitimacy, creating demands for regulation and control, and stimulating political demands for accountability. The terms used to describe a problem, the sources cited, the perceptions conveyed, can point the finger of blame and imply responsibility for remedial policies » (Nelkin : 1988, p. 349).

Discussion

Prendre une décision politique sur la sortie ou non du nucléaire suite à l'accident de Fukushima semble bien s'inscrire dans une logique dépassant la simple évaluation du risque d'une manière technocentrique comme le revendique Stirling. Il est possible de la situer dans un contexte d'ambiguïtés entre arguments à valeurs techniques soutenant le besoin d'indépendance énergétique, les possibilités de réduire les émissions de CO₂ grâce à l'énergie nucléaire contre des arguments de protection de l'environnement, de santé publique qui considèrent que la possibilité d'occurrence d'un accident nucléaire est bien trop élevée. S'y ajoute probablement une dose d'ignorance quant aux effets d'un tremblement de terre, d'une inondation sur une centrale nucléaire, ce que tendrait à prouver les multiples tests de résistances lancés dans divers Etats par des institutions internationales ou interrégionales. Une décision uniquement basée sur l'évaluation du risque semble en conséquence bien improbable.

De plus, il semblerait une fois de plus que les médias jouent un rôle certain sur la formation de l'avis populaire, puisqu'en plus de processus influençant les attitudes (voir section précédente), il semblerait, selon des travaux de Nelkin, que les médias véhiculent également des valeurs quant à l'évaluation du risque.

1.4 Quelques analyses post-Fukushima

Dans cette section, nous porterons notre attention sur quelques analyses traitant de différents impacts de l'accident nucléaire de Fukushima déjà observables ou attendus.

Butler et al. (2011) s'interrogent sur l'impact de l'accident de Fukushima lors d'une période de reprise pour le secteur nucléaire parmi quatre domaines qu'ils étudient. Premièrement, en termes d'impacts politiques, d'acceptabilité politique et économique, ils placent l'analyse dans un contexte de regain d'intérêt pour le nucléaire en raison du peu d'émissions de CO₂ émises, argument avancé par l'industrie nucléaire. Les auteurs envisagent deux impacts

possibles, soit une amplification du risque perçu et le retrait de projets nucléaires, soit une reconsidération de la sécurité qui entraîne une diminution du risque perçu et donc une trajectoire qui continuera dans la droite ligne de celle d'avant l'accident. A ce titre, la décision allemande illustre la première possibilité alors que la situation au Royaume-Unis, développement de cette énergie, illustre la seconde. Deuxièmement, en termes d'impacts sur l'opinion publique et les attitudes, les auteurs relèvent la relation difficile entre énergie nucléaire et opinion publique et le fait que celle-ci est devenue fortement plus opposée à l'énergie nucléaire après les accidents de Three Mile Island et de Tchernobyl dans de nombreux Etats. Cependant, durant les dix dernières années, l'opposition se serait effritée, bien que ce changement était fragile. Les auteurs en tirent la conclusion que, suite à l'accident de Fukushima, l'opposition à l'énergie nucléaire devrait se renforcer à court voire moyen terme. Troisièmement, en termes de sécurité, de justice et d'éthique, l'accident de Fukushima a ramené sur le devant de la scène des questions d'éthique et de justice par rapport à des questions sécuritaires. Bien que des Etats comme le Royaume-Uni aient fait une analyse en termes sécuritaires, d'autres, comme l'Allemagne, l'ont fait en termes d'éthique et de justice jugeant qu'il existe des technologies moins risquées (Butler, Parkhill et Pidgeon : 2011). Ailleurs, les enjeux de changement climatique et d'autonomie énergétique l'ont emporté sur la notion de risque minimum. Finalement, en termes de rôle joué par les médias, les auteurs relèvent que leur rôle dans l'octroi d'un cadre interprétatif dans ce genre de situation est très important. Cela prendrait une place certaine dans la relation peuple-décideurs politiques. Le message véhiculé par les médias peut cristalliser l'attitude du peuple vis-à-vis de l'énergie nucléaire, et dans le cas de Fukushima, cette attitude serait majoritairement critique. Les auteurs relèvent également que cet accident montre la fragilité du secteur dans certaines situations, mais aussi sa capacité à durer en changeant son discours pour se légitimer. Ainsi, son futur dépendra beaucoup de sa capacité à saisir l'opportunité d'utiliser le changement climatique à son avantage, ainsi que des expériences de pays comme l'Allemagne à réussir à décarboniser le secteur électrique sans s'appuyer sur l'énergie nucléaire (Butler, Parkhill et Pidgeon : 2011).

Thomas (2012) a une approche particulière. Il propose quatre possibilités d'impact à l'accident de Fukushima : Fukushima change tout ; cela dépend où vous êtes ; il est trop tôt pour le savoir ; il y aura peu d'impact. Dans la première possibilité, il relève qu'après Tchernobyl, certains pensaient que l'industrie nucléaire ne se relèverait pas d'un second accident de grande ampleur. Le secteur avait donc joué la carte de la minimisation de la

signification de l'accident pour l'Ouest, arguant que ce qui s'est passé en ex-Union Soviétique n'était pas plausible à l'Ouest. Cependant, il a eu des impacts en termes de fabrication de nouveaux réacteurs et de législation. Dans sa deuxième possibilité, il postule que l'impact dépendra de la tradition antinucléaire du pays (forte comme en Allemagne ou en Suisse), si des politiques de sortie du nucléaire existaient déjà (Suède ou Belgique) ou si l'apport du nucléaire a tellement d'importance, pour des raisons différentes, qu'une remise en question soit inconcevable (France ou Angleterre). Finalement, il y a les Etats qui peuvent devoir faire face au même genre de menaces que le Japon et qui rencontreront des difficultés à convaincre que leurs (futurs) réacteurs peuvent résister aux catastrophes naturelles. Dans sa troisième possibilité, il indique que vu que les premiers réacteurs tenant compte des modifications proposées après Tchernobyl n'ont été mis en service que vingt-cinq ans après l'accident, il serait fort peu probable d'en voir arriver de nouveaux après Fukushima à moins d'un horizon d'une dizaine d'années. En outre, les Etats auront bien de la peine à convaincre qu'ils maîtrisent les menaces. La production de rapports de résistances après Fukushima dans un délai très bref semble pour lui n'être qu'une tentative de rassurer, car dans un pareil délai, il n'est pas possible de tirer de sérieuses conclusions d'un accident comme l'a montré Tchernobyl. Dans sa dernière possibilité, il avance qu'il existait déjà des signes qu'une renaissance nucléaire échouerait (promesses non tenues pour la nouvelle génération de nouveaux réacteurs), tout du moins en Occident et que donc, Fukushima ne changera pas grand chose. En conséquences, pour lui, l'énergie nucléaire ne sera pas mise de côté et la réussite de pays tentant d'en sortir aura un impact déterminant sur les choix des autres pays (Thomas : 2012).

Discussion

Les enseignements de cette section nous amèneront à s'intéresser à certaines choses. Est-ce que, comme Butler et al. (2011) le suggère, l'opinion publique s'est effectivement durcit sur la question nucléaire avant de retourner vers une situation s'approchant de celle d'avant l'accident de Fukushima (aspect également avancé par divers auteurs suite aux accidents de Three Mile Island et Tchernobyl) ? Il faudra aussi s'intéresser au rôle joué par les médias dans le contexte de Fukushima qui auraient eu, selon divers auteurs, un rôle certain lors d'accidents industriels passés.

Deuxième partie : Spécificité suisse et cadre conceptuel

1. Le contexte suisse

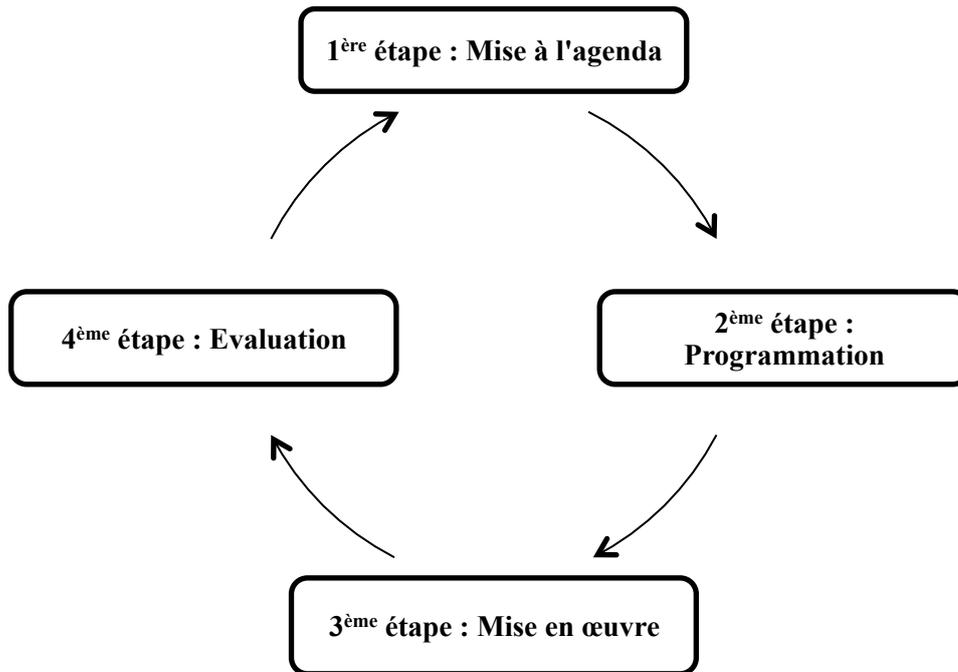
Pour déterminer les inflexions qu'a produit l'accident nucléaire de Fukushima sur la politique nucléaire suisse, il faut dans un premier temps explorer le processus d'élaboration d'une politique publique ainsi que les éléments intervenants dans une mise à l'agenda politique. Dans un deuxième temps, il faut appréhender, sur la base de la revue de la littérature faite précédemment, de quelle manière un événement comme celui de Fukushima peut induire un changement de politique. Cela permet de fournir les clés d'analyse nécessaires pour investiguer quelles inflexions se sont produites dans les domaines centraux menant à la redéfinition du cadre politique nucléaire suisse.

1.1 Le processus d'élaboration d'une politique publique en Suisse

Cette courte section présente le processus cyclique d'élaboration d'une politique publique, ce qui nous permettra d'identifier à quelle étape de cette élaboration, l'accident nucléaire de Fukushima pourrait avoir joué un rôle.

Le processus d'élaboration de l'action publique est, selon Knoepfel et al. (2010), cyclique. La première étape consiste en une mise à l'agenda du problème. Le problème y fait le fruit d'une définition. Lors de la deuxième étape, qui est une phase de programmation, la politique est mise en place et des hypothèses sont avancées par les acteurs pour résoudre le problème. La troisième est une étape de mise en œuvre où, bien évidemment, la politique est appliquée à son domaine. La quatrième étape est une étape d'évaluation. Durant celle-ci, les acteurs évaluent les conséquences de la politique menée, ce qui peut conduire à une remise à l'agenda suivant les conclusions qui sont tirées (Knoepfel et al. : 2010). La figure ci-dessous (Figure 1) illustre l'enchaînement de ces étapes.

Figure 1 : Les quatre grandes étapes de l'élaboration d'une politique publique



Source : adapté de Knoepfel et al., 2010, p. 15.

Cela permet de situer à quelle étape notre analyse va se porter. Etant donné que nous visons à identifier les différentes inflexions induites sur la politique nucléaire et qu'il s'agirait d'une redéfinition de son cadre, il s'agit sans conteste de la première étape de mise/remise à l'agenda politique. C'est également ce que soutiennent les divers auteurs présentés en première partie.

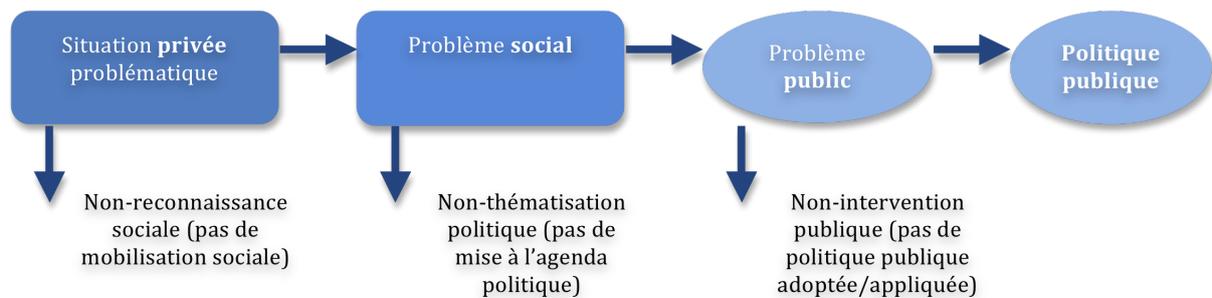
1.2 De la situation privée au problème public

Les quelques lignes ci-dessous ont pour but d'expliquer au lecteur la manière dont une problématique émerge pour finalement être l'objet d'une politique publique, c'est-à-dire comment, lors de la première étape du schéma ci-dessus (Figure 1), le problème est défini.

Knoepfel et al. (2010) identifient un processus évolutif qui permet à un problème d'être en définitive l'objet d'une politique publique. Premièrement, un problème n'est que privé. Il ne fait pas encore l'objet d'une mobilisation sociale. C'est celle-ci qui permet de l'ériger en problème social qui peut permettre de le mettre en avant de la scène. Il peut alors devenir un problème public à condition d'être thématiquement, condition *sine qua non* pour faire l'objet d'une politique publique. Ce processus se fait sous l'impulsion de « demandes issues de groupes sociaux particuliers et le développement d'un débat public » (Knoepfel et al. :

2010, p. 109). Mais un objet peut faire face à des écueils menant à l'échec du passage d'un niveau à l'autre. Ainsi, s'il n'y a pas de mobilisation sociale, il ne deviendra jamais un problème social et s'il n'y a pas de thématization politique, il n'y a pas de mise à l'agenda politique. En conséquence, il ne sera pas un problème public pouvant faire l'objet d'une politique publique. Toutefois, même si un problème est public, il n'est pas garanti d'être l'objet d'une politique publique. Celle-ci peut finalement ne pas être adoptée ou appliquée (Knoepfel et al. : 2010). La figure ci-dessous (Figure 2) retrace cette évolution.

Figure 2 : Processus de définition d'un problème public et écueils possibles



Source : Knoepfel et al., 2010, p. 111.

Depuis 2003 et les dernières votations populaires sur le nucléaire, la question de la sortie du nucléaire avait été écartée par le peuple et l'intervention de l'Etat était ainsi exclue. En revanche, cela n'a pas signifié le recul du problème, celui-ci étant toujours politisé. En effet, les partis de gauche comme le Parti Socialiste Suisse (PSS) ou Les Verts restaient opposés à l'exploitation des centrales nucléaires. L'accident de Fukushima mène à reposer la question d'une intervention de l'Etat, ce qui n'était en revanche plus d'actualité depuis huit ans.

1.3 Phénomènes pouvant forcer la mise à l'agenda politique

Plusieurs phénomènes observés sont susceptibles de conduire à une mise à l'agenda politique en Suisse et doivent nous mener à poser notre questionnement au bon niveau.

Knoepfel et al. (2010) identifient plusieurs éléments que peuvent mobiliser des acteurs dans une lutte pour imposer leur point de vue. Premièrement, la médiatisation de l'objet, comme nous l'avons vu auparavant. Cette tactique vise à s'attacher l'opinion publique afin de mettre à l'agenda le problème et obliger les acteurs publics à agir. Cela peut résulter d'une démarche autonome des acteurs lésés. Les grandes catastrophes exemplifient très bien ce phénomène. Souvent, les ONGs environnementales optent pour ce type de stratégie. Cela nous poussera à analyser si la couverture médiatique durant Fukushima a pu effectivement pousser la question sur les devants de la scène.

Deuxièmement, la mobilisation. Il s'agit d'attirer l'attention « sur le problème public à résoudre en alertant l'opinion publique ou en développant un discours et des revendications à l'attention des acteurs politico-administratifs » (Knoepfel et al., 2010, p. 114). Des mouvements comme le mouvement anti-nucléaire sont coutumiers de ce style d'action. Mais des outils comme des « initiatives populaires, des pétitions (...) » (Knoepfel et al. : 2010, pp. 14-15) peuvent être mobilisés. En conséquence, il ne faudra pas que nous focaliser sur des actions directes comme des manifestations puisque la contestation peut, en Suisse, emprunter des voies institutionnelles.

Troisièmement, la tenue d'élections. Ici, c'est la compétition électorale entre partis qui impose la mise à l'agenda. En s'accaparant la thématique, les partis redéfinissent le problème et en font un sujet où il est pertinent d'entreprendre une politique publique. L'élargissement du spectre électoral en est évidemment un des buts (Knoepfel et al. : 2010). Nous devons donc nous demander si dans un futur assez proche, des élections se sont tenues en Suisse poussant ainsi les partis à se saisir de la thématique afin de ne pas rester sur le carreau.

Quatrièmement, « l'anticipation interne ». Sur la base d'une mise en œuvre passée, les autorités politico-administratives redéfinissent elles-mêmes le problème. Cela se fait sur la base de rapports d'évaluation portant sur l'ancienne politique publique (Knoepfel et al. : 2010). Il sera difficile d'identifier si un tel processus se met en place, tout comme le suivant qui n'est autre que ce que les auteurs appellent « l'action corporatiste silencieuse ». Dans ce cas, des groupes qui défendent des intérêts particuliers agissent de manière discrète dans le but d'influencer la mise à l'agenda. Ce style de processus est souvent peu transparent. Cela se concrétise en des négociations entre ces groupes et les autorités (Knoepfel et al. : 2010).

Bien entendu, une mise à l'agenda est bien souvent une conjugaison de plusieurs de ces phénomènes (Knoepfel et al. : 2010). Il faudra donc rester attentif à toutes les possibilités.

1.4 Le précédent helvétique

Avant de dresser une esquisse du paysage politique suisse en matière énergétique, il convient de préciser que la Suisse a déjà connu un cas de figure dans lequel, suite à une catastrophe industrielle, un changement de politique a été mené. Knoepfel et al. (2010) relatent ainsi que « le moment fondateur de la politique fédérale de protection contre les accidents majeurs suisse réside dans l'événement du 1^{er} novembre 1986, à Schweizerhalle, près de Bâle, qui reste gravé dans toutes les mémoires : un incendie ravage un entrepôt de l'entreprise chimique Sandoz et provoque un nuage de gaz toxique, ainsi qu'un déversement dramatique de produit

chimique dans le Rhin, causant la mort de milliers de poissons et l'impossibilité de prélever de l'eau potable jusqu'aux Pays-Bas pendant une longue période. Cette catastrophe a conduit à repenser la gestion des risques en Suisse à travers l'élaboration de l'Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs du 27 février 1991 » (Knoepfel et al. : 2010, pp. 433-434). Cela confirme donc que notre questionnement est tout à fait pertinent.

1.5 Le paysage politique suisse en matière énergétique

Il convient dans cette section de présenter la configuration politique en matière énergétique en Suisse. Mais, il faut commencer par donner quelques informations sur les implications qu'a le système politique suisse pour le secteur de l'énergie. Un système caractérisé par la démocratie directe entraîne un processus de décision long. Le système politique suisse connaît en outre une absence d'un parti dominant, impliquant l'existence d'une pluralité de partis, ce qui demande une recherche perpétuelle de consensus. De plus, c'est un système fédéral dans lequel chacun des cantons possède une certaine autonomie (Zimmermann : 2001).

1.5.1 Le système politique suisse : généralités

Il convient de faire quelques rappels généraux plus approfondis sur le système politique suisse. Le système est de démocratie directe ou semi-directe et fédéraliste bicaméral. La première chambre est le Conseil national. Il est constitué de représentants du peuple, chaque canton ayant droit à un nombre de Conseillers nationaux en rapport à leur poids démographique, bien entendu élus par le peuple. La deuxième chambre est le Conseil des Etats. Les représentants y sont ceux des cantons, chacun d'entre eux a droit à deux représentants élus par le peuple, à l'exception des anciens demi-cantons qui n'en ont qu'un³. Les deux chambres parlementaires possèdent les mêmes compétences. Ce volet représente la face représentative du système politique suisse (Kriesi et Trechsel : 2008).

D'un autre côté, la Suisse possède des outils de démocratie directe (Kriesi et Trechsel : 2008) :

- Le référendum obligatoire : « which submits any amendment of the Constitution to the approval of a double majority of both the people and the cantons » (Kriesi et Trechsel : 2008, p. 52) ;

³ Au sens de l'art. 142/4 de la Constitution fédérale, les cantons Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Nidwald, Obwald, Appenzell Rhodes-Intérieur, Appenzell Rhodes-Extérieur n'ont droit qu'à une demi-voix.

- Le référendum facultatif : « if 50,000 voters sign a petition opposing a bill 90 days after its passage in the bicameral Parliament, the bill must then be approved by a majority in a referendum vote in order for the bill to be enforced » (Papadopoulos : 2001, p. 36) ;
- L'initiative populaire : « if 100,000 signatures are collected within 18 months to propose a constitutional amendment, then a referendum must be held. The outcome will be binding, provided a majority of voters *and* of cantons supports the proposal » (Papadopoulos : 2001, p. 36).

Lorsqu'un vote requiert la majorité des cantons, un canton possède une voix, alors qu'un demi canton possède une demi voix (Kriesi et Trechsel : 2008). Le référendum a force obligatoire en Suisse et non consultative, il joue à ce titre le rôle de veto, alors que l'initiative populaire a un rôle pro-actif (Papadopoulos : 2001). Notons également que lors d'une initiative populaire, le parlement a le droit de proposer un contre-projet. Dès lors, si les initiants ne retirent pas leur initiative, le peuple est amené à se prononcer sur les deux objets. Dans le cas où les deux passeraient en votations, une question subsidiaire demande d'arrêter sa préférence entre le contre-projet ou l'initiative (Kriesi et Trechsel : 2008).

1.5.2 Le coalitions politiques en politique énergétique suisse

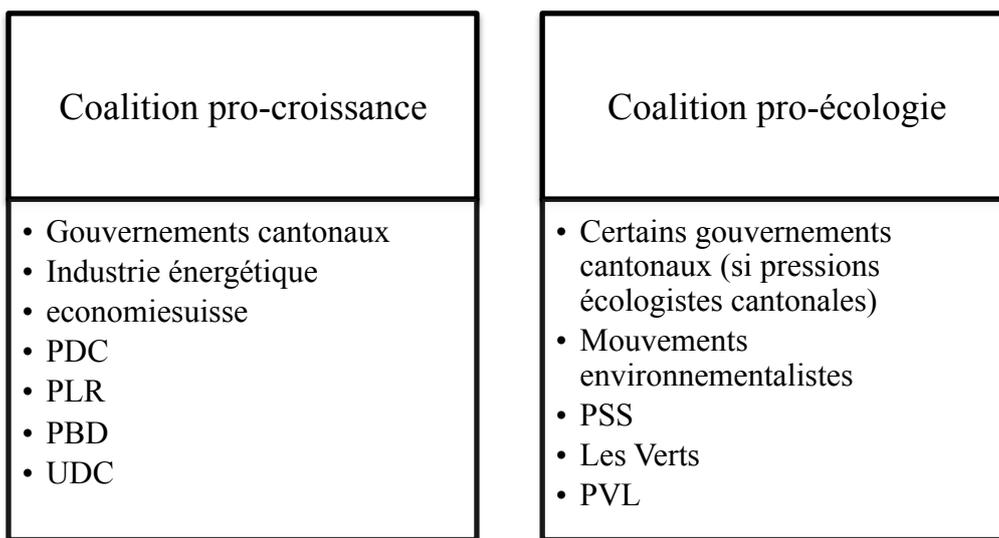
Venons-en maintenant à la politique énergétique. La structure de l'élite politique en matière d'énergie est divisée en deux coalitions (voir Figure 3) : la coalition pro-croissance et la coalition pro-écologie. Kriesi et Jegen (2001) expliquent que des périodes d'instabilité durant lesquelles il y a une impasse politique en raison des pressions exercées par la coalition minoritaire, ainsi que de pressions extérieures, font suite à des périodes d'équilibre caractérisées par la dominance de la coalition majoritaire. Cependant, en Suisse, les deux coalitions ont eu une influence similaire depuis la poussée de la coalition pro-écologie, ce qui a plongé le pays dans une impasse politique en matière d'énergie (Kriesi et Jegen : 2001).

Composition des coalitions

Toujours selon les mêmes auteurs, la coalition pro-croissance (voir Figure 3) est composée des gouvernements cantonaux (bien que ceux-ci peuvent glisser du côté de la coalition pro-écologie en fonction des pressions des milieux écologistes), des acteurs économiques (représentés par l'industrie énergétique et pour le reste de l'industrie, par l'organisation faîtière de l'industrie suisse le *Vorort*, aujourd'hui *economiesuisse*, suite à la fusion de la *Vorort* et de La société pour le développement de l'économie suisse (*economiesuisse* : *Qui*

sommes-nous ?), et des partis du centre droit⁴ qui sont le Parti Démocrate Chrétien (PDC), le Parti Libéral Radical (PLR, issus de la fusion du Parti Radical et du Parti Libéral) et le parti de la droite populiste l'Union Démocratique du Centre (UDC) (Kriesi et Jegen : 2001). Il faut également ajouter à cette coalition un nouveau parti du centre droit qui a vu le jour après une scission de l'UDC, le Parti Bourgeois Démocratique (PBD). Ces auteurs notent également que les membres de ces partis sont proches des milieux économiques cités en raison du Forum de l'énergie qui est une plate-forme commune d'échange entre membres des milieux politiques et industriels (Kriesi et Jegen : 2001).

Figure 3 : Composition des deux coalitions en matière de politique énergétique



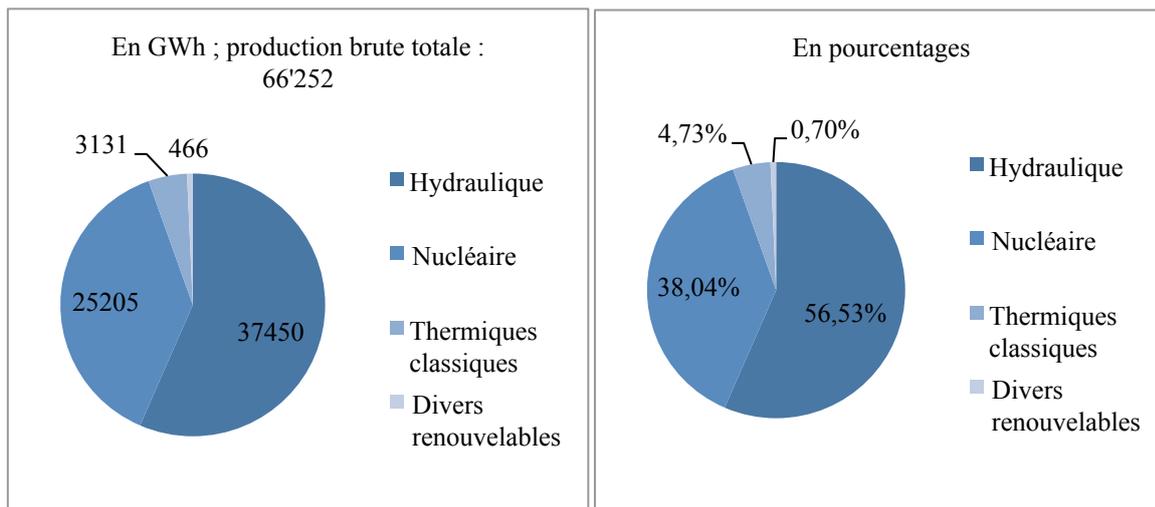
La coalition pro-écologie (voir Figure 3) est quant à elle composée des mouvements environnementalistes, de certains gouvernements cantonaux plus attentifs aux questions d'environnement en raison des pressions émanant du peuple et des mouvements écologistes au niveau cantonal, de lobbyistes pro-efficacité énergétique ainsi que ceux proches des nouvelles technologies et de membres du Parti Socialiste Suisse (PSS) et du Parti Ecologiste Suisse (PES) (Kriesi et Jegen : 2001). Nous ajouterons encore une fois un nouveau venu à cette coalition, les Verts Libéraux (PVL). Il est important pour la suite de noter que Kriesi et Jegen relève que certains membres des partis appartenant à la coalition pro-croissance se retrouve en fait dans la coalition pro-écologie en raison de valeurs personnelles (Kriesi et Jegen : 2001).

⁴ La position gauche-droite des partis politiques suisses est déterminée selon une étude de Hug et Schultz (2007).

1.5.3 La production d'électricité en Suisse

Dans leurs substances, les législations sur l'énergie ont pris, depuis une vingtaine d'années, le sens du respect de l'environnement autant dans une optique de changement climatique que dans d'autres secteurs (Zimmermann : 2001). C'est pourquoi les énergies fossiles sont peu présentes dans la production d'électricité dont la source hydraulique est de 56,53%, 37'450 Giga Watt heure (GWh), alors que la source nucléaire est de 38,04%, 25'205 GWh, une faible part restante, 0,7%, est assurée par d'autres énergies renouvelables (voir Figure 4).

Figure 4 : Production d'électricité en Suisse en 2010



Source : d'après des données de l'Office fédéral de la Statistique (OFS), *Approvisionnement et consommation, Production d'électricité*.

2. Hypothèses de recherche

Il est question, dans ce chapitre, d'exposer les hypothèses qui émergent de la revue de la littérature et qui s'insèrent dans le contexte suisse. Celles-ci poursuivent l'objectif de répondre à la question de recherche que nous nous sommes posés, à savoir : l'accident nucléaire de Fukushima a-t-il produit des inflexions en politique nucléaire suisse ? Et si oui, lesquelles ? Il s'agira ensuite de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses lors de la partie suivante à l'aide de différentes méthodes que nous présenterons en fin du présent chapitre.

2.1 L'influence des médias

Il a été fait mention que l'image véhiculée par les médias joue un rôle important sur la perception du problème et même sur l'émergence du problème dans le débat public (Baumgartner et Jones : 1991 ; Birkland : 1998 ; Birkland et Lawrence : 2008). Le fait que les

médias couvrent un événement pousse citoyens, politiques, etc. à se focaliser sur celui-ci. Dès lors, il est plus facile de se rendre compte d'un manquement ou dysfonctionnement d'une politique publique. De plus, les médias influencent la perception que le lecteur, auditeur ou spectateur peut se faire du sujet en fonction du contenu de l'information, mais aussi par l'image que véhiculent les médias.

La première hypothèse émise est que la couverture médiatique de l'accident de Fukushima a provoqué un retour du débat public sur l'énergie nucléaire en Suisse.

Certains auteurs (par exemple, De Boer et Catsburg : 1988 ; Renn : 1990) ont mis en évidence que suite aux accidents industriels, l'opinion publique change de manière brutale avant que celle-ci ne revienne à un état proche de celui avant accident (De Boer et Catsburg : 1988 ; Renn : 1990). Cela permet de faire la sous-hypothèse suivante :

La couverture médiatique a eu un impact sur l'opinion publique qui évolue de manière négative par rapport à l'énergie nucléaire à court, voire moyen terme.

2.2 Remobilisation des mouvements antinucléaires

Les mouvements sociaux sont également sensibles à de tels événements (Birkland : 1998), ce qui provoquent des pics d'activités. En Suisse, ceux-ci utilisent des formes d'action multiples comme l'initiative populaire, les pétitions ou des manifestations, voire dans certains cas des actions violentes (Knoepfel et al. : 2010). Ce qui permet d'émettre l'hypothèse suivante :

L'accident de Fukushima et les effets de sa couverture médiatique ont offert l'opportunité aux mouvements antinucléaires de réinvestir cet espace politique et de lancer de nouvelles mobilisations sous diverses formes (institutionnelles et d'actions directes). D'autres acteurs sont amenés à prendre part au débat par la force des choses.

2.3 Bouleversement de la coalition dominante

Suite à un choc extérieur ou issu d'un processus d'apprentissage interne au système politique, certains acteurs politiques peuvent entreprendre un changement de position. Le poids des coalitions s'en trouve modifié et la politique prend une nouvelle direction (Jenkins-Smith et Sabatier : 1994). Des périodes de changement font donc suite à des périodes de stabilité. Certains acteurs politiques jouent un rôle d'intermédiaire afin de trouver un consensus politique sur la question (Kriesi et Jegen : 2001). Cela, ajouté au fait que l'approche

d'élection peut conduire les partis à se repositionner dans un but électoraliste (Jenkins-Smith et Sabatier : 1994 ; Knoepfel et al. : 2010), amène à formuler l'hypothèse suivante :

Les acteurs proche de l'électorat, donc les partis politiques, se doivent de remettre en question leur position, d'autant plus à l'approche d'une élection. Ce réalignement entraîne une modification de la coalition dominante. Les partis du centre droit se seraient repositionnés sur le sujet de la politique nucléaire en rejoignant la coalition pro-écologie, défavorable à l'énergie nucléaire (à l'exception des Verts Libéraux qui n'y étaient pas opposés). Cela aurait contribué à prendre la décision gouvernementale de sortir de l'énergie nucléaire à l'aube de 2034 en Suisse.

2.4 L'épée de Damoclès, la démocratie directe

La coalition pro-écologie, au sens de Kriesi et Jegen (2001), a accumulé un potentiel d'action important (Knoepfel : 2007). Selon ces deux derniers auteurs, la potentialité de force politique du peuple que lui confèrent les instruments de démocratie directe a déjà œuvré par le passé en matière nucléaire. En effet, suite à la catastrophe de Tchernobyl en 1986, le peuple a voté en faveur de l'interdiction de construire une nouvelle centrale nucléaire en 1988 et en faveur de l'adoption d'un moratoire de dix ans sur la question nucléaire en 1990 (Kriesi et Jegen : 2001). En rejoignant les auteurs défendant que les acteurs politiques sont capables d'apprentissage sur base d'expérience antérieure du système (par exemple, Jenkins-Smith et Sabatier : 1994 ou Knoepfel et al. : 2010), la dernière hypothèse postule que :

Le Conseil fédéral, par un processus d'apprentissage interne au système, a anticipé une initiative populaire en faveur de la sortie de l'énergie nucléaire, ce qui a infléchi la décision allant dans ce sens suite à la catastrophe de Fukushima.

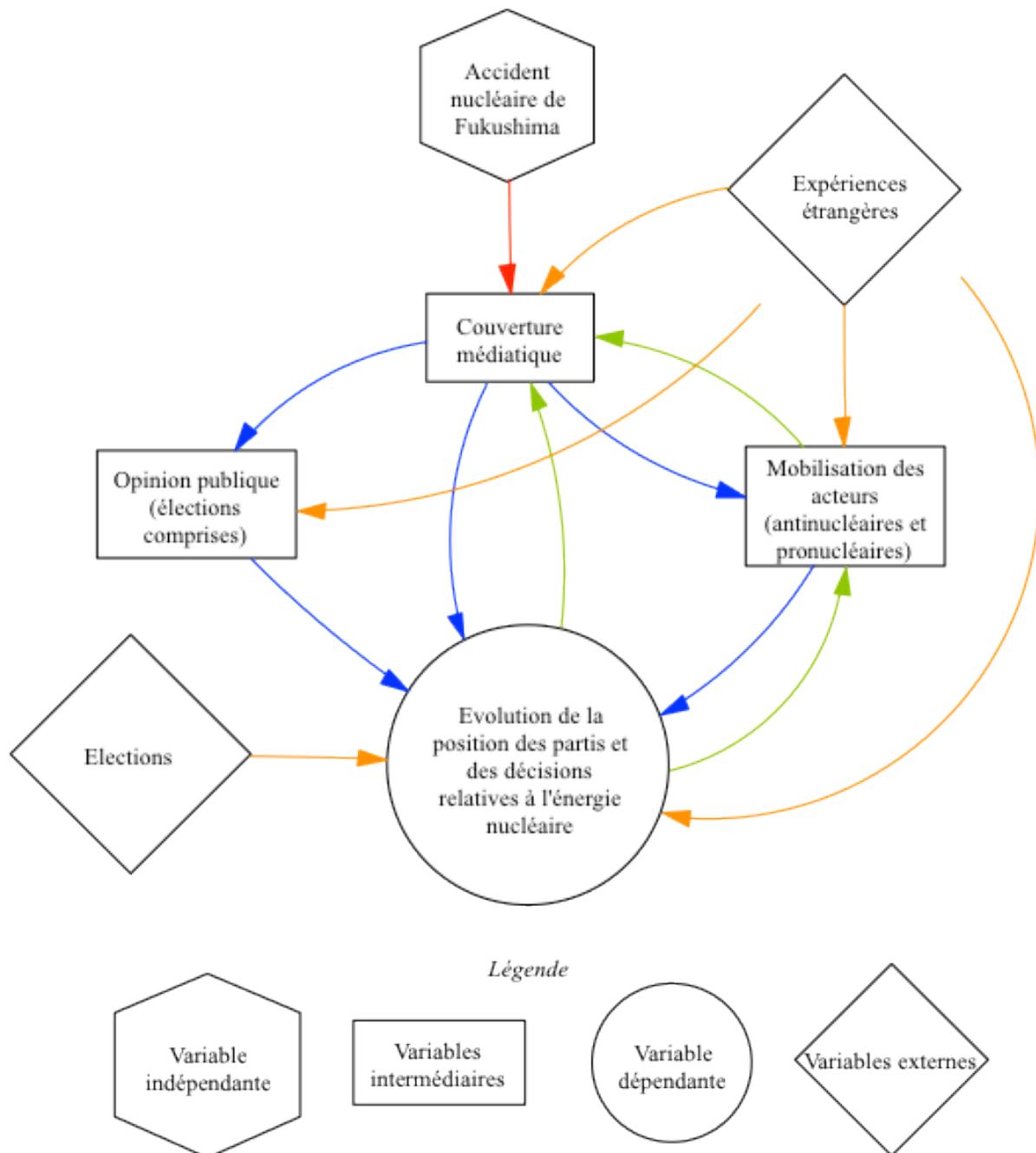
3. Processus causal

Le schéma ci-dessous (Figure 5) représente le processus causal induit par le stimulus que représente l'accident nucléaire de Fukushima pour aboutir à une décision de sortie de l'énergie nucléaire. Il peut être situé à l'étape de la mise à l'agenda dans le cycle des politiques publiques de Knoepfel et al. (2010) (voir Figure 1).

Les acteurs, en raison de l'accident de Fukushima, sont amenés à se poser la question de l'exploitation de centrales nucléaires en Suisse. Ce qui signifie que ceux-ci réévaluent la politique en vigueur. Au travers de l'histoire de la politique nucléaire suisse, il est identifiable

que cette question s'est reposée de manière cyclique (cf. infra). Cependant, dans le passé ces questions émanaient d'initiatives populaires (mouvement bottom-up). C'est la première fois que la première impulsion se profile de manière top-down, bien que par la suite un mouvement bottom-up se soit également mis en place puisque deux initiatives populaires ont été lancées (cf. infra).

Figure 5 : Schéma causal



La variable dépendante est représentée par un cercle, l'évolution de la position des partis et des décisions relatives à l'énergie nucléaire, alors que le stimulus peut être considéré comme

la variable indépendante et est représentée par un hexagone. Les variables représentées par des rectangles sont des variables intermédiaires, elles sont explicatives de la variable dépendante mais expliquées et explicables par la variable indépendante ainsi que par d'autres variables intermédiaires. Les variables représentées par des losanges peuvent être appréhendées comme des variables auxiliaires externes au sous-système. En effet, celles-ci sont externes au système politique traitant de l'énergie nucléaire, voire dans un cas externe au système politique suisse.

Une fois le stimulus créé par l'accident de Fukushima, le système s'autonourrit pendant un certain temps, car toute prise de position ou de décision d'un des acteurs stimule le processus par un jeu d'influences. Celles-ci sont représentées par les flèches. En rouge, il s'agit de l'influence de départ ; en bleu, des influences explicatives ; en vert, des influences rétroactives qui permettent au système de s'autonourrir ; enfin, en orange les influences extérieures au sous-système.

4. Méthodologie

Chacune des hypothèses émises ci-dessus demandent de se plier à un type d'investigation différent, ce qui sous-entend une méthodologie différente. Chacune d'entre elle est exposée dans les lignes qui suivent.

4.1 La politique nucléaire : lecture historique

La politique nucléaire suisse sera abordée sous une perspective historique. Cela permettra de se rendre compte du développement, des changements ou revirements de politiques au fil du temps et des événements.

4.2 Les médias : fréquence d'occurrences d'un sujet

Pour se rendre compte de la couverture médiatique offerte à l'accident de Fukushima, une recherche dans une base de données journalistique permettra de voir combien d'articles de presse ont couvert l'accident entre celui-ci et la période de recherche. Cette méthode a été adoptée par Birkland et Lawrence (2002) avec des résultats probants. La recherche sera opérée depuis la base de données *LexisNexis*⁵ et portera sur deux journaux, l'un germanophone, le *Tages-Anzeiger*, l'autre francophone, *La Tribune de Genève*. Le choix de

⁵ La recherche a été effectuée à la bibliothèque de l'Université de Lausanne qui bénéficie d'un accès à cette base de données.

ces deux journaux s'est imposé pour deux raisons. Tout d'abord la base de donnée *LexisNexis* donne accès à des recherches sur ces quotidiens. Deuxièmement, ils ont un taux de pénétration dans leur région linguistique équivalent (13%) (OFS : 2007). L'analyse de la presse italophone est malheureusement rendue impossible car *NexisLexis* ne comporte pas de titre suisse italophone. Cependant, le choix se serait porté sur le *Giornale del Popolo* qui connaît le taux de pénétration le plus proche des deux autres quotidiens sélectionnés (OFS : 2007). La recherche a été effectuée mois par mois entre le 11 mars 2011, date de l'accident, et le 10 juillet 2012 (l'option de dédoublement a été utilisée en mode élevé⁶).

4.3 Les mouvements antinucléaires : fréquence d'activités

Afin de rendre compte des actions menées par les mouvements antinucléaires, et dans le but de savoir si l'accident de Fukushima les a stimulés, nous ferons un relevé des actions menées dans les années avant l'accident de Fukushima et un autre après. Ce, sur la base de revues de presse. Ce système est utilisé par certains auteurs pour rendre compte des actions des mouvements sociaux et de leur intensité (Giugni : 2001). Enfin, en mettant en lien ces actions avec des événements et les politiques dans le temps, il sera possible de relever des similarités avec les accidents nucléaires passés et des pics d'activités révélateurs. Cela permettra de se rendre compte si l'accident de Fukushima a opéré un changement dans la mobilisation des mouvements antinucléaires.

4.4 L'opinion publique : les sondages

Le comportement de l'opinion publique sera analysé sur la base d'études réalisées par l'institut *Gesellschaft für praktische Sozialforschung* de Zürich (GFS) pour le cas suisse, alors que le cas des pays européens sera abordé grâce à des Eurobaromètres spéciaux produits par la Commission européenne. Les statistiques utilisées ne sont que descriptives, cela ne permet donc pas d'identifier des relations corrélations entre divers événements.

4.5 Les partis et mouvements patronaux/syndicaux : la position avant et après l'accident de Fukushima

La position de soutien ou d'opposition à l'utilisation de l'énergie nucléaire par les partis politiques sera investiguée de manière chronologique. La position des partis sera étudiée dans les années avant la catastrophe de Fukushima et dans un second temps après la catastrophe sur base de leurs prises de position et de leurs programmes. Cela permettra de dégager l'état de la coalition pro/antinucéaire avant et après cet épisode. Il sera ainsi possible d'observer si

⁶ Trois possibilités existent : désactivé, moyen ou élevé.

effectivement il y a eu un changement de majorité après l'accident nucléaire de Fukushima. Deux autres acteurs, moins proches de l'électorat, seront également l'objet de notre intérêt, l'union patronale *economiesuisse* et l'*Union Syndicale Suisse* (USS).

4.6 Biais dus à la collecte de données dans la presse

L'utilisation de données provenant de la presse peut produire des biais et il s'agit d'en être conscient. Relevons notamment que Earl et al. (2004) avancent qu'une recherche sur une base de données comme *NexisLexis* peut conduire à louper certains événements communiqués par des formes d'informations non conventionnelles. Au vu de l'utilisation dont nous en faisons, cela ne devrait pas nous concerner, de plus, cela constitue l'un des seuls moyens à notre disposition pour collecter des données dans un laps de temps que nous laisse la réalisation d'un mémoire. Lors de recherches directes par les chercheurs, comme nous le faisons pour les mobilisations des mouvements antinucléaires, il est possible que les chercheurs loupent des informations (Earl et al. : 2004). Cependant, malgré ces biais, n'oublions pas que l'utilisation de revues de presse constitue bien souvent le seul moyen de collecter des données sur les mouvements sociaux et que si leurs actions de protestation ne sont pas relevées par les médias, alors elles n'atteindront pas leur but par manque de visibilité (Earl et al. : 2004). Au final, l'important est d'en être conscient : « The more we know about the structure and sources of bias in our data, the better prepared we will be to avoid erroneous interpretations of its patterns » (Earl et al. : 2004, p. 77).

Troisième partie : Quelques exemples et un cas d'étude, la politique nucléaire civile helvétique

1. Les conséquences de l'accident nucléaire de Fukushima en terme de politique nucléaire en Europe et au Japon

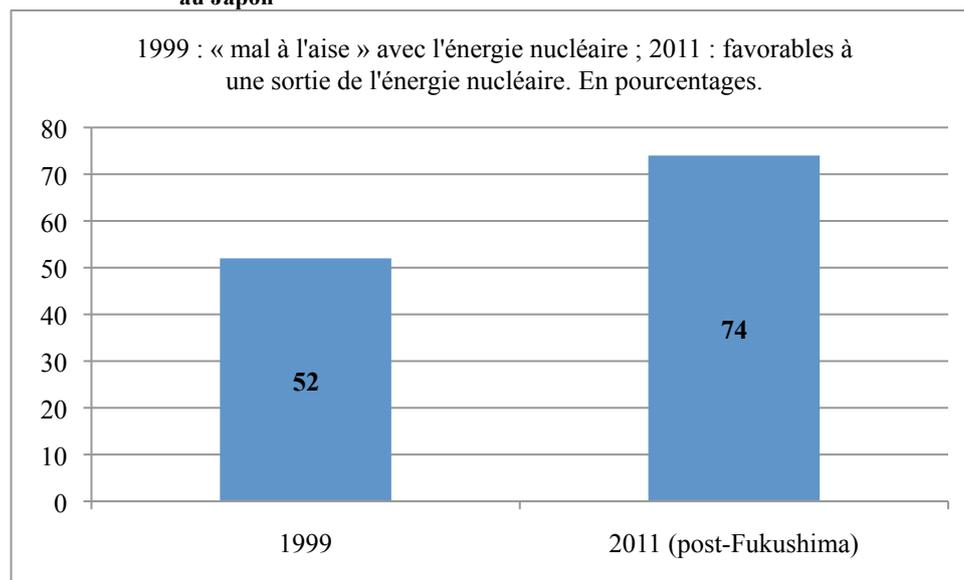
Avant d'envisager le cas suisse, un bref tour d'horizon sur les décisions prises dans d'autres Etats en Europe peut apporter des enseignements précieux, mais aussi déjà nous fournir des pistes afin de juger de la pertinence de nos hypothèses.

1.1 Japon

En termes politiques, les impacts ont été divers au Japon. Le programme énergétique japonais était fortement basé sur le concept d'indépendance énergétique et c'est dans ce but que le pays s'était tourné vers l'énergie nucléaire (Fuhrmann : 2012). Avant l'accident de Fukushima, le Japon disposait de cinquante-cinq réacteurs qui lui fournissait environ un tiers de son électricité. L'objectif était encore d'accroître cette part à 40% d'ici 2017 (Nicoll (éd.) : 2012) et 50% d'ici 2030 (Huenteler et al. : 2012). Suite à l'accident, le gouvernement japonais a déclaré vouloir abandonner la construction de nouveaux réacteurs et refondre son programme énergétique (Froggat et Schneider : 2011). Dans ce but, en octobre 2011, le Japon a publié un livre blanc contenant les volontés pour le futur énergétique du pays. L'objectif principal étant de baisser la dépendance envers l'énergie nucléaire (Huenteler et al. : 2011). Pour compenser ce manque d'énergie, le pays veut se tourner vers les énergies renouvelables (20% d'ici 2020 selon Huenteler et al.(2012)) et augmenter l'efficacité énergétique (Froggat et Schneider : 2011). En ce qui concerne les réacteurs existants et toujours opérationnels, ceux-ci ne pourront pas être remis en fonction sans passer une batterie de tests de résistance, devant notamment répondre à des critères leur permettant de résister à des catastrophes naturelles, comme celles rencontrées par la Japon en 2011. En outre, une remise en fonction est exclue sans l'aval du gouvernement central et local. Cependant, il sera compliqué pour ces derniers d'ignorer l'opposition de l'opinion publique à l'énergie nucléaire survenue après l'accident (Nicoll (éd.) : 2012). Néanmoins, l'opposition des Japonais au nucléaire n'est pas nouvelle. Suite à une série d'accidents nucléaires (moins graves que celui de Fukushima) dans

les années 1990, l'opinion publique connaissait déjà un fort pourcentage de personnes, 52%, qui se déclaraient « mal à l'aise » vis-à-vis de l'énergie nucléaire (voir Figure 6). Après l'accident de Fukushima, le pourcentage de personnes favorables à une sortie graduelle de l'énergie nucléaire se chiffrait à 74%. Cette opposition est assez vive pour que de nombreuses manifestations antinucléaires se soient déroulées durant les mois suivant l'accident nucléaire de Fukushima (Vivoda : 2012). Il y a quelques jours, l'apogée de ce mouvement semblait être atteinte avec une manifestation réunissant 170'000 personnes à Tokyo réclamant la sortie du nucléaire au Japon (Le Monde : 16.07.2012).

Figure 6 : Pourcentages de personnes se sentant « mal à l'aise » avec l'énergie nucléaire en 1999 et favorables à une sortie de l'énergie nucléaire en 2011 au Japon



Source : d'après des données de Vivoda : 2012.

Mais cet accident a aussi poussé le Japon à se poser d'autres questions comme celle des risques. Était-ce dû à un enchaînement de catastrophes peu ou pas prévisibles, ou alors était-ce davantage dû à un problème dans la manière d'appréhender les catastrophes au Japon de la part du législateur (Nicoll (éd.) : 2011) ?

1.2 Union européenne

Dans l'Union européenne, l'impact le plus visible a été l'adoption de tests de résistance : « A la suite de l'accident nucléaire de Fukushima, l'Union européenne a réagi rapidement et a convenu d'effectuer des tests volontaires pour la totalité des 143 réacteurs électronucléaires en service sur son territoire, sur la base de critères communs » (Commission européenne : 24.11.2011). Le but de ces tests est, selon M. Oettinger, commissaire européen à l'énergie, de s'assurer que les plus hautes normes de protection sont mises en vigueur afin de garantir la sécurité des citoyens. Les Etats exploitants le nucléaire dans l'Union Européenne, Allemagne,

Belgique, Bulgarie, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède ont soumis leurs centrales à ces tests. Cependant, des Etats tiers voisins entretenant une étroite collaboration avec l'Union Européenne ont également participé à ces tests. Notamment la Suisse et l'Ukraine, mais aussi « (...) la Lituanie qui procède actuellement au déclassement de sa dernière tranche nucléaire (...) » (Commission européenne : 24.11.2011). Ces tests sont menés sur une base volontaire et s'ils sont menés au niveau européen c'est, selon la Commission européenne, parce que la sécurité est indivisible et qu'il faut donc aller dans le sens de normes communes. Après le résultat des tests, soit une nouvelle législation sera proposée, soit un cadre de meilleure coopération dans le domaine nucléaire (Commission européenne : 24.11.2011).

Ces tests de résistance se concentreront sur trois piliers :

- « Evénements naturels extrêmes ayant joué un rôle à Fukushima, à savoir séismes et inondations de toutes sortes » (IFSN : 01.06.2011).
- « Conséquences de la perte d'approvisionnement en électricité et en eau de refroidissement : indépendamment de l'élément déclencheur, on suppose par ex. des scénarios avec défaillances persistantes d'approvisionnement en électricité et on en analyse les conséquences » (IFSN : 01.06.2011).
- « Efficacité des mesures de protection d'urgence : on postule des accidents graves pour lesquels on admet la défaillance de plusieurs systèmes de sécurité et barrières. Les contre-mesures préparées sont vérifiées » (IFSN : 01.06.2011).

Les rapports finaux seront disponibles en juin 2012 (IFSN : 01.06.2011).

L'Union européenne ne s'occupe donc que de questions d'évaluation des risques. C'est une chose nouvelle puisque, auparavant, les questions nucléaires restaient de compétence strictement nationale. D'ailleurs, Thomas (2012) considère cette action davantage comme une tentative masquée mais délibérée de s'octroyer une compétence nouvelle et comme une opération de communication pour rassurer en montrant que l'Union européenne agit afin de mieux contrôler les risques.

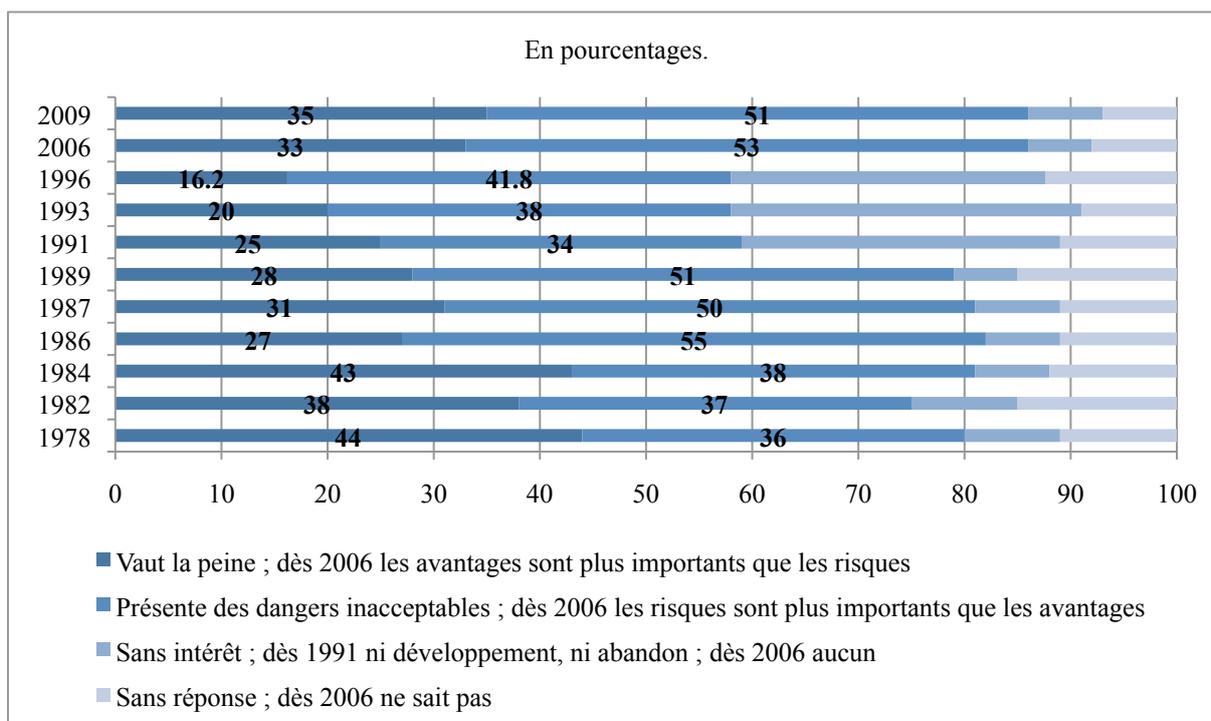
Les Eurobaromètres sur l'énergie nucléaire

L'Union européenne a, depuis longtemps, mené des sondages d'opinion via les Eurobaromètres spéciaux sur la question nucléaire. Cela nous permet de faire un premier test. Puisque ceux-ci sont menés dans les différents pays de l'Union européenne, nous pourrions nous assurer que l'effet d'un accident nucléaire sur l'opinion publique est bien une baisse de

confiance à court voire moyen terme, avant de retrouver des valeurs similaires à celles d'avant la période de crise, comme de nombreux auteurs l'avancent.

Nous disposons d'un premier set de données allant de 1978 à 2009. Dans un premier laps de temps de 1978 à 1996, il était demandé aux sondés un avis sur le développement de l'énergie nucléaire. Dans un deuxième laps de temps, de 2006 à 2009, il leur était demandé ce qui leur venait en premier à l'esprit lorsqu'ils pensaient à l'énergie nucléaire.

Figure 7 : Jugement des risques de l'énergie nucléaire dans l'Union européenne de 1978 à 2009



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Nous pouvons observer (Figure 7) qu'avant l'accident de Tchernobyl, au niveau de l'Union européenne, le pourcentage de personnes jugeant le développement de l'énergie nucléaire comme valant la peine se situait aux alentours de 40%, même pour l'année 1978 qui suivait l'accident de Three Mile Island. En revanche, suite à Tchernobyl ce pourcentage chute aux alentours des 20-30%. Dans le même temps, le nombre de personnes considérant les risques comme trop importants a augmenté suite à Tchernobyl pour atteindre des valeurs aux alentours des 50% contre 35-40% avant cet accident. Dans un deuxième temps, dès 1991, ce pourcentage retrouve des valeurs similaires à celles d'avant Tchernobyl. La différence se fait sur les personnes n'avouant pas d'intérêt pour la question.

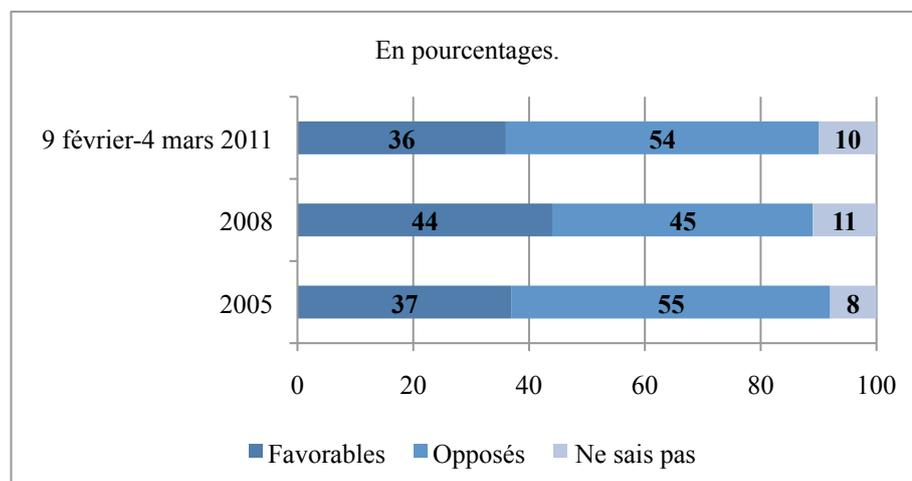
Le changement d'attitude vis-à-vis de l'énergie nucléaire après un accident important semble durer plus longtemps chez les personnes adoptant une position négative que chez les

personnes conservant une position positive vis-à-vis de l'énergie nucléaire. Cependant, le contexte a changé entre les années 1980 et les années 1990, ce qui pousse à rester prudent. D'autres facteurs pourraient expliquer cette évolution. Pour ce qui est des personnes plutôt opposées à l'énergie nucléaire, il semble qu'après un accident nucléaire important la situation se normalise à moyen terme. Ce qui est défendu par divers auteurs.

Nous pouvons également observer que, dans les années précédant l'accident de Fukushima, le pourcentage de personnes évaluant l'énergie nucléaire comme trop risquée par rapport à ses avantages était déjà relativement conséquent puisque supérieur à 50%. L'accident de Fukushima devrait, au vu des enseignements tirés des accidents précédents, renforcer cette tendance avant de décroître à moyen terme.

Le graphique ci-dessous (Figure 8) présente le pourcentage de personnes favorables ou opposées à l'énergie nucléaire au niveau de l'Union européenne de 2005 à 2011.

Figure 8 : Personnes favorables et opposées à l'énergie nucléaire dans l'Union européenne de 2005 à 2011



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Nous pouvons constater que depuis 2005, le pourcentage de sondés opposés à l'énergie nucléaire est supérieur à ceux favorables à cette énergie. Quelques semaines avant l'accident, il y avait déjà beaucoup plus de sondés opposés à cette énergie que de sondés favorables. Cette tendance devrait se renforcer après l'accident de Fukushima avant de retourner à la « normale » à moyen terme. Malheureusement, les Eurobaromètres spéciaux d'après Fukushima sur l'énergie nucléaire n'ont, pour l'heure, pas encore été publiés.

Dans la suite de ce chapitre, nous investiguerons les mêmes questions dans différents pays européens afin de voir s'il existe des différences selon les pays.

1.3 Allemagne

En juin 2011, le *Bundestag* avalisait la décision de la Chancelière fédérale Angela Merkel de sortir de l'énergie nucléaire pour 2022. Auparavant, la Chancelière annonçait un moratoire de trois mois sur la prolongation des dix-sept réacteurs allemands le 14 mars 2011. Un plan précis préparant l'arrêt de plusieurs réacteurs s'étalant de 2015 à 2022 était également décidé. Ce plan était le premier donnant des dates précises de mise hors exploitation de réacteurs nucléaires en Allemagne (Die Bundesregierung : 09.03.2012). Directement après l'accident de Fukushima, huit réacteurs étaient mis hors fonction de manière permanente, alors que les neuf derniers faisaient partie du plan de mise hors exploitation pour 2022 (Nicoll (éd.⁷) : 2012).

Jahn et Korolczuk (2012) assurent de l'ancienneté de l'opposition au nucléaire dans ce pays, remontant aux années 1970. Cette opposition est, probablement, la raison du succès des *Grünen* allemands qui s'opposait dès 1979 à la politique pro-nucléaire du *Sozialdemokratische Partei Deutschlands* (SPD) menée jusqu'à la décision de sortir du nucléaire dans les dix ans suivant l'accident de Tchernobyl. Cependant, longtemps l'alliance du centre droit avait réussi à maintenir le nucléaire. Ce jusqu'à l'arrivée de l'alliance du SPD et des *Grünen* qui voulaient réellement mettre en application la sortie de l'énergie nucléaire. Cette coalition avait déjà 2022 pour objectif. Cependant, en 2009, une nouvelle coalition prenait le pouvoir, celle du *Christlich Demokratische Union Deutschlands* (CDU) et du *Freie Demokratische Partei* (FDP) avec Angela Merkel à sa tête, qui décidait de relancer le programme nucléaire allemand. Ce, dans un but de devenir un exemple dans la lutte contre les émissions de CO₂ et de soutenir l'industrie électrique. Cette nouvelle donne a ravivé le débat pro-nucléaire – antinucléaire et a même induit une perte de l'électorat pour ces partis. Toujours selon Jahn et Korolczuk (2012), si nous ajoutons que dans trois *Länders* des élections se déroulaient en mars 2011, nous réunissons des conditions favorables pour pousser le gouvernement Merkel à prendre la décision de sortir de l'énergie nucléaire après Fukushima. La manœuvre avait, bien entendu, comme but de grignoter des suffrages aux *Grünen*. En fait, cette décision a été prise après le rapport d'un comité d'éthique mené par un ancien Ministre de l'environnement qui conseillait une limitation et même une sortie de l'énergie nucléaire, cela malgré le rapport d'une commission de sécurité assurant de la « robustesse » des réacteurs allemands. Certains, à l'instar d' Eggermont (2012) vont jusqu'à affirmer que cette décision a été préparée en amont avec des industriels comme Siemens.

⁷ L'abréviation éd. (éditeur) sera utilisée lorsqu'il s'agit de l'éditeur et non de l'auteur.

Finalement, le *Bundestag* avalisait cette décision. Les *Grünen* remportaient quand même une victoire historique au *Badem-Wurttemberg* en remportant pour la première fois le poste de Ministre président (Jahn et Korolczuk : 2012).

Wittneben (2012) postule que si le jeu politique en Allemagne a tant été influencé par l'accident de Fukushima, c'est parce que des élections régionales devaient se tenir peu après. Or, l'opinion publique en Allemagne est historiquement opposée au nucléaire et très sensible aux questions d'environnement. L'opposition au nucléaire est en quelque sorte appuyée par un fort soutien aux énergies renouvelables et leur capacité à prendre le relais. En outre, les médias ont choisi d'apporter un maximum d'informations comme pour instruire l'électeur afin de le rendre plus apte à s'exprimer. Finalement, selon Wittneben, les Allemands se sentent une proximité culturelle avec le Japon. Celle-ci serait axée autour de croyances en une technologie de pointe dans ces deux Etats. En conséquences, dans l'imaginaire collectif, si un accident d'une telle ampleur est possible au Japon, il l'est en Allemagne puisque les deux pays ont une forte tradition technologique. Ce sont ces éléments, soutient-elle, qui auraient poussé le gouvernement Merkel à changer de cap alors qu'au début de son mandat, c'est elle qui avait réintroduit le nucléaire. Dans l'opinion publique, cet accident aurait amené un climat de suspicions envers la branche industrielle nucléaire et envers le gouvernement. Ce sentiment serait arrivé via les médias. Ce qui aurait provoqué une demande accrue en transparence et relancé le débat public sur ce type d'énergie (Wittneben : 2012). Butler et al. (2011) arrivent aux mêmes conclusions sur la décision allemande et la proximité culturelle.

Dans ce contexte, en suivant la brève analyse de Wittneben (2012), l'élément média semble avoir joué un rôle important et stimulateur comme le suggère beaucoup d'auteurs travaillant sur la remise à l'agenda politique via des événements catalyseurs ou focalisateurs, ce qui va dans le sens de nos hypothèses.

Un tel revirement de situation, dans un pays proche géographiquement et culturellement de la Suisse, ne peut qu'avoir eu une influence. Il n'est pas possible de penser le cas suisse sans le lier au cas allemand. Si cela s'est déroulé de la sorte en Allemagne comme le suggère Wittneben (2012) ainsi que Butler et al. (2011), pourquoi donc les choses ne se seraient-elles pas déroulé de la même manière en Suisse où : les médias ont également largement couverts l'événement de Fukushima ; la population alémanique a eu un accès direct aux informations relayées en Allemagne ; selon Wittneben, il existe également une forte culture de la technologie proche de celle, présente en Allemagne et au Japon ; des élections se sont tenues

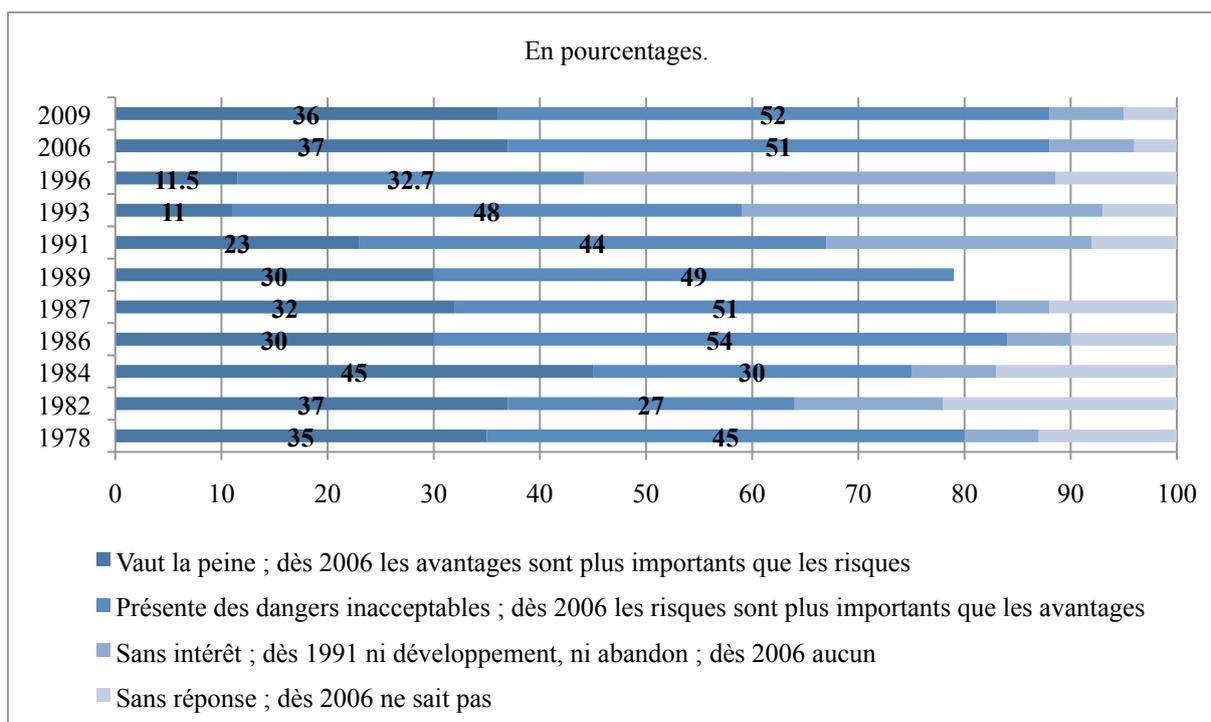
en automne 2011 ; les instruments de la démocratie directe peuvent contrôler la décision politique ou jouer le rôle de mise à l'agenda et ainsi provoquer des comportements d'anticipation de la part des décideurs politiques (Papadopoulos : 2001) ?

Les Eurobaromètres sur l'énergie nucléaire

Les Eurobaromètres confirment, comme dans le cas de l'Union européenne entière, l'impact de Tchernobyl sur la position de l'opinion publique (voir Figure 9). Il faut toutefois marquer une différence avec l'ensemble de l'Union européenne. Le pourcentage de personnes considérant les dangers de l'énergie nucléaire comme inacceptables reste important jusqu'au milieu des années 1990, ce qui n'est pas le cas au niveau européen où l'effet de Tchernobyl est de plus courte durée.

En revanche, à l'instar de ce qui se passe au niveau européen, la fin des années 2000 voient ce pourcentage retrouver des valeurs au-delà des 50%. En comparaison avec l'Union européenne entière, l'opinion publique allemande ne semble donc pas plus opposée à l'énergie nucléaire, ce qui infirme l'hypothèse de Wittneben (2012) qui défend que le contexte culturel allemand est plus propice aux opinions antinucléaires.

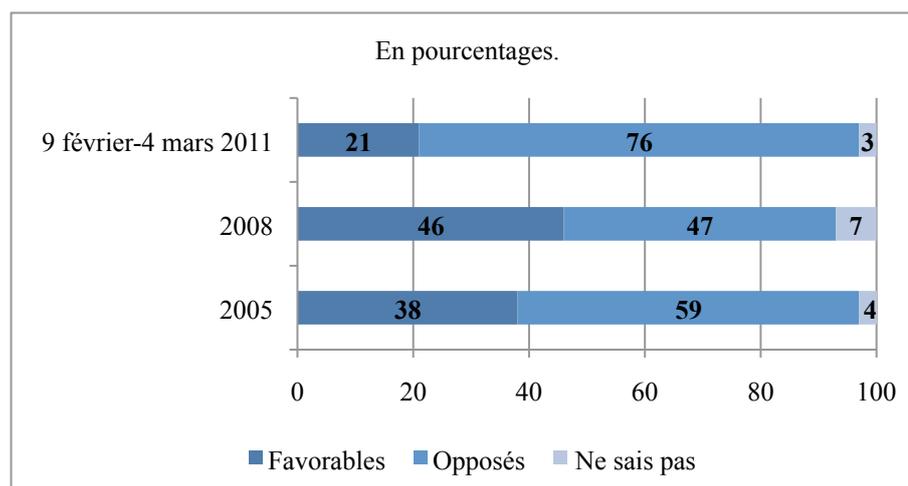
Figure 9 : Jugement des risques de l'énergie nucléaire en Allemagne de 1978 à 2009



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Pourtant, si nous nous rapprochons de l'accident de Fukushima et prenons des données qui portent sur l'opposition pro/antinucéaire plutôt que des dimensions relatives aux risques, ce mouvement d'opposition s'accroît. Effectivement, alors que le pourcentage de personnes défavorables à l'énergie nucléaire a chuté de 2005 à 2008 de 12%, passant de 59% à 47%, de 2008 à 2011 il a fortement augmenté atteignant les 76% (voir Figure 10).

Figure 10 : Personnes favorables et opposées à l'énergie nucléaire en Allemagne de 2005 à 2011



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Nous n'avons ici aucun élément permettant d'expliquer ce qui apparaît comme un soudain renforcement de l'opposition populaire à l'énergie nucléaire. Il faudrait pour cela s'adonner à une analyse spécifique du contexte allemand ce qui n'est pas l'objectif de ce travail. Ce qui est intéressant, c'est que ce renforcement ne se fait pas au détriment des personnes ne se prononçant pas, mais bien à celui de ceux favorables à l'énergie nucléaire. En conséquence, suite à Fukushima, même si cette tendance devrait se renforcer, cela devrait se faire dans des proportions moindres que dans d'autres Etats puisque l'Allemagne connaît déjà une forte opposition à l'énergie nucléaire. Cette fois, cela confirme l'hypothèse avancée par Wittneben (2012).

1.4 Royaume-Uni et France

Au Royaume-Uni, le *Office of Nuclear Regulation* a rassuré le peuple britannique de la sécurité des installations nucléaires. Cependant, il a émis des recommandations supplémentaires suite à l'accident de Fukushima (Nicoll (éd.) : 2012). Bien que le soutien aux projets de nouveaux réacteurs nucléaires ait chuté depuis l'accident de Fukushima, il devrait être toujours assez important pour poursuivre ces constructions (Nicoll A. (éd.) : 2011). Wittneben (2012) explique cette dichotomie des chemins par rapport à l'Allemagne par un contexte tout à fait différent. La proximité culturelle par rapport au Japon n'existe pas. Cet événement est survenu dans un pays bien trop éloigné pour avoir un impact significatif sur l'imaginaire collectif sans qu'un nuage radioactif n'atteigne le pays. Il n'y avait ni élections prévues, ni une couverture médiatique aussi importante qu'en Allemagne. Dans ce pays, le nucléaire est vu comme une solution pour réaliser les objectifs de baisse des émissions de

CO₂ ; l'abandonner signifierait échouer dans cette quête car le secteur des énergies renouvelables y est bien moins développé. De plus, le mouvement antinucléaire possède une force anecdotique (Wittneben : 2012). Dans ces conditions, un arrêt des projets nucléaires anglais n'a pas été sérieusement envisagé.

La France de son côté a exclu la tenue d'un référendum sur l'énergie nucléaire. Il est clair aux yeux du gouvernement que l'énergie nucléaire est primordiale dans ce pays dont 75% de l'électricité a pour source le nucléaire. La remise en question de ce type d'énergie est donc hors de question (Goldemberg : 2011).

Les Eurobaromètres sur l'énergie nucléaire

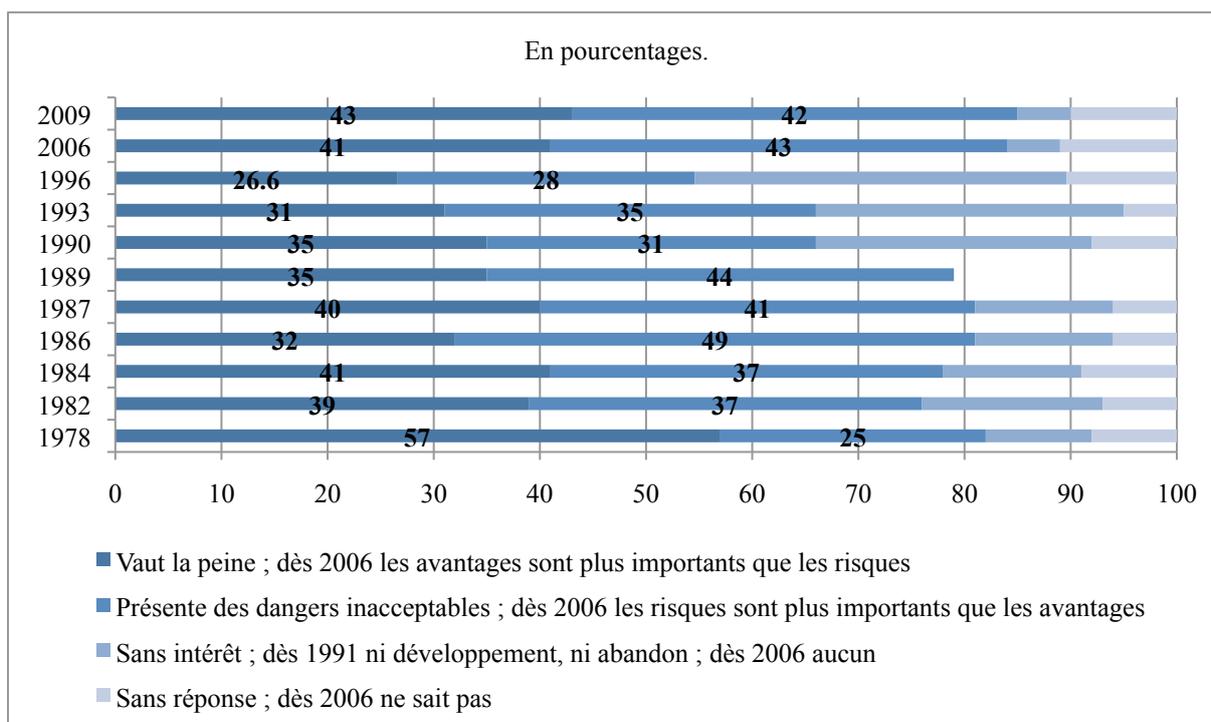
Un commentaire récent défend que seule l'opinion publique de deux pays n'était pas significativement chamboulée par l'accident de Fukushima, le Royaume-Uni et les Etats-Unis (Nicoll (éd.) : 2012). Ce qui est mis en doute par les observations que nous ferons ci-dessous. De plus, la France pourrait connaître une situation similaire à celle du Royaume-Uni.

Les Eurobaromètres permettent d'observer qu'après Tchernobyl, au Royaume-Uni, autant le pourcentage de sondés jugeant que l'énergie nucléaire valait la peine que le pourcentage de ceux jugeant les risques inacceptables a changé. Entre cet accident et la fin des années 1980, les sondés jugeant que cette énergie vaut la peine a chuté, alors que ceux jugeant ses risques inacceptables a augmenté. Au final, les choses revenaient à la normale au début des années 1990 (voir Figure 11). Ce qui semble invalider la thèse présentée ci-dessus, car si lors de l'accident de Tchernobyl une tendance s'est dégagée, il est fort probable qu'elle se reproduise lors de celui de Fukushima.

La France connaît une situation plus ou moins similaire pour les sondés jugeant les risques inacceptables. En revanche, il est intéressant d'observer qu'une majorité des sondés français jugeait que cette énergie valait la peine avant Tchernobyl, mais que cela n'était plus le cas après (voir Figure 12). La France ne connaît donc pas une situation proche de celle du Royaume-Uni après Tchernobyl.

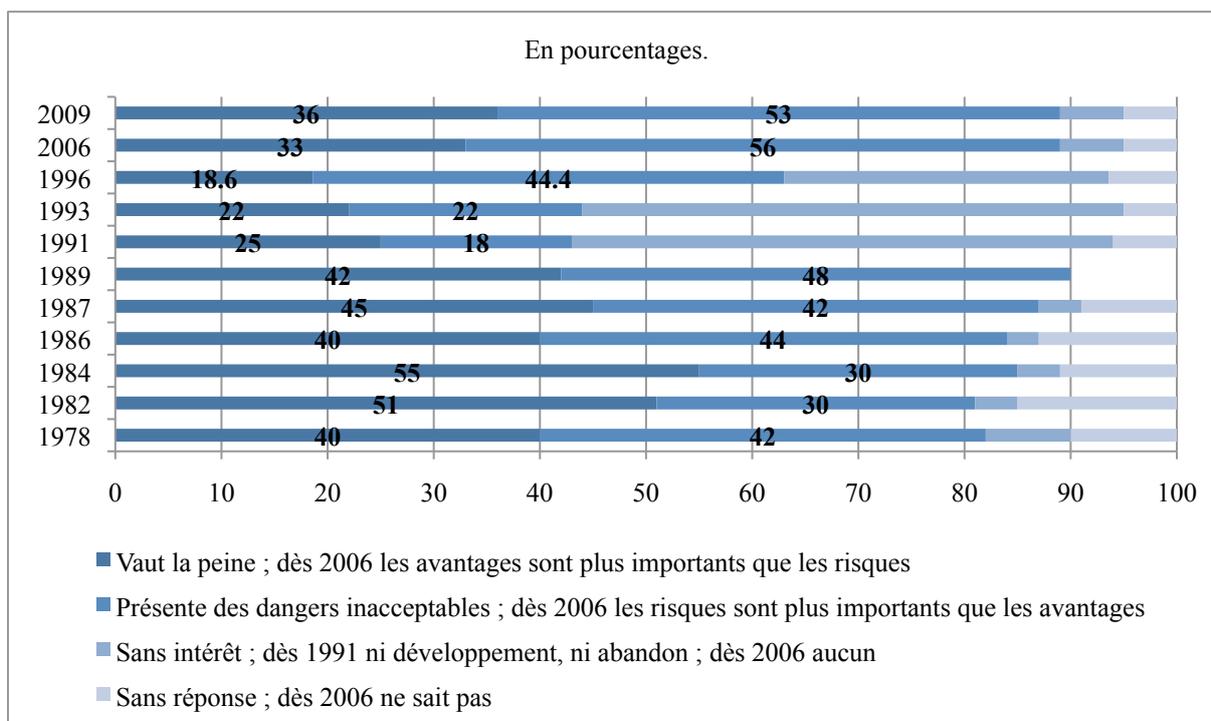
Il en va d'ailleurs de même pour les années plus récentes. Les britanniques étant beaucoup plus divisés lorsqu'il s'agit d'évaluer si les risques sont plus importants que les avantages ou non. Alors que les sondés français sont davantage à les évaluer comme plus importants (voir Figure 11 et Figure 12). Ainsi, alors que la France s'inscrit dans la tendance plus globale européenne, le Royaume-Uni, lui, présente une situation différente.

Figure 11 : Jugement des risques de l'énergie nucléaire au Royaume-Uni de 1978 à 2009



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Figure 12 : Jugement des risques de l'énergie nucléaire en France de 1978 à 2009

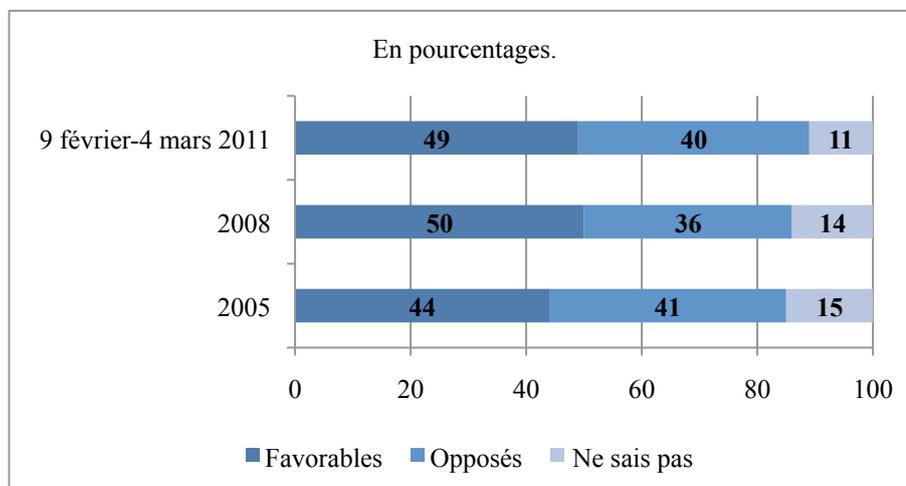


Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

De manière très surprenante, le pourcentage des sondés se prononçant comme favorables ou opposés à l'énergie nucléaire est similaire en France et au Royaume-Uni. Cette observation est quelque peu inattendue au vu des observations précédentes.

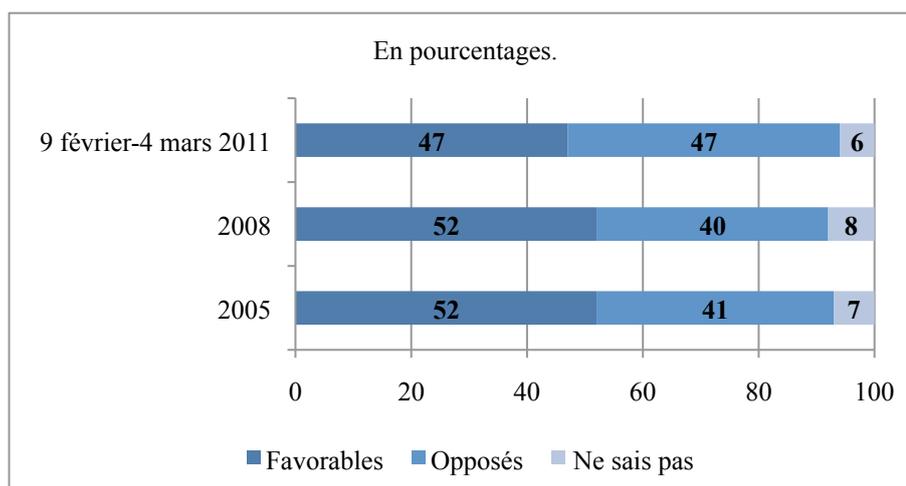
Depuis 2005, les Britanniques sont plus nombreux à être favorables que défavorables à l'énergie nucléaire, alors que les Français suivaient une tendance similaire jusqu'en 2011 où soudainement les avis favorables et défavorables à l'énergie nucléaire arrivent à égalité (voir Figure 13 et Figure 14).

Figure 13 : Personnes favorables et opposées à l'énergie nucléaire au Royaume-Uni de 2005 à 2011



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Figure 14 : Personnes favorables et opposées à l'énergie nucléaire en France de 2005 à 2011



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Il est, dès lors, difficile de dire si France et le Royaume-Uni connaissent une situation similaire ou non. Mais, dans ces deux Etats, l'accident de Fukushima devrait avoir un impact moins important sur l'opinion publique car une part plus grande d'opinions sont favorables à l'énergie nucléaire par rapport au reste de l'Europe. Toutefois, les opinions favorables

devraient baisser au profit d'opinions défavorables avant de retrouver un niveau similaire dans un court délai après l'accident.

1.5 Italie et Pologne

En Italie, suite à l'accident de Fukushima, les projets nucléaires ont été abandonnés (Nicoll (éd.) : 2011). En janvier 2011, la Cour Constitutionnelle italienne se prononçait en faveur d'un souhait de l'opposition voulant un référendum. Dans la même ligne, le gouvernement Berlusconi réagissait à Fukushima en imposant un moratoire d'une année sur la question nucléaire (Foggatt et Schneider : 2011). Toutefois, en juin 2011, le programme nucléaire initié par Berlusconi était définitivement abandonné suite au résultats du référendum (Vanderheiden : 2011 ; Nicoll (éd.) : 2012).

Auparavant, en 2008, le programme nucléaire italien avait été initialement relancé (Foggatt et Schneider : 2011) par le gouvernement Berlusconi afin de faire baisser les prix de l'électricité en Italie. En effet, suite à l'accident de Tchernobyl, un référendum en 1987 imposait de stopper pour 1990 les réacteurs italiens, avec comme conséquence que l'Italie devrait importer la majorité de son électricité. Ceci a provoqué une forte augmentation des prix de l'électricité en Italie. Le référendum de 2011 enterrait donc ce renouveau de l'énergie nucléaire en Italie avec presque 95% des voix. Cependant, cet objet était voté en même temps que deux autres, lesquels remportaient à peu de choses près la même opposition. Cela fait dire à Jahn et Korolczuk (2012) que ce vote reflétait plus une expression négative à l'encontre de Berlusconi qu'une vive opposition à l'énergie nucléaire (Jahn et Korolczuk : 2012).

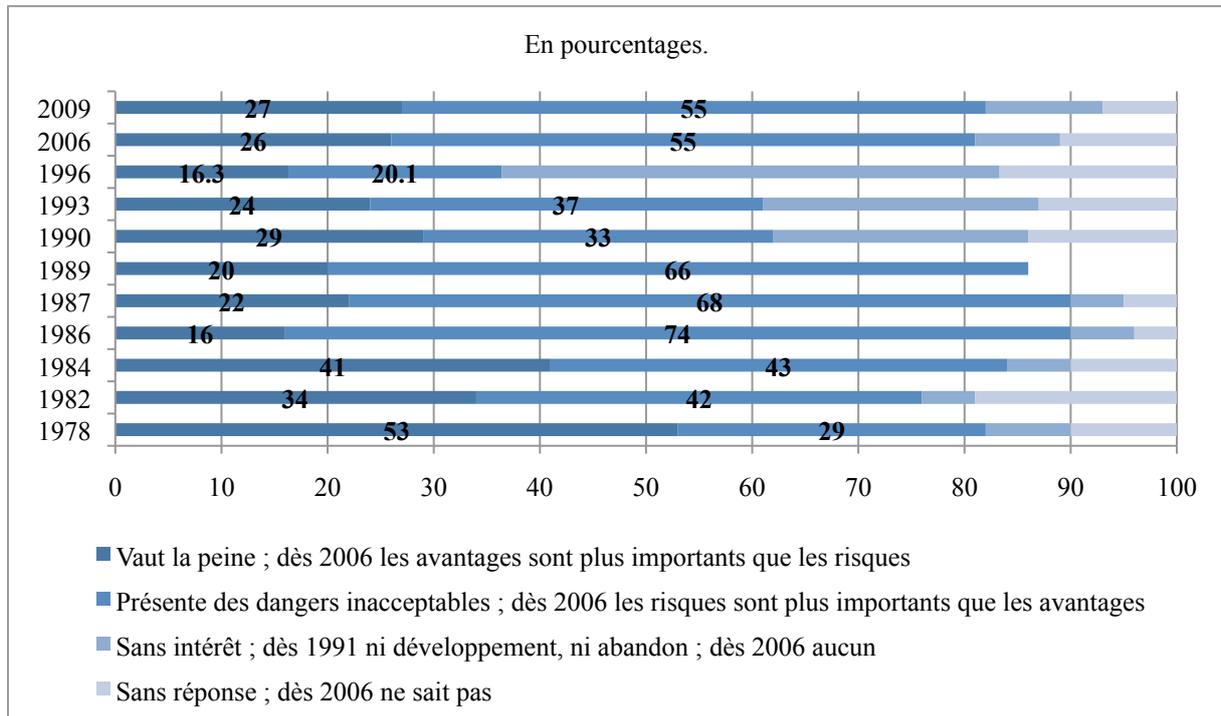
La Pologne a suivi un chemin relativement similaire à celui de l'Italie, stoppant son programme nucléaire suite à Fukushima, après avoir décidé de le relancer en 2008. Suite à l'accident de Fukushima et sous les pressions de l'opposition, le premier ministre n'excluait pas la possibilité d'un référendum sur la question nucléaire (Foggatt et Schneider : 2011). Sans toutefois remettre en question le programme nucléaire.

Les Eurobaromètres sur l'énergie nucléaire

Le cas italien vient confirmer ce qui a déjà été observé avec l'Allemagne et l'Union européenne entière mais dans des proportions plus importantes. Le pourcentage des gens évaluant les dangers de l'énergie nucléaire comme trop importants après Tchernobyl se situe aux alentours des 70% à court-moyen terme (voir Figure 15). Mais étonnamment, les valeurs d'après Tchernobyl se situent au-deçà des valeurs des années avant Tchernobyl.

Dans un passé plus proche, nous pouvons observer que le pourcentage de personnes jugeant les dangers inacceptables est proche des niveaux européens. Dès lors, le résultat du référendum post-Fukushima n'est guère une surprise.

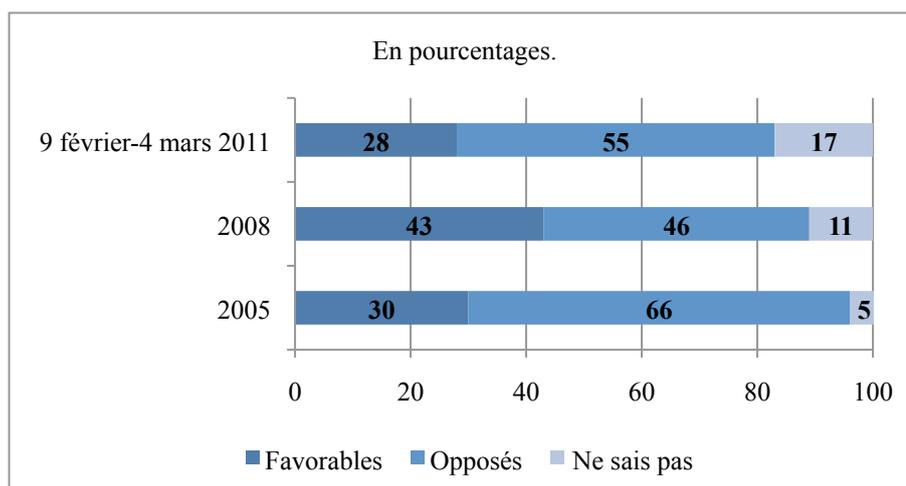
Figure 15 : Jugement des risques de l'énergie nucléaire en Italie de 1978 à 2009



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Le graphique ci-dessous (Figure 16) confirme ce constat avec cependant une grande fluctuation autant du côté des personnes favorables à l'énergie nucléaire que du côté des personnes y étant opposées. Notons tout de même, qu'à part 2008, pour les deux autres années l'opposition est drastiquement plus élevée. Suite à Fukushima, l'Italie devrait voir une augmentation du pourcentage de personnes opposées au nucléaire à court terme. Toutefois, au vu de l'expérience passée de ce pays, il est probable que même à moyen terme cette tendance connaisse un recul aussi soudain qu'important.

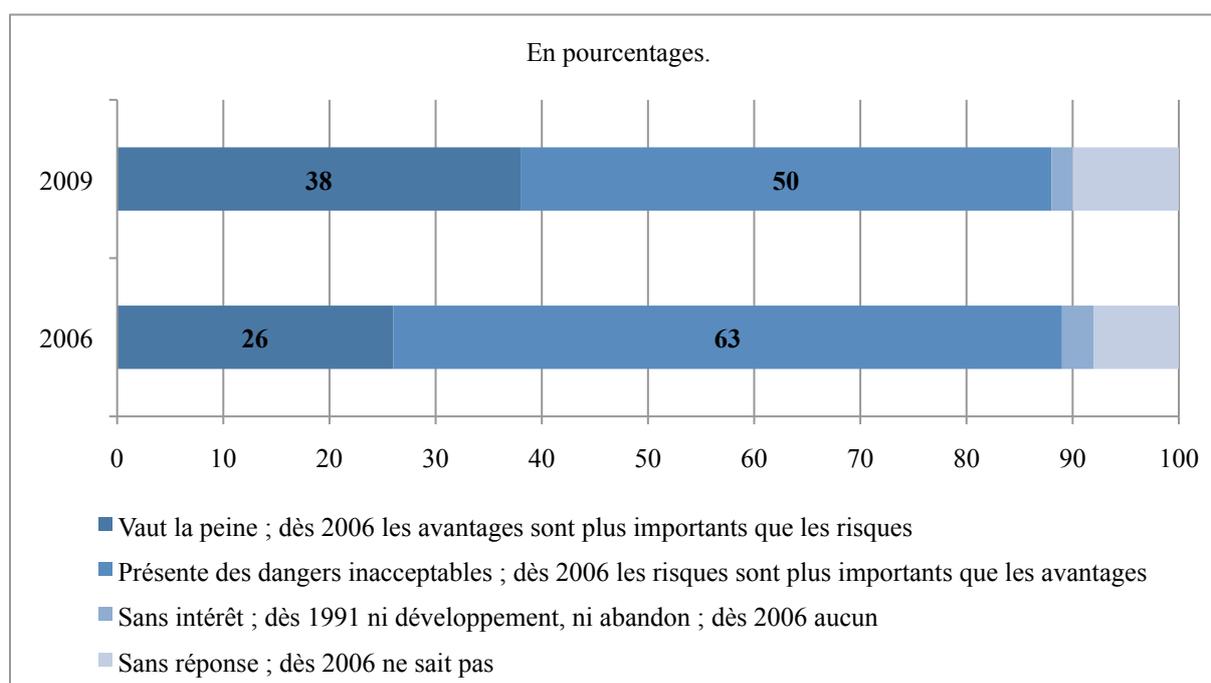
Figure 16 : Personnes favorables et opposées à l'énergie nucléaire en Italie de 2005 à 2011



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Pour le cas de la Pologne, nous ne disposons malheureusement pas de données remontant à l'accident de Tchernobyl puisque ce pays est entré dans l'Union européenne récemment. Mais, sur le court terme, plus de personnes jugent les risques de l'énergie nucléaires plus importants que les avantages, bien qu'il y ait une baisse entre 2009 et 2006 (Figure 17). Ce phénomène semble se faire au détriment des personnes jugeant les risques comme plus importants que les avantages et non sur les gens ne savant pas se prononcer.

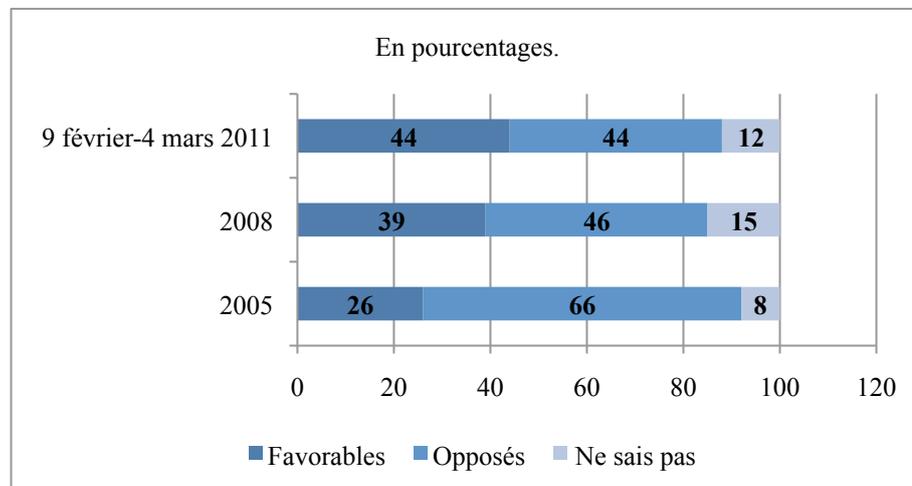
Figure 17 : Jugement des risques de l'énergie nucléaire en Pologne de 2006 à 2009



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Si nous nous intéressons aux opinions favorables et opposées à l'énergie nucléaire, les choses semblent similaires (voir Figure 18). Le pourcentage des personnes opposées à l'énergie nucléaire diminue alors que celui des personnes y étant favorables augmente. De manière à avoir une situation d'égalité en 2011.

Figure 18 : Personnes favorables et opposées à l'énergie nucléaire en Pologne de 2005 à 2011



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

En conséquence, si les situations semblent proches au niveau des gouvernants de ces deux Etats, il n'en va absolument pas de même au niveau de l'opinion publique.

1.6 Belgique

Dans le cas belge, les choses sont plus incertaines au niveau politique. Une loi datant de 2003 imposait la sortie du nucléaire. Cependant, les accords entre les partis formant le nouveau gouvernement en 2011 engagent la Belgique à sortir du nucléaire d'ici 2025 si des possibilités techniques existent et si cela n'engendre pas une explosion des prix de l'électricité (Jahn et Korolczuk : 2012). De plus, les plans de nouveaux réacteurs ont été abandonnés et les groupes antinucléaires espèrent que l'accident de Fukushima fasse quelque peu pencher la balance de leur côté (Goldemberg : 2011). En bref, bien que la sortie de l'énergie nucléaire semble engagée, celle-ci dépend fortement des possibilités techniques et des prix de l'électricité, ce qui rend l'issue très incertaine. Indubitablement, la Belgique ne connaît pas les possibilités de développement des énergies renouvelables qu'à l'Allemagne et ne possède pas les avantages d'un pays alpin. Ce pays connaît une forte densité démographique ce qui va à l'encontre du développement de grandes surfaces dévolues aux énergies renouvelables et ne possède pas le relief de l'Autriche ou de la Suisse permettant un développement fort de l'énergie

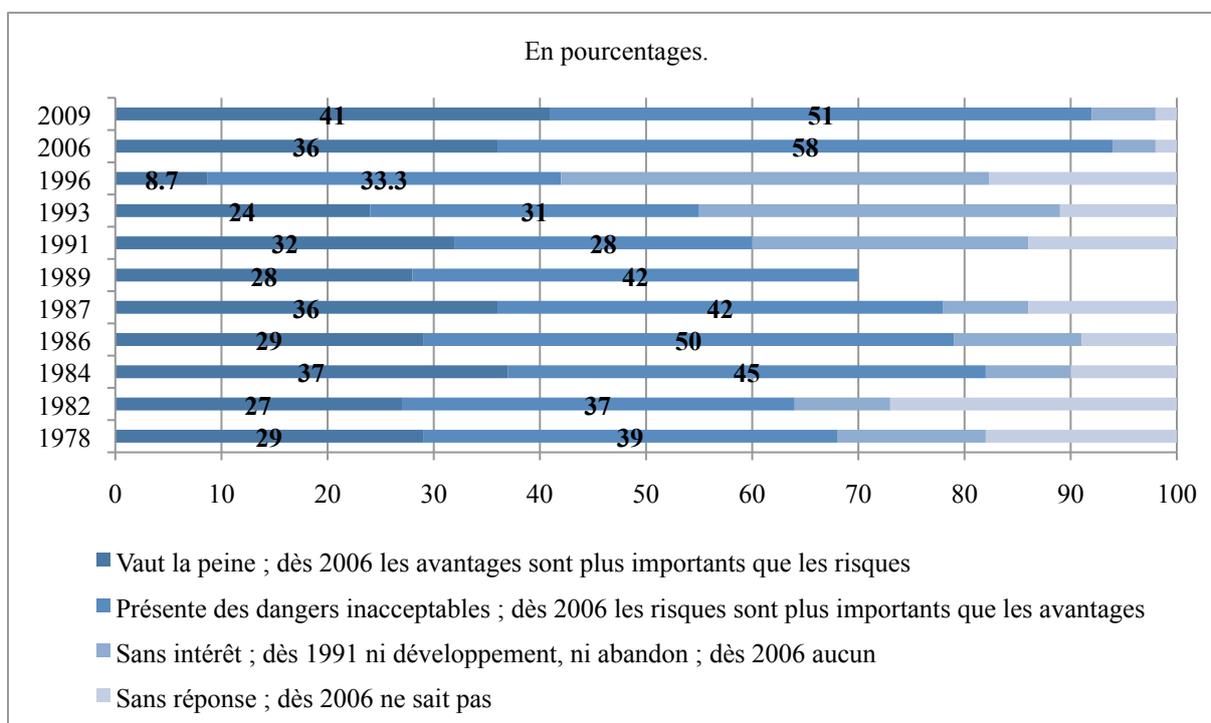
hydraulique. Reste la piste de l'énergie marémotrice et de l'éolien off-shore, mais dans des proportions ne permettant probablement pas de compenser la perte du courant généré par les centrales nucléaires belges.

Les Eurobaromètres sur l'énergie nucléaire

Le cas belge est particulier en matière d'opinion publique. Tchernobyl ne semble pas avoir influencé fortement les esprits puisque avant cette crise, la tendance était déjà au renforcement des opinions jugeant les risques de l'énergie nucléaire comme inacceptables (voir Figure 19). La hausse engendrée par l'accident de Tchernobyl ne semble être qu'une suite logique. Pourtant, un an déjà après l'accident, cette tendance chute jusqu'au début des années 1990.

Ces dernières années le pourcentage de personnes jugeant les risques de l'énergie nucléaire plus importants que les avantages suivent la moyenne européenne.

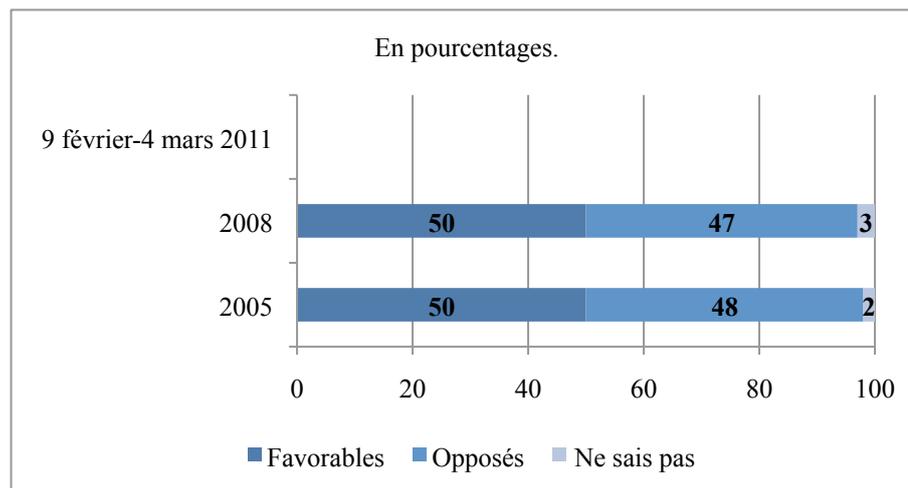
Figure 19 : Jugement des risques de l'énergie nucléaire en Belgique de 1978 à 2009



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Quant à la division de l'opinion publique entre favorables et opposés à l'énergie nucléaire, la situation est presque parfaitement stable avec une situation de presque égalité (voir Figure 20).

Figure 20 : Personnes favorables et opposées à l'énergie nucléaire en Belgique de 2005 à 2011



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

L'accident de Fukushima devrait, à ce niveau, changer cette situation en renforçant les avis défavorables à l'énergie nucléaire. Malheureusement, l'absence de données au début 2011 ne permettra pas de dire si, comme en Allemagne, la tendance allait déjà dans ce sens avant l'accident de Fukushima.

1.7 Suède et Finlande

Après l'accident de Three Mile Island, la Suède a vécu un référendum sur l'énergie nucléaire (Foggatt et Schneider : 2011). Il en a résulté un plan de sortie. L'accident de Tchernobyl en 1986 renforçait le choix de la Suède (Nohrstedt : 2008 ; Fuhrmann : 2012). 2010 avait alors été choisi comme objectif de sortie et deux réacteurs nucléaires devaient être mis hors service dans les années 1990. Cependant, durant l'année 1990, le gouvernement revenait sur la mise hors fonction de ces deux réacteurs tout en ne remettant pas en question l'objectif de 2010 (Nohrstedt : 2008). Pourtant, en 2009, le gouvernement revenait sur un moratoire datant 1980 et décidait de programmer la construction de nouveaux réacteurs nucléaires et la rénovation d'anciens réacteurs. Ce cap n'a pas été remis en cause par l'accident de Fukushima, le nucléaire étant vu comme un outil dans l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le Ministre suédois de l'environnement allait jusqu'à critiquer la décision allemande de sortir de l'énergie nucléaire (Le Temps : 30.05.2011).

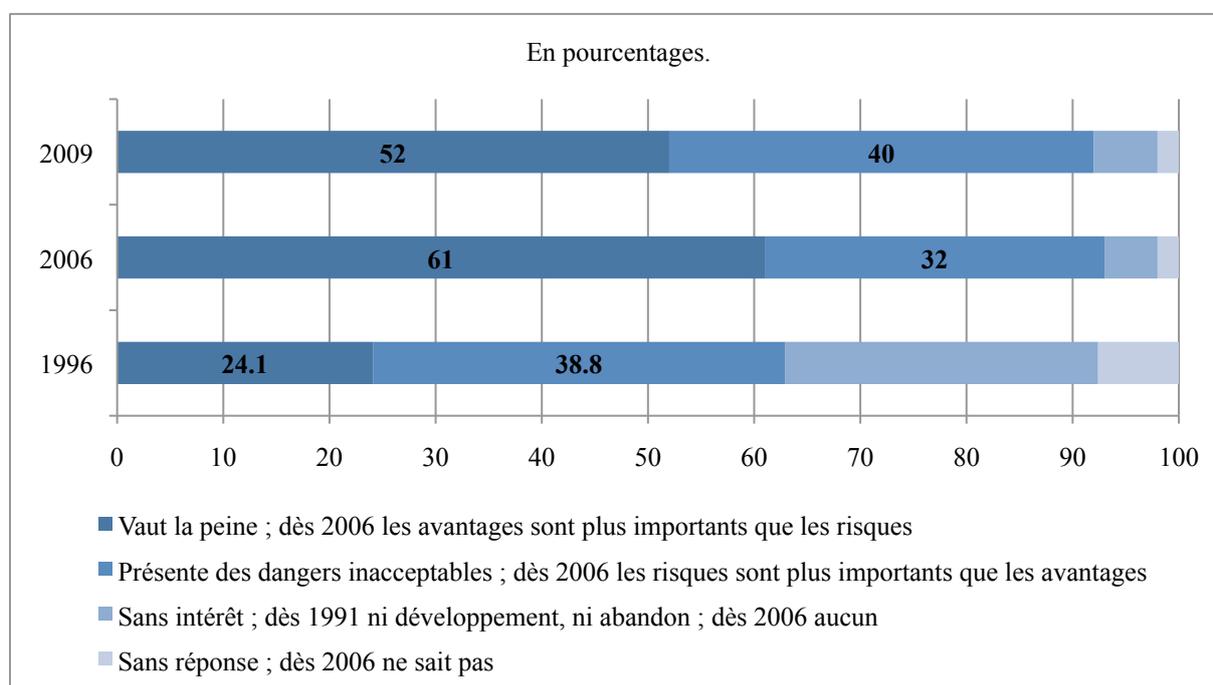
La Finlande, de manière similaire à son voisin suédois, a relancé son programme nucléaire en 2003 devenant le premier pays européen à le faire. La construction d'une nouvelle centrale a débuté en 2005, mais celle-ci n'est toujours pas entrée en service en raison de dépassements

de délais énormes (la France connaît le même problème sur le site de Flamanville) (Foggatt et Schneider : 2003).

Les Eurobaromètres sur l'énergie nucléaire

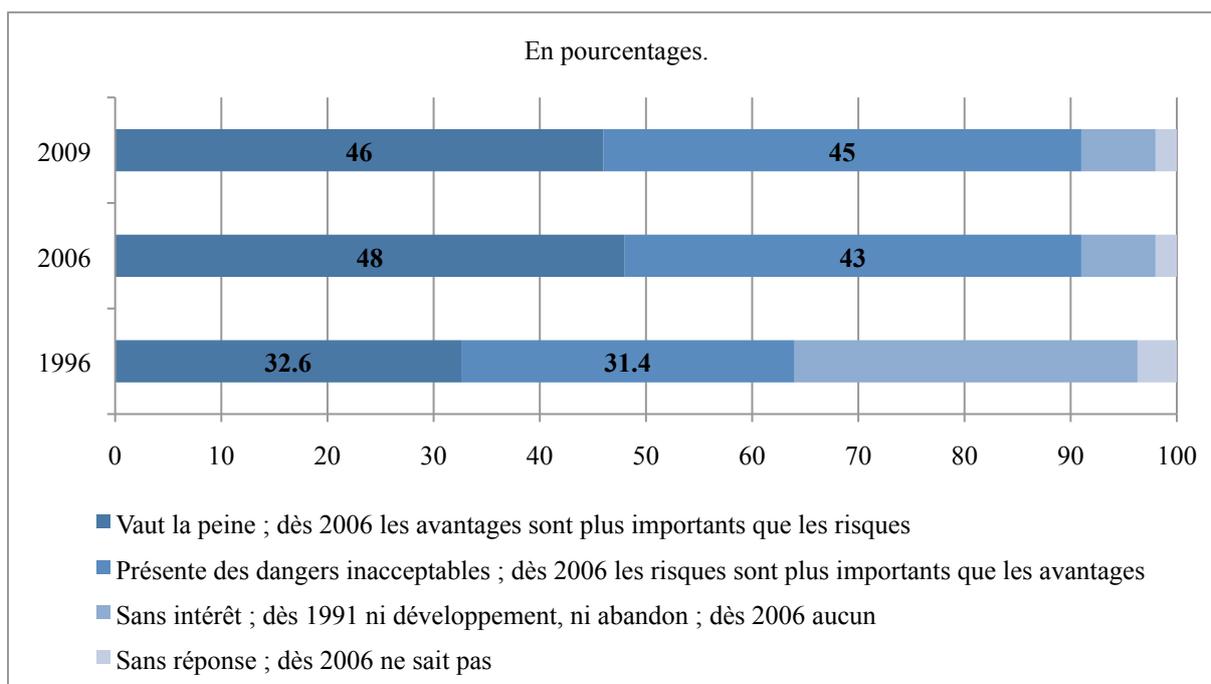
Ces deux pays ayant rejoint l'Union européenne dans les années 1990, nous ne disposons pas de sondages d'opinions relatant la situation avant et après Tchernobyl. Nous ne pouvons donc que faire une analyse récente. A l'inverse de la tendance européenne, la Suède connaît une situation dans laquelle les personnes jugeant les risques comme plus petits que les avantages sont plus nombreuses que le pourcentage des gens jugeant les risques comme plus importants que les avantages (voir Figure 21). La Finlande connaît une situation un peu différente de la Suède, mais aussi de l'Union européenne entière, les deux types d'opinions se situant autour des 45% (voir Figure 22).

Figure 21 : Jugement des risques de l'énergie nucléaire en Suède de 1996 à 2009



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Figure 22 : Jugement des risques de l'énergie nucléaire en Finlande de 1996 à 2009

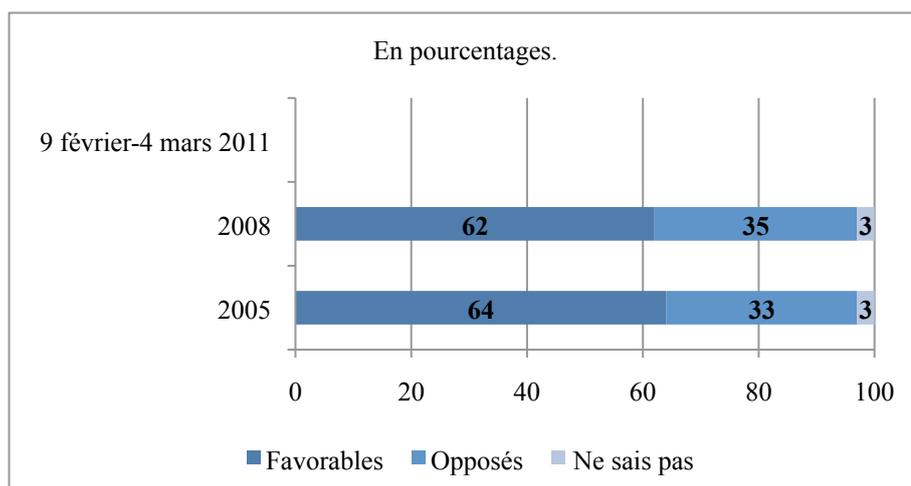


Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Aucun élément apporté par les auteurs parlant de ces deux cas ne permet d'expliquer pourquoi les Suédois et les Finlandais semblent plus confiants envers les installations nucléaires et cela n'étant pas notre objectif, nous nous limiterons à le relever.

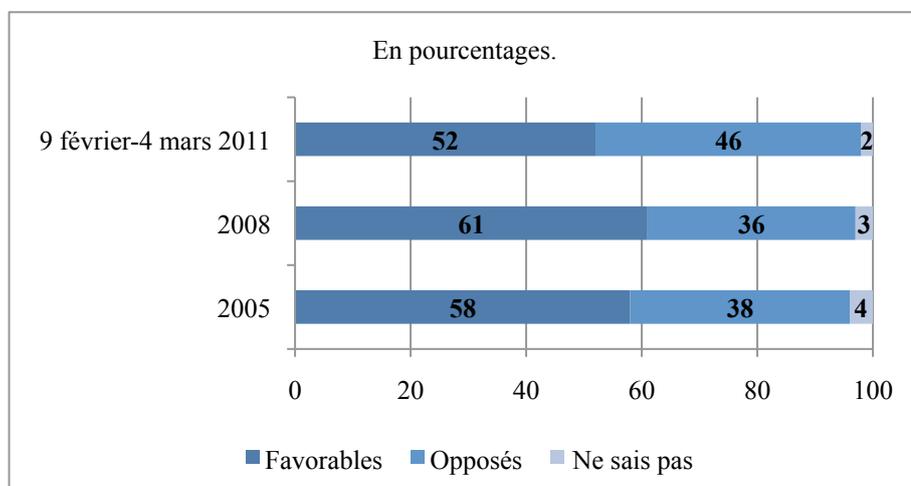
En matière de soutiens et d'oppositions au nucléaire, les Suédois et Finlandais sondés semblent une nouvelle fois se démarquer du reste de l'Union européenne avec en 2005 et 2008 un pourcentage de sondés favorables à l'énergie nucléaire aux alentours des 60% (voir Figure 23 et Figure 24). Il est possible que cette situation, en Suède, s'explique par l'argument gouvernemental prônant les avantages de l'énergie nucléaire pour le climat qui pourrait toucher l'opinion publique. Mais il faut rester prudents. Le cas Finlandais montre, en 2011, un recul des opinions favorables d'une dizaine de pourcents. L'absence de données en Suède pour cette année là ne nous permet pas d'en dire davantage. Ce pays pourrait également connaître un tel recul.

Figure 23 : Personnes favorables et opposées à l'énergie nucléaire en Suède de 2005 à 2011



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Figure 24 : Personnes favorables et opposées à l'énergie nucléaire en Finlande de 2005 à 2011



Source : d'après des données de la Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*.

Nous pouvons donc noter que ces deux pays scandinaves se démarquent par rapport au reste de l'Union européenne par un soutien et une confiance plus grands envers l'énergie nucléaire. Dans le cas suédois, cela pourrait peut-être s'expliquer par la politique pro-climatique qui soutient que l'énergie nucléaire comporterait des avantages sur d'autres moyens de production d'électricité en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Le comportement de l'opinion publique pourrait dépendre de ce type d'arguments. Mais sans surprise, le soutien au nucléaire devrait connaître quelques déflections.

1.8 Une tendance globale, mais nombres de spécificités nationales

Ce chapitre met en avant le fait que la décision de sortir du nucléaire suite à l'accident de Fukushima n'est pas l'apanage de la Suisse. D'autres pays se sont également posés la question et ont entrepris des actions, alors que l'Allemagne a choisi de suivre la même voie que la Suisse. Il est bien possible que l'expérience allemande ait eu une influence sur la décision suisse puisque celle-ci en a pris le chemin avant. En outre, les considérations sur la proximité culturelle allemande par rapport au Japon est très intéressante pour ce cas d'étude. En effet, la Suisse connaît aussi une forte culture technologique et il est fort possible que ce genre de proximité ait pu être un facteur. Il faut cependant préciser que si c'est un facteur qui a pu avoir une importance, c'est un facteur parmi d'autres. De plus il sera bien compliqué de rendre compte de son importance.

Mais ce chapitre permet aussi de confirmer ce que certains auteurs ont avancé. L'impact sur l'opinion publique d'un accident nucléaire se concentre effectivement dans les années suivants celui-ci et retrouve un niveau proche de celui avant crise dans un délai d'environ cinq ans. Mais il s'agit de ne pas évacuer trop vite les spécificités nationales. Certes, c'est une tendance globale, mais chaque pays connaît une situation différente. Nous pouvons ainsi remarquer que des pays avec une opinion publique plus défavorable à l'énergie nucléaire comme l'Allemagne, pensent à en sortir. Au contraire, les pays qui n'envisagent nullement d'en sortir ont une opinion publique beaucoup plus favorable à l'énergie nucléaire. N'oublions pas non plus que, au vu des éléments avancés par Wittneben (2012) et des situations rencontrées au Royaume-Uni et en Allemagne, l'hypothèse du rôle des médias semble, à ce stade, se confirmer.

Le tableau ci-dessous (Tableau 1) récapitule, par Etat abordé dans ce chapitre et pour l'Union européenne, la position officielle des gouvernements avant et après l'accident de Fukushima. Il résume aussi la tendance vers laquelle penchait l'opinion publique ces dernières années ou celle vers laquelle elle pourrait pencher au court des cinq prochaines années environ, au vu des expériences vécues après Tchernobyl. Cette dernière tendance est projective car les sondages d'opinions Eurobaromètres post-Fukushima abordant l'énergie nucléaire n'ont pas encore été publiés.

Tableau 1 : Tendances générales de l'opinion publique ces dernières années et position officielle des gouvernements avant et après Fukushima

Pays/Institution supranationale	Opinion publique		Position officielle	
	Avant Fukushima	Après Fukushima, à court/moyen terme (projection)	Avant Fukushima	Après Fukushima
Japon	Opinion légèrement défavorable	Opinion très défavorable	Développement du programme nucléaire	Diminution de la part de l'énergie nucléaire
Union européenne	Opinion défavorables	Renforcement de l'opinion défavorable	Domaine strictement national	Prise de position officielle sur la crise
Allemagne	Opinion défavorable	Renforcement de l'opinion défavorable	Relancement d'un programme nucléaire	Sortie de l'énergie nucléaire
Royaume-Uni	Opinion favorable	Baisse de l'opinion favorable	Poursuite du programme nucléaire	Non remise en question
France	Opinion plutôt favorable	Basculement vers une opinion défavorable	Poursuite du programme nucléaire	Non remise en question
Italie	Opinion défavorables	Renforcement de l'opinion défavorable	Relancement du programme nucléaire	Abandon du programme nucléaire (référendum)
Pologne	Opinion défavorables s'adouçissant	Retour à une opinion clairement défavorable	Développement du programme nucléaire	Non remise en question
Belgique	Opinion légèrement favorable	Opinion défavorable	Sortie de l'énergie nucléaire sous conditions	Sortie de l'énergie nucléaire sous conditions
Suède	Favorable	Divisé	Relancement du programme nucléaire	Non remise en question
Finlande	Favorable	Légèrement défavorable	Poursuite du programme nucléaire	Non remise en question

2. La politique nucléaire helvétique : démocratie directe et politique fédérale

Ce chapitre traite dans un premier temps de l'utilisation des instruments politiques de la démocratie directe dans la politique nucléaire suisse. Un historique des votes populaires a pour but d'identifier si des tentatives de proposer une sortie de l'énergie nucléaire ou proche de cela ont existé dans le passé. Dans un deuxième temps, le déroulement de la politique fédérale nucléaire est abordé sous un angle historique afin de comprendre si les événements récents s'inscrivent dans une logique nouvelle ou si, au contraire, des signes avant coureurs existent.

2.1 Les votations populaires dans le domaine du nucléaire

Le peuple suisse a été appelé à se prononcer en votation populaire sur la question nucléaire à de nombreuses reprises depuis les années 1970, les tableaux ci-dessous (Tableau 2 et Tableau 3) reprennent les objets déjà soumis au vote et deux nouvelles initiatives populaires pendantes.

Tableau 2 : Résultats des votations populaires concernant l'énergie nucléaire

Date	Objet soumis au vote	Oui (%)	Non (%)	Cantons pour	Cantons contre
18.02.1979	Initiative populaire « pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques »	48,8	51,2	8 ; 2/2 ⁸	12 ; 4/2
20.05.1979	Référendum sur l'arrêté fédéral du 06.10.1978 concernant la loi sur l'énergie atomique	68,9	31,1		
23.09.1984	Initiative populaire « pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques »	45	55	5 ; 2/2	15 ; 4/2
23.09.1990	Initiative populaire « pour un abandon progressif de l'énergie atomique »	47,1	52,9	6 ; 2/2	14 ; 4/2
23.09.1990	Initiative populaire « halte à la construction de centrales nucléaires (moratoire) »	54,5	45,5	17 ; 5/2	3 ; 1/2
18.05.2003	Initiative populaire « Sortir du nucléaire – Pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires (Sortir du nucléaire) »	33,7	66,3	1/2	20 ; 5/2
18.05.2003	Initiative populaire « Moratoire-plus – Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire (Moratoire-plus) »	41,6	58,4	2/2	20 ; 4/2

Source : d'après des données de la Confédération helvétique, *Répertoire chronologique des votations populaire*.

Le tableau ci-dessus (Tableau 2) reprend toutes les votations populaires au sujet de l'énergie nucléaire. Hormis les sujets déjà soumis au vote, il en existe qui ont probablement échoué lors de la récolte des signatures et qui n'ont donc jamais été votés, d'autres qui ont pu être retirés suite à un acte « anticipatif » de la part du parlement et qui a donc légiféré dans le domaine visé, ou encore d'autres encore en suspens (récolte des signatures, en suspens devant le Conseil fédéral ou le Parlement, etc.). Deux se trouvent dans cette phase et sont reprises dans le tableau ci-dessous (Tableau 3).

⁸ Les chiffres en fraction représentent le total de demi voix des demis cantons.

Tableau 3 : Initiatives populaires au stade de la récolte des signatures

Objet	Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures	Début de la récolte des signatures	Examen préliminaire du
Initiative populaire fédérale « Mettre les centrales nucléaires hors service »	19.01.2013	19.07.2011	05.07.2011
Initiative populaire fédérale « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative sortir du nucléaire) »	17.11.2012	17.05.2011	03.05.2011

Source : d'après des données de la Confédération helvétique, *Initiatives populaire en suspens*.

Il est possible d'identifier deux grandes phases durant lesquelles l'énergie nucléaire est un thème qui est repris lors d'initiatives populaires ou référendums. Une première allant de la fin des années 1970 au début des années 1990. Ensuite, ce thème semble entrer dans une phase de sommeil durant une décennie, puis refait son apparition à la fin du moratoire de dix ans accepté en 1990. C'est à ce moment que le sujet semble faire son retour, tout du moins en ce qui concerne les votations populaires puisque deux objets sont soumis au vote en 2003, puis deux initiatives sont en phase de récolte de signature entre 2011 et 2012.

2.1.1 Les objets de votes de 1979 à 1990, une période intense en votations populaires sur l'énergie nucléaire

Le premier objet de vote populaire sur la question du nucléaire est issu d'une initiative populaire intitulée « pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques » lancée en 1976. Cet objet n'avait pas récolté la double majorité du peuple et des cantons, le peuple s'y opposant à 51,2% et les cantons à douze et quatre demi (voir Tableau 2). L'initiative visait à soumettre toute installation nucléaire à une concession d'une durée limitée à vingt-cinq ans, qu'il s'agisse d'un lieu de production, de stockage, etc. Cette concession aurait été octroyée par l'Assemblée fédérale, et les peuples des communes et cantons directement concernés et adjacents dans un rayon de moins de trente kilomètres auraient dû se prononcer en votation populaire. Une telle concession n'aurait pu être octroyée qu'une fois toutes les sources de danger écartées. Par la suite, si de telles sources devaient voir le jour, l'Assemblée fédérale aurait eu le pouvoir d'exiger l'arrêt (provisoire ou définitif) d'une installation sans dédommagement. En outre, les détenteurs d'une concession auraient été seuls responsables de tout dommage causé par des produits radioactifs. La Confédération aurait eu la charge de protéger les citoyens de chaque côté de la frontière en cas d'une installation en zone frontalière et les cantons auraient posséder le droit de recourir contre des décisions en cas de

violation des articles de la dite loi. Le Parlement et le Conseil fédéral recommandaient de rejeter cette initiative estimant que la révision de la loi déjà approuvée offrait une meilleure solution aux problèmes soulevés que l'initiative populaire (Chancellerie fédérale : 1979a). Cette initiative populaire, même sans avoir été acceptée, a eu un impact législatif puisque la révision de la loi sur l'énergie atomique de 1978 est une conséquence directe de l'initiative populaire, bien qu'aucun contre-projet n'ait été élaboré.

La même année, le peuple était appelé à se prononcer en référendum sur l'arrêté fédéral de 1978 modifiant la loi sur l'énergie atomique ; l'arrêté fédéral a été accepté par 68,1% des voix (voir Tableau 2). Cette révision faisait écho à l'initiative populaire afin de répondre aux inquiétudes soulevées par les initiants sans compromettre la construction de nouvelles centrales nucléaires (Chancellerie fédérale : 1979b).

Cinq ans plus tard, les Suisses devaient se prononcer pour la première fois de leur histoire sur leur volonté de se passer, ou non, de nouvelles centrales nucléaires et du remplacement des centrales existantes, suite à une initiative populaire nommée « pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques », refusée par 55% des voix et par quatorze cantons et quatre demi cantons (voir Tableau 2). L'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral recommandaient de refuser cette initiative afin de ne pas mettre en péril l'indépendance énergétique et d'éviter trop d'interventionnisme étatique (Chancellerie fédérale : 1984). La voie vers de nouvelles centrales nucléaires était donc toujours ouverte.

En 1990, le peuple devait à nouveau se prononcer sur deux initiatives populaires lancées dans la foulée de l'accident nucléaire de Tchernobyl en ex-Union Soviétique lors d'une votation commune. La première intitulée « pour un abandon progressif de l'énergie atomique », visait, comme son nom l'indique, une sortie pas à pas de l'énergie nucléaire. Elle proposait ainsi d'interdire la construction de nouvelles centrales nucléaires, mais également d'arrêter l'exploitation des centrales existantes avant terme. Sans grande surprise, l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral recommandaient de refuser cette initiative populaire, arguant qu'aucune autre possibilité de production n'existait pour produire l'électricité requise. A noter que dans l'explication de la politique énergétique, le Conseil fédéral présentait déjà l'énergie nucléaire comme une énergie « propre », donc respectueuse de l'environnement par rapport aux énergies fossiles (Chancellerie fédérale : 1990). Cette initiative était refusée par le peuple et les cantons (voir Tableau 2). La deuxième initiative populaire « halte à la construction de centrales nucléaires (moratoire) » visait à introduire un moratoire de dix ans sur la

construction de nouveaux réacteurs nucléaires. Tenant leur ligne politique l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral recommandaient de refuser cette initiative afin de ne pas boucher des évolutions en matière d'énergie (Chancellerie fédérale : 1990). Cette initiative était, quant à elle, acceptée par la double majorité du peuple et des cantons (voir Tableau 2) et instaurait cette période de sommeil dont il est fait mention ci-dessus jusqu'en 2003.

A ce stade, il est déjà clairement identifiable que la question de la sortie de l'énergie nucléaire n'est pas nouvelle en Suisse. Elle s'est posée à deux reprises avant les années 2000. Au début des années 1980, probablement en réaction à l'accident de Three Mile Island, et en 1990 en réaction à l'accident de Tchernobyl. Cependant, les deux fois, la question avait été soulevée par le peuple.

2.1.2 Les années 2000, le retour des préoccupations nucléaires en votations populaires

En 2000, le moratoire accepté en 1990 arrivait à terme, c'est dans la logique de le prolonger que la première initiative populaire de 2003 s'inscrivait, « Moratoire-plus – Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire (Moratoire-plus) ». Cette initiative visait à prolonger le moratoire mais tolérait cependant des prolongations d'exploitation des centrales existantes par tranche de dix ans. L'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral recommandaient de s'y opposer afin de ne pas restreindre l'option nucléaire ni de remettre en question les efforts climatiques (Chancellerie fédérale : 2003). Le peuple ainsi que les cantons ont refusé cette initiative (voir Tableau 2). La deuxième initiative, « Sortir du nucléaire – Pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires (Sortir du nucléaire) », était beaucoup plus radicale puisqu'elle proposait, une nouvelle fois, la sortie pas à pas de l'énergie nucléaire. A nouveau, l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral recommandaient au peuple de la rejeter afin de ne pas engendrer de conséquences négatives pour l'économie suisse (Chancellerie fédérale : 2003). Le peuple et les cantons ont suivi cet avis (voir Tableau 2).

Ce double, ou quadruple, refus laissait ainsi la porte nucléaire définitivement ouverte à des demandes d'autorisation pour des nouvelles centrales nucléaires. Mais cela montre clairement que la question de la sortie de l'énergie nucléaire n'est pas nouvelle en Suisse. Dans le passé, elle a été soulevée par le peuple à quatre reprises et constitue donc un thème récurrent de la politique énergétique suisse.

2.1.3 Fukushima et les initiatives populaires

Force est de constater que l'accident nucléaire de Fukushima a relancé les opposants au nucléaire puisque ceux-ci ont saisi l'opportunité pour initier deux initiatives populaires : « Mettre les centrales nucléaires hors service », lancée par le comité *Kernkraftwerke sind abzuschalten* et « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire » (Initiative sortir du nucléaire), lancée par Les Verts. Ces initiatives populaires ont été lancées parallèlement aux décisions adoptées par le Conseil fédéral. Les délais de récolte de signatures afin de mener à bien ces initiatives n'étant pas encore arrivés à terme, il n'est pour l'heure pas possible de savoir si le peuple se prononcera sur ces objets (voir Tableau 3 pour davantage de détails). Dans leur contenu, ces deux initiatives populaires exigent un calendrier d'arrêt des centrales nucléaires existantes plus rapide que la proposition émise par le Conseil fédéral pour la première et un calendrier plus ou moins équivalent pour la deuxième, à l'exception de l'une des centrales nucléaires (Chancellerie fédérale : 2012 a et b).

2.1.4 Discussion

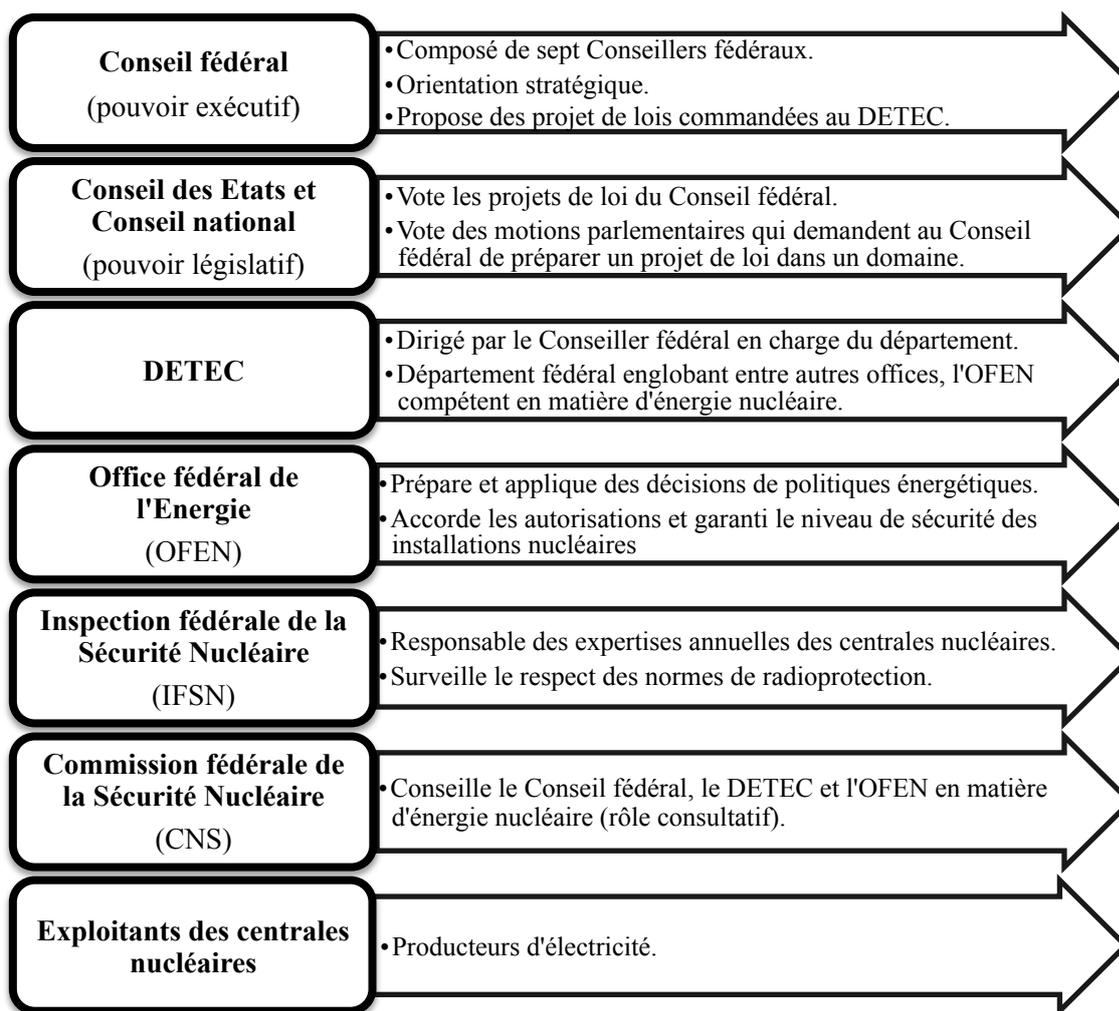
Au vu de cette chronologie des objets mis en votation populaire, il est indéniable que le sujet de la sortie du nucléaire en Suisse n'est pas un sujet nouveau. Plusieurs projets émanant de la société civile ont abouti et conduit à des initiatives populaires proposant la sortie de l'énergie nucléaire avant l'accident de Fukushima. A ce titre, la fin du moratoire de dix ans sur le nucléaire a, en quelque sorte, remis la question en avant de la scène. D'un autre côté, la politique fédérale sur le nucléaire est claire jusqu'à Fukushima. Toutes les recommandations de vote de l'Assemblée fédérale et du Conseil fédéral soutenaient la production d'électricité d'origine nucléaire.

2.2 La politique fédérale nucléaire

Cette section vise à comprendre la logique qui prévalait jusqu'à l'accident de Fukushima afin de cerner si la décision d'abandonner l'énergie nucléaire s'inscrit dans un déroulement logique et/ou si cela intervient comme une rupture.

Avant de se lancer dans cette section, nous invitons le lecteur à lire le schéma ci-dessous (Figure 25) qui présente le rôle des acteurs du secteur nucléaire suisse.

Figure 25 : Schéma explicatif du rôle des acteurs du secteur nucléaire en Suisse



Source : selon des données de l'Ordonnance sur l'organisation du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication et de l'IFSN, *Mission de l'IFSN*.

2.2.1 Avant 2000 : du développement de l'énergie nucléaire en Suisse aux premiers obstacles à son expansion

La naissance de l'industrie nucléaire suisse

La première trace du nucléaire en Suisse remonte à l'année 1945 et la création d'une commission d'étude de l'énergie nucléaire par ce qui était alors le Département militaire fédéral (Hug : 2009). La Confédération se dote de compétences dans le domaine nucléaire dans les années 1950 (Giugni et Passy : 1997). Une des impulsions qui a poussé à se tourner vers l'énergie nucléaire a été la saturation des possibilités de production électrique à force hydraulique. Dans un but de développement de l'énergie nucléaire, une centrale expérimentale souterraine est mise en service à Lucens dans les années 1960. Elle sera toutefois rapidement abandonnée suite à un accident mineur en 1969, ce qui poussera à se tourner vers des technologies étrangères (Romerio : 2007).

Le choc pétrolier des années 1970 et les vellétés d'indépendance énergétique

Dans les années 1970 avec le choc pétrolier, arrive le souci de la dépendance énergétique. C'est donc avec l'objectif d'une plus grande indépendance énergétique que le pays se lance dans la filière nucléaire (Romerio : 2007). A cette époque, le « Groupe d'études prospectives de l'Université de Saint-Gall envisageait la construction de 22 centrales nucléaires en Suisse » (Romerio : 2007, p. 108) afin de répondre à la consommation énergétique qui, selon les projections d'alors, exploserait d'ici 2000. Finalement, seules quatre de ces centrales étaient mises en service entre 1972 et 1984 : Beznau I et II, Mühleberg, Gösgen et Leibstadt (Romerio : 2007).

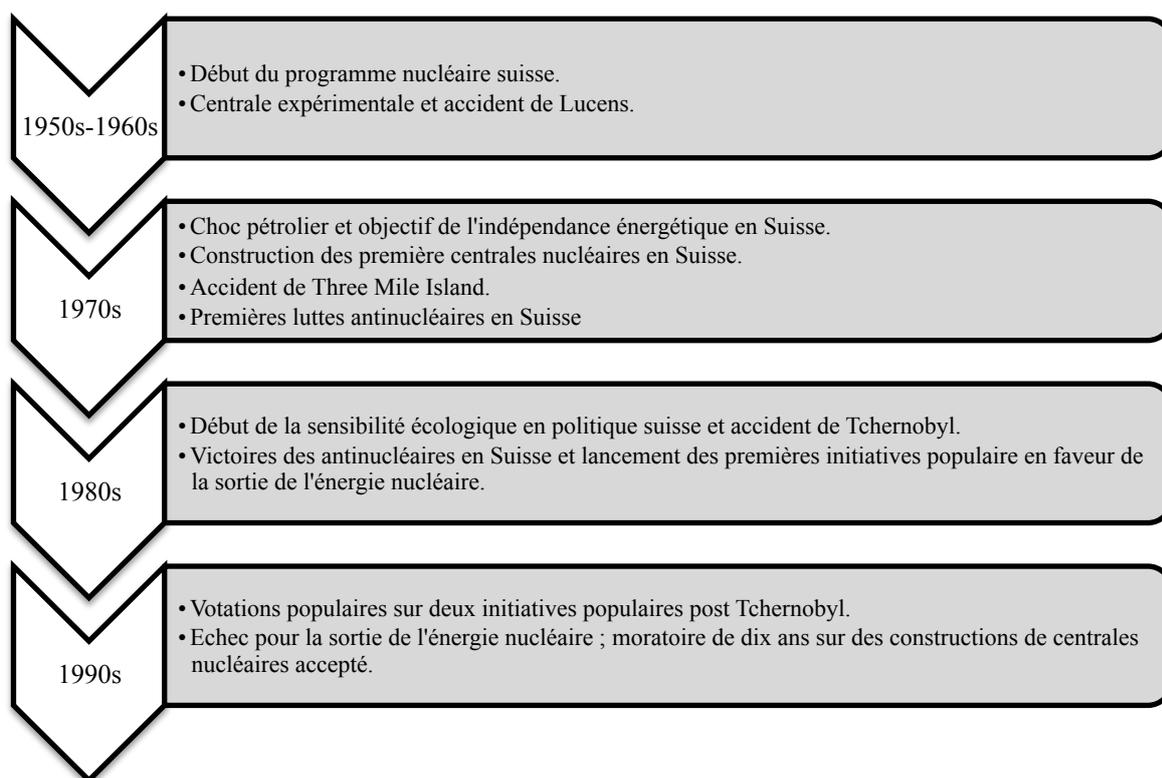
Les années 1980 et l'apparition de sensibilités environnementales

Dans les années 1980, le prix du pétrole chutait et une nouvelle préoccupation apparaissait, l'environnement. Dès lors, les soucis de dépendance énergétique n'étaient plus au goût du jour (Romerio : 2007). Cette période voyait aussi l'apparition de fortes luttes antinucléaires dont l'apogée était la lutte contre la construction d'une centrale nucléaire sur le site de Kaiseraugst. C'est renforcés par les conséquences des accidents de Three Mile Island et de Tchernobyl, mais également d'un accident beaucoup plus proche, celui de Schweizerhalle en 1986, que les opposants à l'énergie nucléaire obtenaient l'abandon de tous les autres projets de nouvelles centrales nucléaires. Une croissance de la demande plus basse que prévue n'avait pas non plus aidé à convaincre les exploitants de s'engager davantage dans cette voie (Romerio : 2007). C'est finalement en 1988, au terme d'âpres luttes antinucléaires, que le projet phare de Kaiseraugst était abandonné par l'Etat fédéral (Giugni et Passy : 1997).

L'après Tchernobyl, le tournant des années 1990

Au début des années 1990, la politique nucléaire suisse connaissait un tournant. Le peuple acceptait un moratoire de dix ans sur la construction de nouvelles centrales (voir Tableau 2). Dans le même temps, il acceptait un article constitutionnel relatif à l'énergie qui permettait le programme « Energie 2000 » (renommé « SuisseEnergie » en 2001) prévoyant des économies d'énergie, une intensification des sources renouvelables, le développement des moyens de production (Romerio : 2007). Cet événement plongeait la question nucléaire dans un sommeil profond jusqu'à la fin du moratoire.

Figure 26 : Histoire nucléaire civile suisse, principale étapes de 1950 aux années 1990



Il apparaît clairement que l'option nucléaire, jusqu'à la fin des années 1990, était l'un des piliers de la politique énergétique fédérale et que jamais, le Conseil fédéral n'a envisagé de s'en passer. Ce n'est que sous la pression populaire d'après Tchernobyl et via une initiative populaire que les ardeurs nucléaires fédérales ont été freinées.

2.2.2 Les années 2000 : vers une renaissance de l'option nucléaire

Au début des années 2000, avec la fin du moratoire de dix ans sur la construction de nouvelles centrales nucléaires, les milieux antinucléaires ont lancé deux initiatives populaires dans le but de le prolonger et de sortir de l'énergie nucléaire. Cependant, les deux étaient refusées en votations populaires ouvrant la voie à la construction de nouvelles centrales.

La fin des années 2000 : une voie ouverte à de nouvelles centrales nucléaires

En 2007, le Conseil fédéral annonçait vouloir mettre sur pied une nouvelle stratégie énergétique (Marek : 2011). C'est dans cette optique que l'OFEN publiait différents scénarii pour l'avenir énergétique du pays avec comme horizon 2035. A cette occasion, l'OFEN jugeait que la construction de nouvelles centrales nucléaires et de gaz était indispensable afin d'assurer, au moins, la transition énergétique.

C'est en 2008 que cette volonté de poursuivre l'option nucléaire se concrétise. Pressée par l'arrivée en fin de vie des réacteurs existants, par la fin proche de contrats d'exportations avec la France et fort de l'opportunité offerte par l'annonce du Conseil fédéral de l'année précédente, l'industrie nucléaire helvétique demandait des autorisations générales dans le but de construire des nouvelles centrales nucléaires (Hug : 2009). Mais les divers offices fédéraux responsables en matières nucléaires jugeaient les dossiers incomplets (DETEC : 30.10.2009). Cela repoussait donc de quelques mois le début des procédures puisque c'est en 2009 que les entreprises Alpiq, Axpo et les Forces Motrices Bernoises déposaient les dossiers remaniés (DETEC : 30.10.2009). Une décision du Conseil fédéral n'était pas alors attendue avant l'été 2012 en raison de la durée des procédures (DETEC : 04.12.2009).

Dans le même temps, le DETEC délivrait une autorisation d'exploitation de la centrale de Mühleberg de durée indéterminée. Auparavant, c'était la dernière centrale nucléaire suisse à ne pas bénéficier d'une autorisation indéterminée (Beznau I, Gösgen et Leibstadt depuis leur création et Beznau II depuis 2004) et ce, tant que la sécurité n'est pas remise en question (DETEC : 21.12.2009). Cette action marque, une fois de plus, la volonté de ne pas s'écarter de l'option nucléaire.

Les années 2010 : l'option nucléaire touche au but avant un soudain revirement de situation

Fin février 2011, le peuple suisse semblait plutôt suivre la politique menée par l'Etat. En effet, les citoyens bernois acceptaient en votation consultative l'octroi d'une autorisation générale pour le remplacement des centrales nucléaires dans les cantons de Berne, Argovie et Soleure. Bien que cette votation n'avait qu'un caractère consultatif, le gouvernement bernois s'était engagé à suivre la volonté du peuple. D'autres votations étaient attendues dans le canton de Vaud et du Jura au printemps. A cette époque encore, tout le monde attendait un verdict sur de nouvelles centrales nucléaires pour l'été 2012, tous les délais ayant été respectés jusque là (DETEC : s.d.⁹ ; Radio Télévision Suisse (RTS) : 22.02.2011).

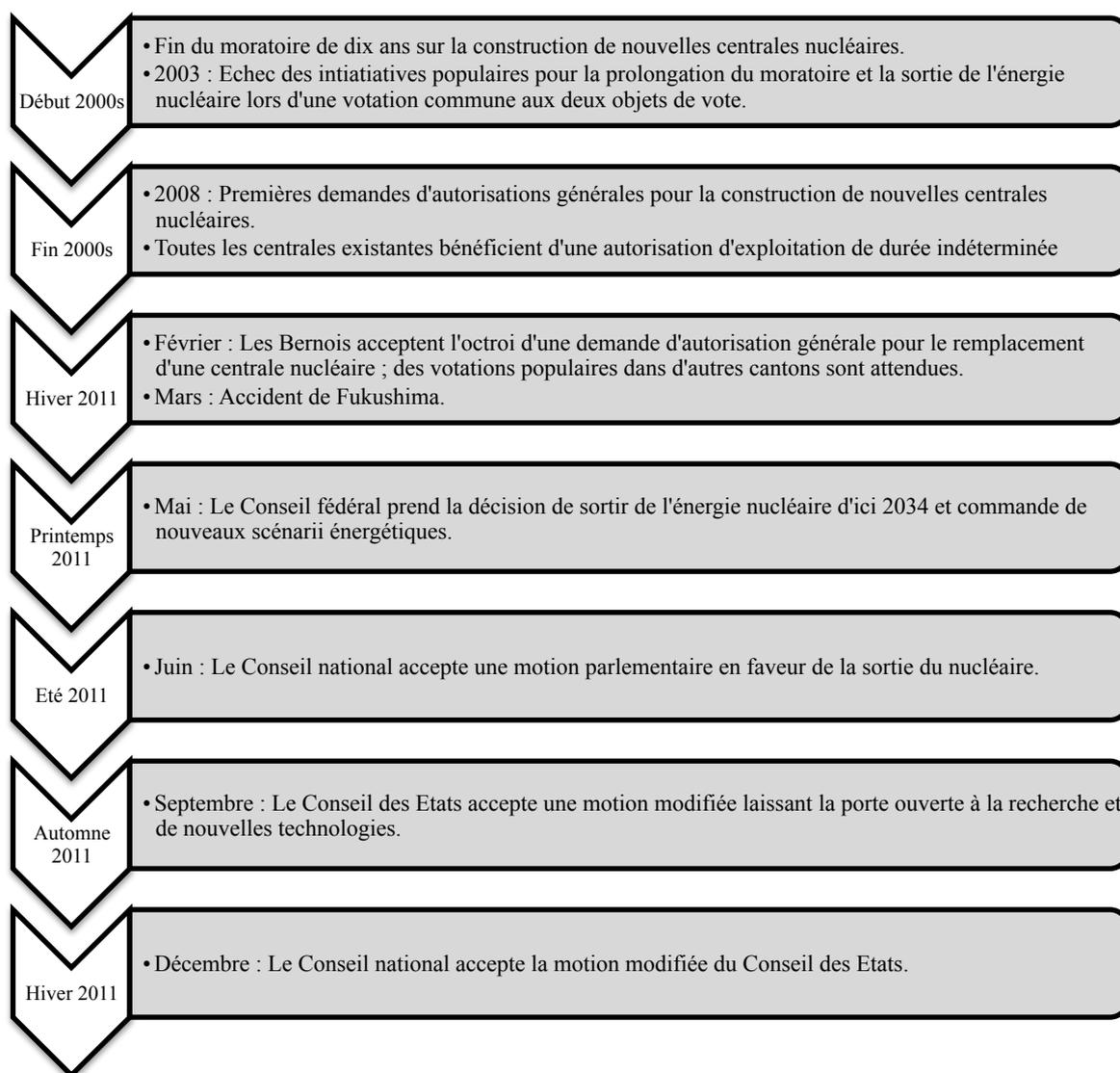
Mais dans les jours qui suivaient, un événement inattendu venait freiner le renouveau de l'énergie nucléaire en Suisse. Suite à la catastrophe de Fukushima, le 14 mars 2011, « à l'issue d'une réunion avec des représentants de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), la conseillère fédérale Doris Leuthard a décidé de

⁹ L'abréviation s.d. (sans date) sera utilisée pour les références non datées.

suspendre les procédures en cours concernant les demandes d'autorisation générale pour les centrales nucléaires de remplacement » (DETEC : dernière mise à jour le 21.03.2012), jugeant que les questions de sécurité étaient plus importantes. Le 18 mars 2011, l'IFSN ordonnait une vérification de résistance aux séismes et inondations aux exploitants des centrales nucléaires suisses (Assemblée fédérale – Le Parlement suisse : 08.06.2011). Fin mars 2011, le Conseil fédéral discutait des conséquences de l'accident de Fukushima sur la politique nucléaire suisse et demandait au DETEC d'élaborer des scénarii énergétiques modifiés en tenant compte de l'accident. Ces travaux devaient s'orienter autour de trois scénarii : maintien du mix des sources de production d'électricité en vigueur avec un remplacement des centrales nucléaires existantes en fonction des risques évalués ; pas de remplacement des centrales nucléaires en fin de vie ; abandon progressif du nucléaire avant la fin de la vie des centrales (DETEC : 23.03.2011). C'est à la fin du mois de mai que l'option nucléaire connaît un chamboulement à priori inattendu. La Conseillère fédérale cheffe du DETEC prenait la décision de réorienter la stratégie nucléaire. Celle-ci prévoit l'arrêt des centrales suisses d'ici 2034 et sera soumise au Parlement (DETEC : 25.05.2011). Les deux chambres parlementaires avaliseront deux motions parlementaires allant dans ce sens fin 2011, tout en laissant la porte ouverte à la recherche et à de nouvelles technologies nucléaires (Le Temps : 07.12.2011), poussant à développer une nouvelle stratégie énergétique basée « (...) sur des mesures dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, des centrales fossiles, des réseaux et de la recherche » (DETEC : 01.12.2011).

Certaines communes suivaient le chemin tracé à l'échelon fédéral. Ainsi, la ville de Zürich prenait la décision courant mars 2012 de se passer de toute énergie nucléaire pour son approvisionnement d'ici 2034, décision que la ville de Berne avait déjà prise pour l'horizon 2039 en novembre 2010 (Neue Zürcher Zeitung (NZZ) Online : 29.03.2012 ; swissinfo.ch. : 01.02.2011). Ce mouvement n'est pas l'apanage des communes puisque certains cantons avaient déjà pris auparavant des engagements similaires. En outre, le mouvement a aussi atteint le champ juridique puisque sur demande de riverains, un tribunal a désavoué la décision du DETEC d'octroyer une autorisation d'exploitation de durée indéterminée pour la centrale de Mühleberg, jugeant les risques trop élevés au vu de son état.

Figure 27 : Principales étapes de l'histoire nucléaire civile suisse depuis le début des années 2000



Discussion

Il apparaît que la décision de la sortie de l'énergie nucléaire fait suite au constat selon lequel ce type d'activités en Suisse comporte un risque trop important envers l'environnement et la santé humaine si un accident nucléaire devait se produire (DETEC: 2011). Au vu de l'histoire de la politique nucléaire du pays, cette décision est un brusque revirement de situation. Il peut s'expliquer de différente manière. Tout d'abord, comme nous venons de le dire, le risque est jugé, pour l'heure, trop important pour continuer de développer l'énergie nucléaire. Ensuite, il apparaît fort probable que le Conseil fédéral, ainsi que d'autres acteurs, fort des expériences vécues après Three Mile Island et Tchernobyl ait effectué un repositionnement anticipatif, évitant ainsi un vote du peuple lors d'une initiative populaire visant à se passer de l'énergie nucléaire.

3. Les inflexions engendrées par l'accident de Fukushima sur les acteurs non institutionnels

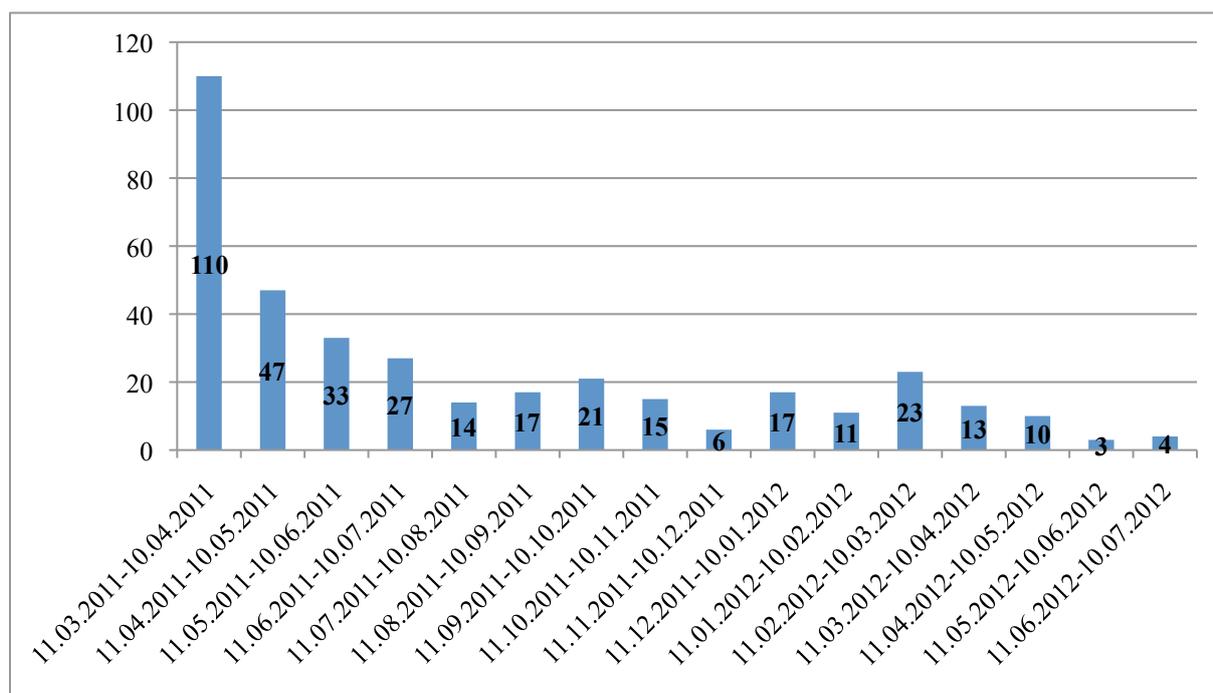
Ce chapitre a pour but de saisir si les effets décrits dans nos hypothèses se sont bien produits ou non. L'analyse commencera par l'effet des médias pour se terminer par la position des partis politiques et d'autres groupes d'intérêt en passant par le positionnement de l'opinion publique. Rappelons que le changement de politique instigué par le Conseil fédéral a déjà été traité ci-dessus, ainsi que les actions menées par la société civile.

3.1 Couverture médiatique

Le but sera ici de montrer que les médias, via la couverture qu'ils accordent à un événement, ont la capacité de porter l'attention du peuple sur un sujet. Afin d'affiner l'analyse, il conviendrait de s'adonner à une analyse du contenu qui est véhiculé par la presse, ce qui permettrait de connaître le caractère de l'image véhiculée. Cependant, cela demande des ressources temporelles considérables. De plus, cela demanderait de faire la même analyse dans la presse suisse francophone et alémanique afin que cela soit pertinent vu que la majorité des Suisses parlent le suisse-allemand et non le français. Ce qui n'est pas réalisable dans le temps imparti pour un mémoire. En outre, nous ne cherchons pas ici à déterminer quel est le contenu du message, mais simplement à savoir si la couverture médiatique de l'accident nucléaire de Fukushima a été suffisamment importante pour mettre le sujet en avant de la scène.

Les recherches menées à l'aide de la base de données *NexisLexis* (voir méthodologie) montrent que l'événement a été largement couvert. Dans les seize mois qui suivent l'accident, 371 articles de *La Tribune de Genève*, journal choisi dans la région linguistique francophone, font mention du terme « Fukushima » dans le corps du texte ou en titre. La même recherche effectuée dans le *Tages-Anzeiger*, journal sélectionné du côté germanophone, relève 620 articles le mentionnant. Il faut relever que certains biais peuvent exister. Ainsi, il est probable que certains articles traitent plus du séisme ou du Tsunami ayant touché la région. Toutefois, cela ne nous pose pas de problème car les deux événements sont intimement liés, les deux catastrophes naturelles étant une cause de l'accident nucléaire.

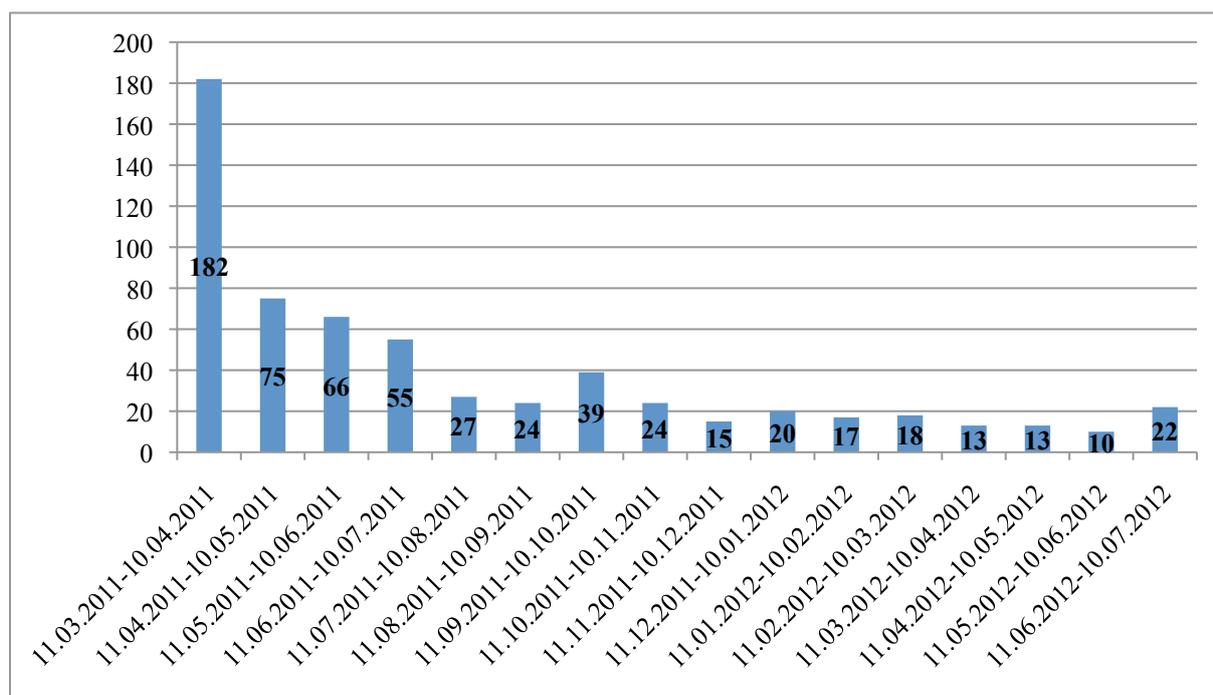
Figure 28 : Nombre d'articles comportant le terme « Fukushima » dans La Tribune de Genève entre le 11.03.2011 et le 10.07.2012 par mois



Source : d'après des données collectées sur NexisLexis.

Un regard plus fin montre que durant le premier mois suivant l'accident, plus de trois articles par jour faisait mention de l'accident (voir Figure 28). Dans les quatre mois, il y avait encore un article presque tous les jours, alors que du cinquième au huitième mois après l'accident, au moins un article tous les deux jours en faisait mention. Cette fréquence n'est pas négligeable et durant cette période, toute personne s'intéressant aux médias n'a pu échapper à l'information, cela n'étant pas l'apanage unique de La Tribune de Genève. Mais alors qu'entre novembre et décembre 2011, un creux voyait le jour avec seulement six articles sur cette période, de décembre jusqu'au mois suivant l'anniversaire de l'accident, à nouveau un article presque tous les deux jours mentionnant Fukushima peut être relevé, avec bien entendu un pic lors du mois précédent l'anniversaire. Puis jusqu'au mois de juillet, qui marque la fin de la recherche, le nombre d'articles ne fait que diminuer.

Figure 29 : Nombre d'articles comportant le terme « Fukushima » dans le Tages-Anzeiger entre le 11.03.2011 et le 10.07.2012 par mois



Source : d'après des données collectées sur NexisLexis.

Le Tages-Anzeiger a lui effectué une couverture plus importante de cet accident. Mais attention, cela ne signifie pas que d'une manière générale la presse germanophone a offert une couverture plus large. Sans s'intéresser aux chiffres absolus, nous remarquons que les mêmes périodes suivent un mouvement similaire avec une très forte couverture durant le mois qui suit l'accident, une autre s'étalant jusqu'au quatrième mois après, etc.

Nous pouvons remarquer que la période allant du 11 septembre 2011 au 10 octobre 2011 connaît, dans les deux cas, un petit pic. Ce pic pourrait en partie s'expliquer par le fait que le Conseil des Etats s'est prononcé sur la sortie de l'énergie nucléaire à la fin du mois de septembre, après le Conseil national, mais en apportant certaines modifications à l'objet en laissant la voie ouverte à la recherche ou à des technologies nucléaires nouvelles.

Sans surprise, nous pouvons affirmer que la couverture médiatique a été suffisamment élevée pour non seulement informer, mais également amener un débat autour de cette question, ce qui va bien dans le sens de notre hypothèse première.

3.2 Un regain d'activité dans les mouvements antinucléaires ?

Il est question, dans cette section, d'essayer d'identifier si l'accident nucléaire de Fukushima a provoqué un regain de mobilisation au sein des mouvements antinucléaires. Deux types

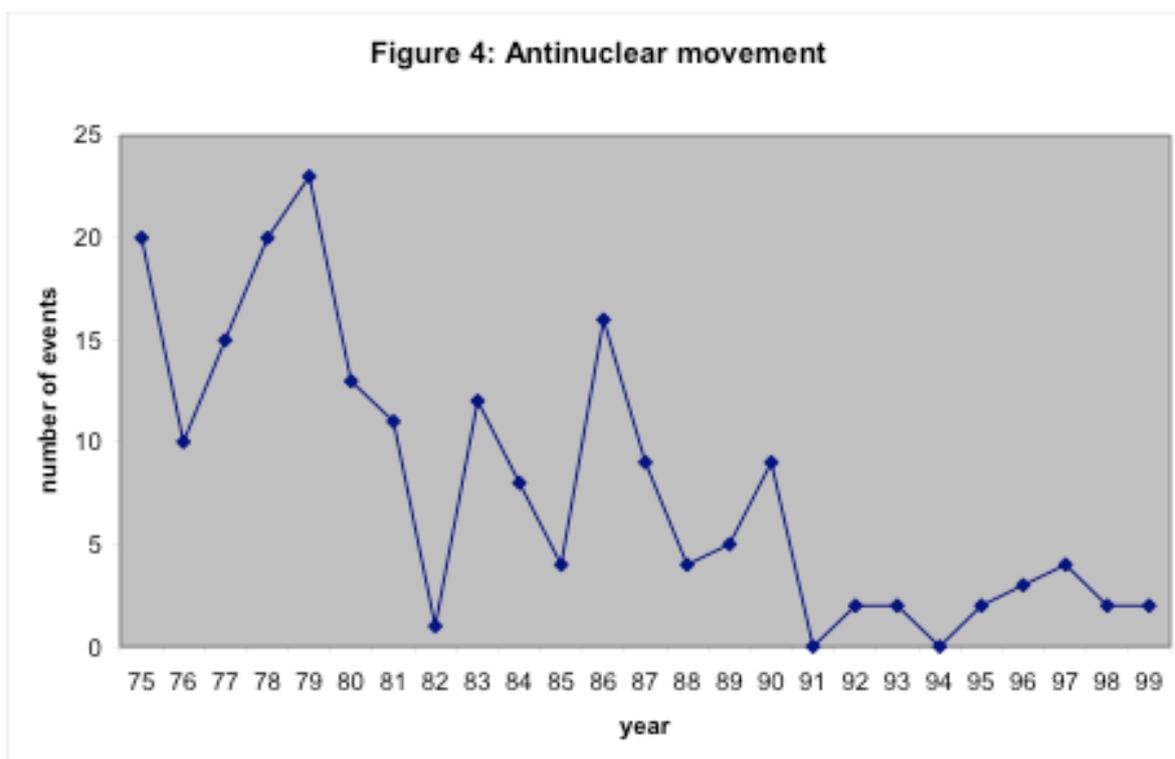
d'actions sont susceptibles d'exister en Suisse. L'action directe, par des manifestations et autres événements et l'action institutionnelle qui voit divers acteurs introduire des initiatives populaires ou lancer des référendums.

3.2.1 Les enseignements du passé

Historiquement, les milieux antinucléaires suisses se sont concentrés sur des actions ayant un symbolisme fort comme la mobilisation autour du projet de Kaisergaust ou d'autres centrales nucléaires en projet. Durant les années 1980, ils ont remporté d'importantes batailles. Tout d'abord, l'abandon des projets de centrales nucléaires, autres que celles construites, à l'exception du site de Kaisergaust. Celui-ci deviendra alors l'épicentre de la lutte antinucléaire. Mais les antinucléaires remporteront également cette bataille suite à l'accident de Tchernobyl en 1988 (Giugni et Passy : 1997).

Comme nous le verrons ci-dessous, ces mouvements ont connu une mobilisation incroyable. La plupart du temps, les mobilisations se font de manière concentrée autour d'événements symboliques forts comme le blocage du site de construction de Kaisergaust ou encore des marches pacifiques. Il ne faut cependant pas omettre une autre facette du mouvement. Il vécu une scission, qui joua probablement dans son affaiblissement, qui voyait la frange radicale mener des actions violentes (Giugni et Passy : 1997).

Figure 30 : Evolution des la mobilisation des mouvements antinucléaires entre 1975 et 1999



Notes: Conventional and unconventional actions.

Source : Eggert et Giugni, 2005, p. 31.

La lecture des graphiques ci-dessus et ci-dessous (Figure 30 et Figure 31) font ressortir qu'entre 1975 et 1999, la mobilisation des mouvements antinucléaires en Suisse s'est faite en dents de scie pour finalement se calmer dans les années 1990. Des pics de mobilisations sont identifiables en : 1975 lors de la mobilisation à Kaisergaust ; 1979 suite à l'accident de Three Mile Island et en raison de la première votation populaire sur le nucléaire ; 1983, année où le Conseil des Etats avait accepté la construction de la centrale nucléaire de Kaisergaust ; et, enfin, en 1986 suite à Tchernobyl (Giugni : 2004). Le dernier soubresaut des mouvements antinucléaires survient en 1990 lors du vote sur les initiatives populaires lancées après l'accident de Tchernobyl. L'acceptation en 1990 de l'une de ces deux initiatives populaires proposant un moratoire de dix ans plonge ensuite les mouvements antinucléaires suisses dans un certain sommeil, sauf quelques actions éparses relatives aux déchets radioactifs (Giugni : 2004).

Figure 31 : Différenciation entre mobilisations conventionnelles et non conventionnelles

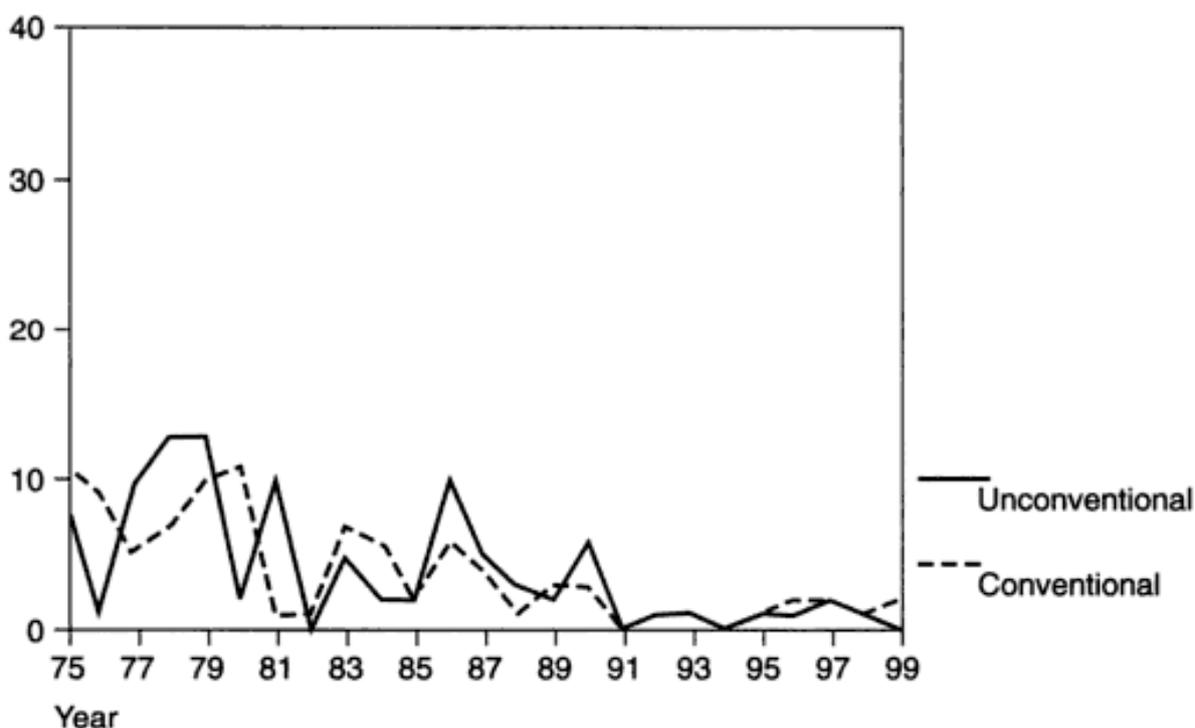


Figure 3.3b. Number of Antinuclear Protests in Switzerland.

Source : Giugni, 2004, p. 63.

La figure ci-dessus (Figure 31) nous permet d'affirmer que les mouvements antinucléaires suisses ont tout aussi bien été actifs sur le terrain conventionnel que non conventionnel. Giugni (2004) les différencie ainsi. Pour lui, les mobilisations conventionnelles consistent en des actions juridiques, politiques ou médiatiques, alors que les mobilisations non conventionnelles sont des manifestations, confrontations ou des actes de violence.

La chute de mobilisation des années 1990 pourrait s'expliquer par d'autres causes que le moratoire de dix ans. Mouhot et al. (2012) proposent, dans cette optique, une explication plus globale à la chute de mobilisations des années 1990 des Organisations Non Gouvernementales (ONGs) environnementales. Ils expliquent que cette baisse est générale et transnationale. Elle ferait suite à une période dorée dans les années 1980. Les médias semblent avoir joué un rôle important en offrant une couverture exceptionnelle aux catastrophes environnementales, parmi lesquelles Bhopal, le naufrage de l'Exxon Valdez ou Tchernobyl. Ils attestent que cela a renforcé la légitimité de l'action des ces ONGs. Lorsqu'ils abordent le recul des années 1990, plusieurs éléments intéressants apparaissent. Premièrement, la chute de l'URSS. Une grande partie de la peur du nucléaire aurait été liée au bloc soviétique ; une fois tombée, cette peur aurait suivi la même trajectoire. Il ne faut cependant pas oublier d'autres variables,

comme la saturation des médias par la guerre du Golf ou encore la contre-attaque menée par les différentes industries (Mouhot et al. : 2012).

Le moratoire sur le nucléaire, couplé à ces différentes variables, est susceptible d'expliquer cette brusque chute de mobilisations des mouvements antinucléaires suisses.

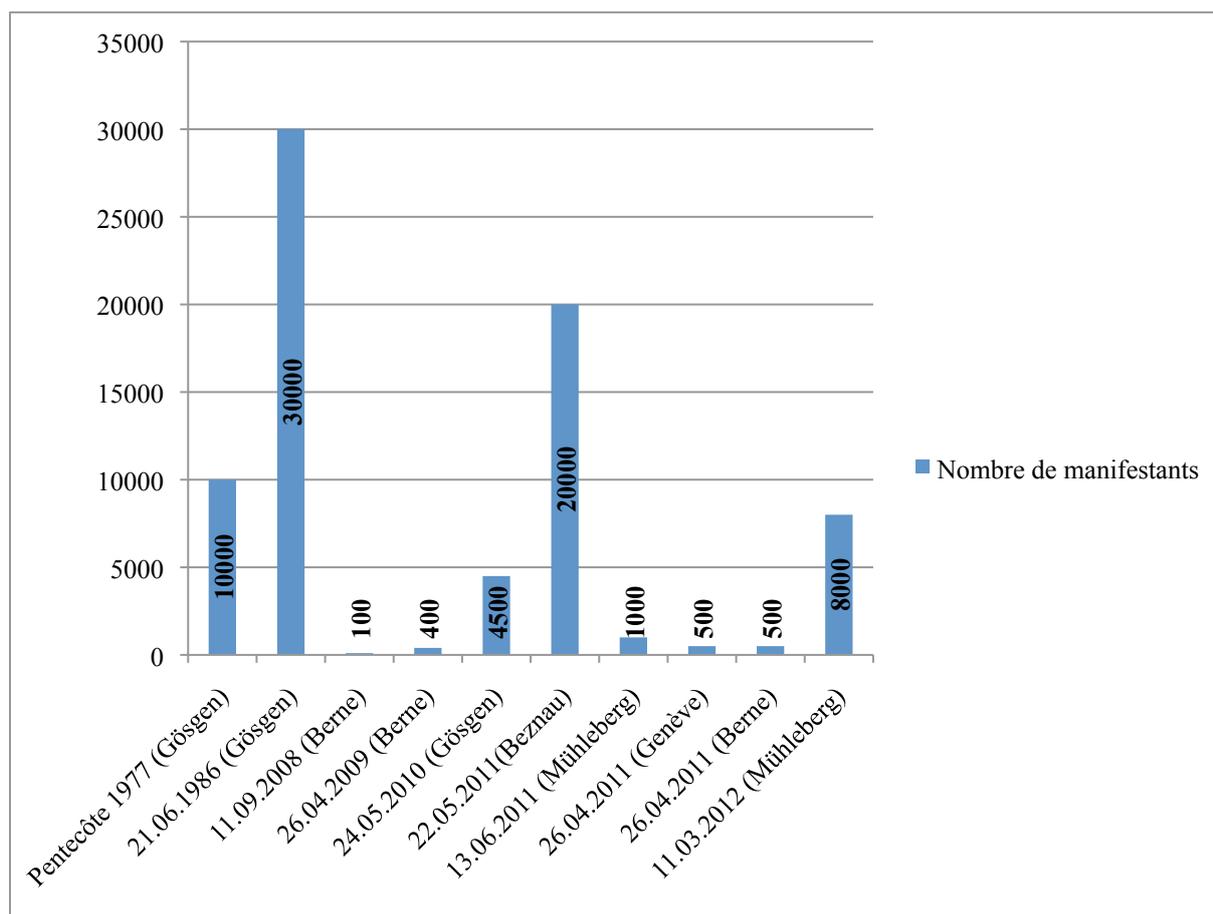
Le premier graphique ci-dessus (Figure 30) permet de voir que les accidents nucléaires de Three Mile Island et de Tchernobyl ont été suivis de pics de mobilisation. Le second (Figure 31) fait la différence entre les actions conventionnelles ou non conventionnelles et force est de constater que ces accidents sont suivis de pics de mobilisations des deux types. En outre, selon Giugni (2004), suite à l'accident de Three Mile Island, la mobilisation s'est concentrée dans les mois suivants. Il est dès lors intéressant de voir ce qu'il s'est passé suite à l'accident de Fukushima.

3.2.2 L'accident nucléaire de Fukushima peut-il ou a-t-il engendré une remobilisation ?

Il n'est pas question ici de comparer sur base de chiffres absolus un niveau de mobilisation. Cela ne serait pas pertinent car des décennies différentes impliquent des contextes différents. Il s'agit d'identifier si la mobilisation des mouvements antinucléaires est plus forte, comme par le passé, suite à l'accident de Fukushima. Une observation des différentes actions sur les années avant et après cet accident devrait nous permettre d'identifier si la mobilisation est plus intense après cet événement.

Le graphique ci-dessous (Figure 32) recense des actions menées ces dernières années soutenant la sortie de la Suisse de l'énergie nucléaire, sans tenir compte des mobilisations relatives aux déchets nucléaires, questionnement qui relève de logiques ayant un développement sur le long terme et non centrées autour d'événements focalisateurs. Deux événements plus anciens (1977 et 1986) ont été inclus dans ce chapitre à titre uniquement indicatif. Il faut reconnaître certains biais. Les relevés ayant été effectués sur la base de la presse, il n'est pas exclu que des événements de petites tailles soient relatés suite à l'accident de Fukushima par effet de mode médiatique pour la question nucléaire, événements qui n'auraient pas été traités avant l'accident. Cependant, cela n'est pas un problème. Toute manifestation importante aurait été couverte en raison de son envergure. Et ce qui nous intéresse est bien la présence d'action de cette envergure.

Figure 32 : Les mobilisations relevées ces dernières années et les deux pics de 1977 et 1986



Source : d'après des données collectées dans la presse.

Trois mobilisations d'importance sont identifiables sur la base de ce graphique (Figure 32). L'un avant l'accident de Fukushima et deux après. Celui du 24 mai 2010 à Gösgen a réuni 4500 personnes environ, celui du 22 mai 2011 à Beznau 20'000 personnes et celui du 11 mars 2012 environ 8000. L'événement du 13 juin 2011 en réunissant 1000 est plus restreint. La mobilisation semble bien plus forte après Fukushima qu'avant Fukushima. Entre 2011 et 2012, il y a une baisse du nombre de personnes mobilisées, mais il faudra rester attentif à la mobilisation future afin de confirmer cette tendance. Cependant, d'autres facteurs peuvent jouer dans cette nouvelle mobilisation depuis le début des années 2000, ce que tend à montrer la mobilisation de 2010 à Gösgen. Suite à la votation populaire de 2003 sur un nouveau moratoire et la sortie de l'énergie nucléaire, initiatives toutes deux écartées par le peuple, la porte était ouverte au dépôt de nouvelles demandes d'autorisations de la part des exploitants. Or, en 2008 trois demandes ont été déposées, ce qui aurait réveillé les forces militantes, d'autant plus qu'un référendum facultatif se serait probablement déroulé en 2013. Dès lors,

Fukushima apparaît plus comme un élément qui vient renforcer une dynamique déjà en marche.

Sur le terrain institutionnel, deux initiatives populaires ont été lancées au printemps 2011 et se trouvent dans une phase de récolte de signatures (voir Tableau 3). Ce type d'action demande une mobilisation sur le long terme. Dans un premier temps, il faut recueillir les 100'000 signatures dans les délais légaux. Dans un deuxième temps, il faut mener campagne lors de la votation populaire si l'initiative n'est pas retirée par les initiants. Ce type d'action pourrait être susceptible d'autonourrir le système et de redonner à nouveau un stimulus à un type de mobilisation direct si celui-ci venait à s'affaiblir à moyen terme.

En conclusion, il semble qu'effectivement l'accident nucléaire de Fukushima, à l'instar de ceux de Three Mile Island et de Tchernobyl, ait provoqué un regain de mobilisations des mouvements antinucléaires. Ceux-ci ont saisi cette occasion afin de réunir davantage de personnes à leurs événements, ce qui leur offre une meilleure visibilité. Mais ils ont aussi saisi l'occasion pour lancer deux initiatives populaires en faveur de la sortie du nucléaire qui n'est autre que leur objectif. L'une initiée par Les Verts et l'autre initiée par un collectif antinucléaire. En revanche, il s'agit de relativiser l'importance de cet effet engendré par Fukushima qui pourrait se révéler comme n'étant que de court terme. De plus, il ne faut pas omettre que les mouvements semblaient déjà s'être réveillés après le dépôt de demandes d'autorisations générales pour la construction de nouvelles centrales nucléaires. Ces éléments nous permettent de conclure dans le sens de Koopmans et Duyvendak (1995) qui soulignent très pertinemment qu'un événement comme un accident nucléaire majeur n'est pas un facteur unique à une mobilisation. Elle dépend d'abord du contexte dans lequel s'inscrivent les mouvements antinucléaires, comme les opportunités laissées par un système politique ou les relations de pouvoir entre les différents acteurs. L'accident n'est alors qu'une fenêtre d'opportunités que ces mouvements peuvent saisir afin de lancer ou relancer une mobilisation d'importance contre l'énergie nucléaire. Le but est de convaincre une majorité d'autres acteurs que l'énergie nucléaire est un problème. Nous concluons cette section en les citant : « Social movements are sometimes victorious in their efforts to frame situations as problematic, but only when they operate in a political context that offers them the opportunities to do so » (Koopmans et Duyvendak : 1995, p. 249).

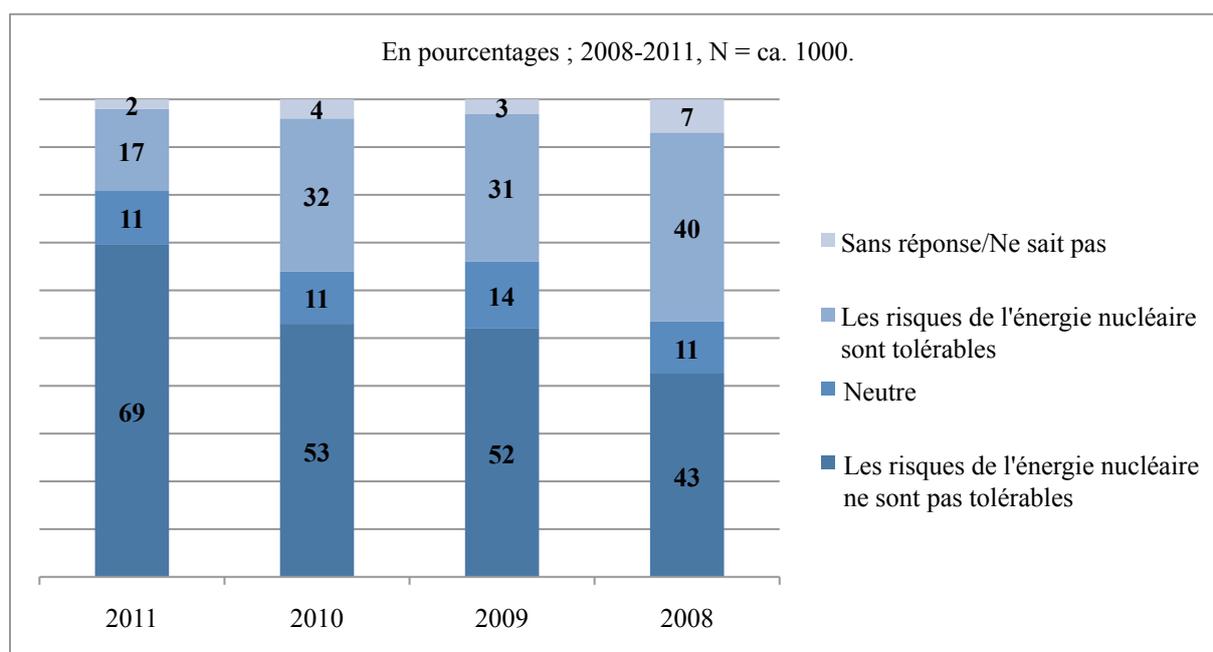
3.3 L'effet sur l'opinion publique

A l'instar de l'analyse menée pour divers pays de l'Union européenne, nous nous penchons ici sur les changements d'opinion éventuellement induits suite à l'accident nucléaire de Fukushima en Suisse.

3.3.1 Les risques de l'énergie nucléaire et l'opinion publique : 1986 à 2011¹⁰

Le graphique ci-dessous (Figure 33) montre quelle part de la population considère les risques liés à l'énergie nucléaire tolérables ou intolérables.

Figure 33 : Pourcentage de personnes considérant les risques de l'énergie nucléaire comme tolérables ou intolérables de 2008 à 2011



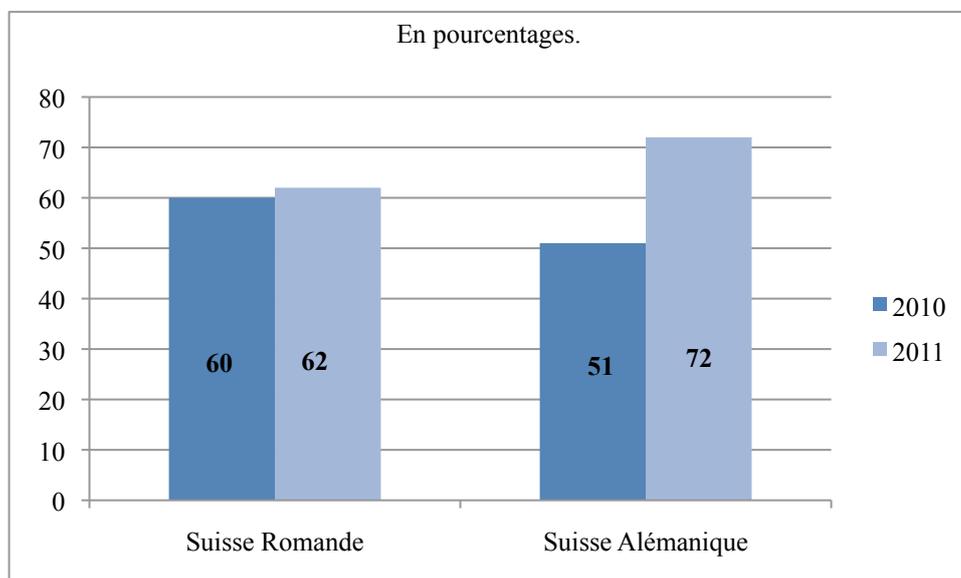
Source : adapté de GFS ZH, *Univox Umwelt 2011*.

Au niveau Suisse, une certaine stabilité peut être observée entre 2009 et 2010. Cependant, une différence s'est déjà faite ressentir entre 2008 et 2009, le nombre de personnes jugeant les risques de l'énergie nucléaire intolérables passant de 43% à 52%. Cette différence est majoritairement due au changement d'avis de personnes pensant en 2008 que les risques étaient tolérables puisque cela est passé de 40% à 31%. Une autre fracture est identifiable entre 2010 et 2011 et correspond à la période durant laquelle a eu lieu l'accident nucléaire de Fukushima. Alors qu'en 2010, 53% des sondés pensaient que les risques de l'énergie

¹⁰ Les graphiques de cette section sont issus d'une étude répétée depuis 1986 par l'institut *Gesellschaft für praktische Sozialforschung* de Zürich. Les chiffres ne sont pas disponibles pour certaines années. En 2011, les sondages ont été réalisés entre le 29 août et le 17 septembre.

nucléaires étaient intolérables, ils étaient 69% à le penser en 2011, après l'accident de Fukushima. A nouveau, ce changement s'est majoritairement fait sur une modification d'opinion de certains qui pensaient que ces risques étaient tolérables puisque 32% le pensaient en 2010, mais en 2011 plus que 17% étaient de cet avis. A prime abord, l'accident de Fukushima semble bien avoir eu un impact sur l'opinion publique suisse.

Figure 34 : Différence d'opinion entre la Suisse Romande et la Suisse Alémanique en 2010 et 2011

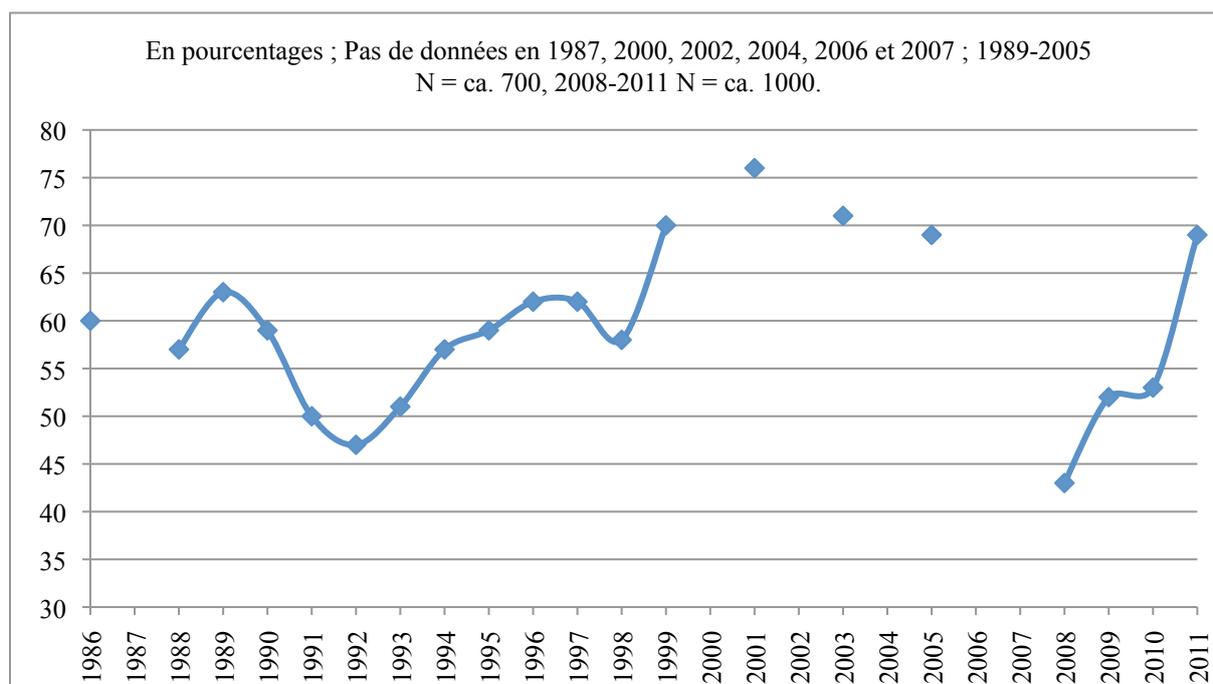


Source : adapté de GFS ZH, *Univox Umwelt 2011*.

Il convient toutefois de nuancer ces propos. Il existe, entre autres, une différence entre la Suisse Romande et la Suisse Alémanique. Alors qu'en 2010, les Suisses Allemands étaient 51% à penser que les risques de l'énergie nucléaire n'étaient pas tolérables, en 2011, ils étaient 72% (voir Figure 34). En revanche, la différence est moins marquée en Suisse Romande. En 2010, 60% des Romands sondés pensaient que ces risques n'étaient pas tolérables, alors qu'en 2011, ils étaient 62% à le penser (GFS ZH : 2011). L'effet de Fukushima semble avoir été relativement plus fort en Suisse Alémanique qu'en Suisse Romande. Mais il ne nous est pas possible d'expliquer cette tendance, aucun élément ne nous permet pour l'heure d'avancer une esquisse d'explication.

En outre, en observant les résultats à long terme, d'autres nuances doivent être faites. Le graphique ci-dessous (Figure 35) reprend les résultats de cette étude de 1986 à 2012. La courbe représente le pourcentage de personnes ayant considéré que les risques de l'énergie nucléaire ne sont pas tolérables.

Figure 35 : Pourcentage de personnes considérant les risques de l'énergie nucléaire comme intolérables de 1986 à 2011



Source : d'après des données de GFS ZH, *Univox Umwelt* (1986-2011).

Les résultats sur le long terme donnent une toute autre vision que celle obtenue ci-dessus. L'accident de Fukushima n'aurait comme effet que de retrouver les niveaux connus au début des années 2000, plus élevés que ceux des quatre années après Tchernobyl. De plus, cela s'inscrit dans une tendance d'augmentation du scepticisme vis-à-vis de l'énergie nucléaire qui a débuté en 2008. Au début des années 1990, il y a eu une forte chute du pourcentage de personnes considérant les risques de l'énergie nucléaire comme intolérables. Le même phénomène est constaté entre 2005 et 2008. Les auteurs de l'étude statistique identifient que ces phénomènes se déroulent à des moments de récession économique (GFS ZH, 2008). Cela semble pertinent si nous relevons que la sensibilisation aux valeurs environnementales serait facilitée dans des périodes de stabilité économique (Lacroix et Zaccari : 2010). Le niveau le plus haut enregistré coïncide avec la fin du moratoire de dix ans sur la construction de nouvelles centrales nucléaires adopté en 1990 au début des années 2000. Alors que 2003, année du vote de deux initiatives populaires sur le nucléaire, l'une sur le prolongement de ce moratoire et l'autre sur la sortie du nucléaire, ce pourcentage rechute mais reste plus élevé que durant les années 1990 et même après l'accident de Tchernobyl. En 2005, le niveau est proche de celui de 2003, il y a donc eu une certaine stabilité. En revanche, 2008 est l'année enregistrant le niveau le plus bas depuis 1986. Ce qui est mis en lien avec la récession par les auteurs de l'étude. Mais comme vu dans le chapitre sur l'évolution de la politique nucléaire

helvétique, 2008 est aussi l'année où des demandes d'autorisations générales pour de nouvelles centrales nucléaires ont été déposées. Dès lors, il faut se demander si cela n'a pas un lien. Il est possible que l'intervention de divers experts dans les médias, par exemple au discours rassurant, puisse en partie expliquer cette tendance. Mais ce n'est pas le sujet ici. Récemment, l'événement de Fukushima a provoqué un retour à un haut pourcentage de personnes considérant que les risques de l'énergie nucléaire sont intolérables beaucoup plus rapide que le retour à un pourcentage équivalent d'avant récession du début des années 1990.

Après Tchernobyl, le pourcentage de sondés évaluant les risques de l'énergie nucléaire intolérables a chuté jusqu'en 1988, année où a été prise la décision de ne pas réaliser le projet de centrale nucléaire à Kaiseraugst. Puis, un pic est atteint lors de la période où le peuple suisse a été appelé à voter sur les deux initiatives populaires faisant suite à l'accident de Tchernobyl avant de plonger au début des années 1990 durant la période de la récession économique. Nous pouvons en tirer des enseignements. Il est probable que dans les années suivant Fukushima, il y ait une chute du pourcentage de personnes considérant les risques de l'énergie nucléaire intolérables. Mais cette chute devrait somme toute être limitée au vu de l'expérience post-Tchernobyl. De plus, si les initiatives populaires en faveur de la sortie de l'énergie nucléaire aboutissent à un vote populaire, il est possible que le retour du débat ait une influence sur ce niveau. Nous pouvons aussi constater que les années proches de l'accident, le pourcentage des sondés Suisses évaluant les risques comme intolérables sont similaires au pourcentage d'Européens évaluant les risques comme plus importants que les avantages. Il sera intéressant de voir les résultats européens post-Fukushima afin de voir si cette tendance reste la même. Il sera en outre alors possible de comparer le comportement de l'opinion publique dans les pays qui auront pris la décision de sortir de l'énergie nucléaire avec les pays décidant de persévérer dans cette voie.

Au final, nous pouvons affirmer que l'accident de Fukushima a eu un impact sur l'opinion publique suisse. Cependant, pour l'heure nous ne pouvons juger que sur le court terme. En outre, il existe des différences selon les régions linguistiques du pays, autant avant l'accident qu'après l'accident.

3.3.2 L'évaluation de la dangerosité des centrales nucléaires par les Suisses en 2011

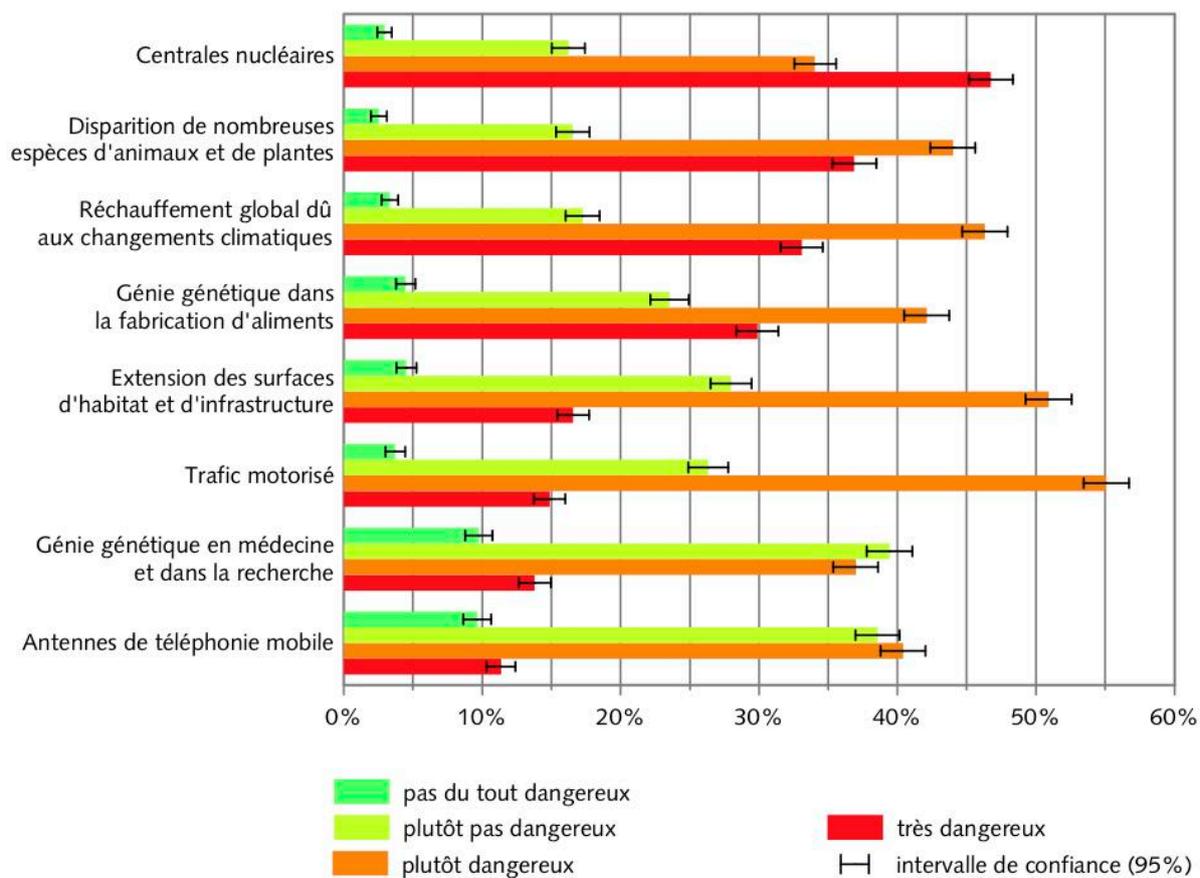
Dans le cadre du nouveau recensement de la population, l'OFS effectue une enquête appelée Omnibus 2011 portant notamment sur des questions environnementales. Un des volets

environnementaux traite des dangers perçus pour l'être humain et l'environnement. Y figure comme danger les centrales nucléaires. Les premiers résultats disponibles de l'enquête effectuée en mai et juillet 2011 (publiés en avril 2012) figurent sur le graphique ci-dessous (Figure 36).

Figure 36 : Appréciation du danger pour l'être humain et l'environnement

Appréciation du danger pour l'être humain et pour l'environnement

G 6



© OFS

Source : OFS, 2012.

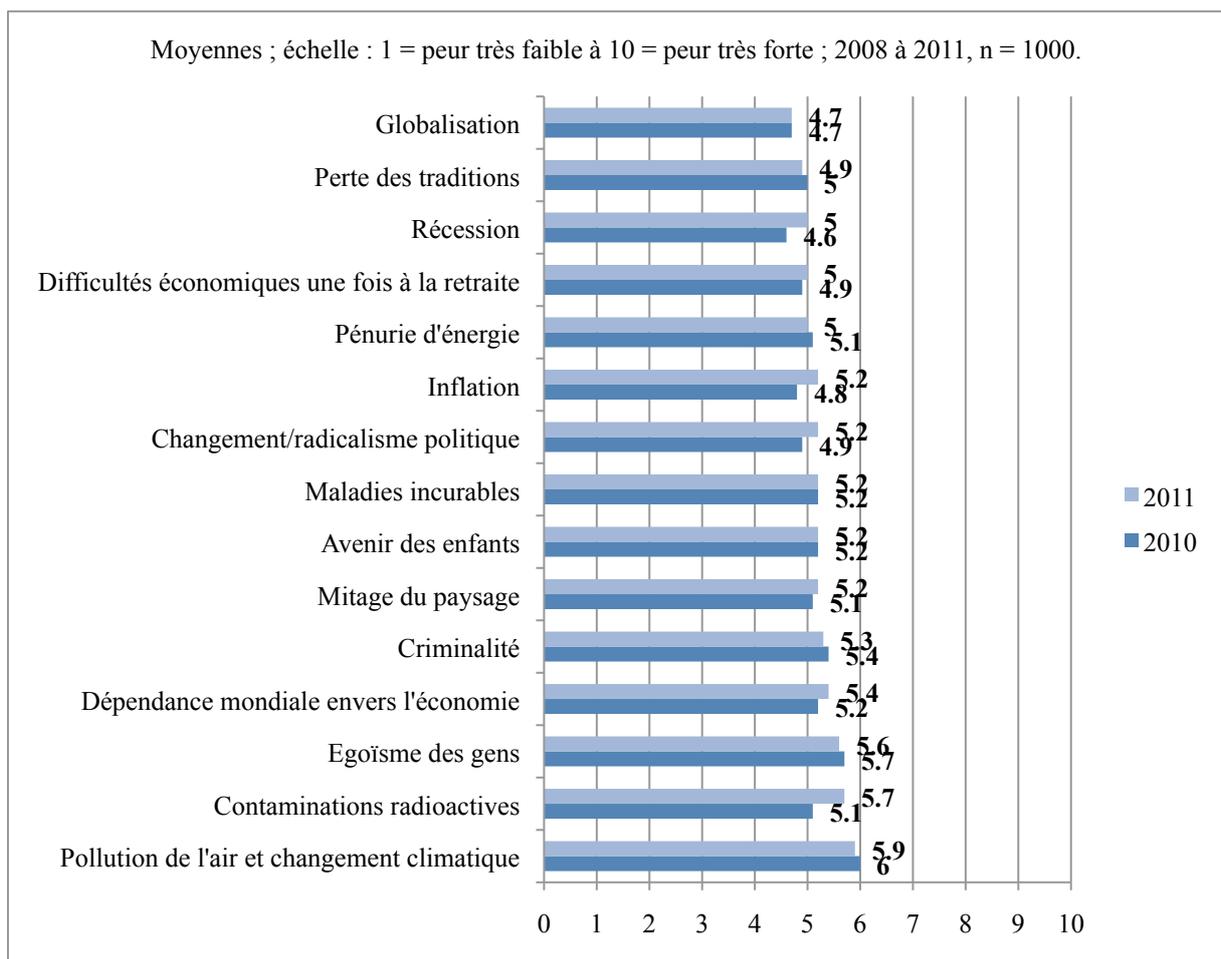
Selon cette étude, plus de 45% des sondés considèrent les centrales nucléaires comme très dangereuses, plus de 30% comme dangereuses, plus de 15% comme plutôt dangereuses et moins de 5% comme pas du tout dangereuses. Ce qui indique une certaine inquiétude vis-à-vis de l'énergie nucléaire dans une période marquée par l'accident de Fukushima. En outre, il s'agit de la plus grande crainte environnementale au regard des possibilités offertes par ce sondage. Malheureusement, il n'est pas possible d'effectuer des comparaisons dans le temps car cette étude est nouvelle. Il n'est donc pas possible de savoir si Fukushima a accru cette

perception ou non. Il sera intéressant, dans les années à venir, d'observer si cette perception se maintiendra ou non.

3.3.3 La peur de contaminations radioactives depuis 1990

Pour avoir une étude sur le long terme, il faut à nouveau se tourner vers l'institut GFS ZH qui offre des études sur les menaces perçues par les Suisses (*Angstbarometer*) depuis de très nombreuses années. Une des menaces identifiées est la menace de contaminations radioactives¹¹.

Figure 37 : Baromètre d'anxiétés 2010-2011



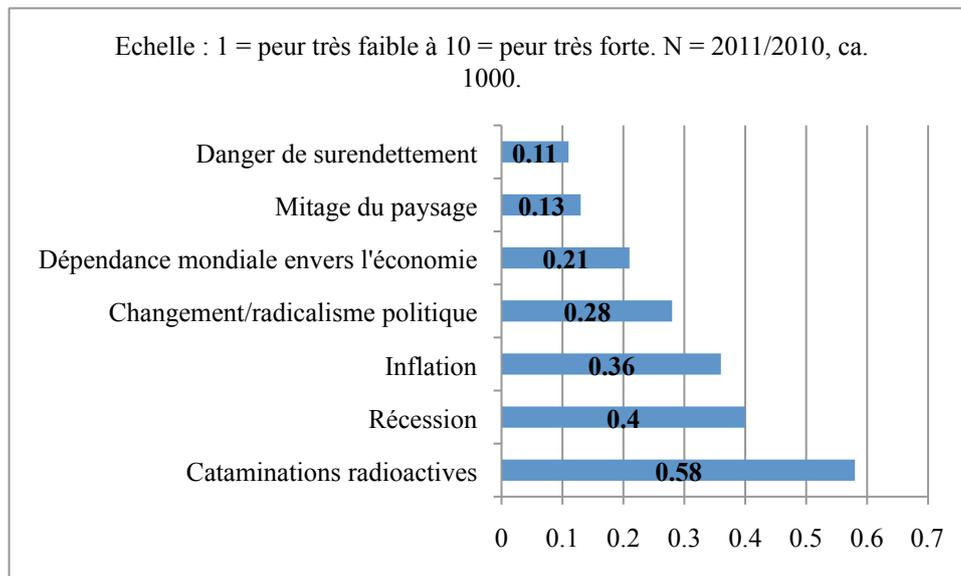
Source : adapté de IFSN, *Baromètre de la peur - Le risque de pollution radioactive est faible en Suisse* (issu de GFS ZH.)

Le graphique ci-dessus (Figure 37) permet de se rendre compte que la peur de contamination radioactive en Suisse était déjà présente en 2010. Après l'événement de Fukushima, en 2011, elle est passée de la septième place en 2010 à la deuxième en 2011. En termes d'intensité,

¹¹ Réponse à la question « A quel point vous sentez-vous menacé par une contamination radioactive ? » (*Wie stark fühlen Sie sich von Atomverseuchung bedroht ?*)

cette progression représente la plus forte devant la peur de la récession économique et l'inflation (voir Figure 38). Il est également intéressant de voir que les deux peurs principales sont liées à l'environnement, puisque la première est une anxiété vis-à-vis de la pollution de l'air et du changement climatique.

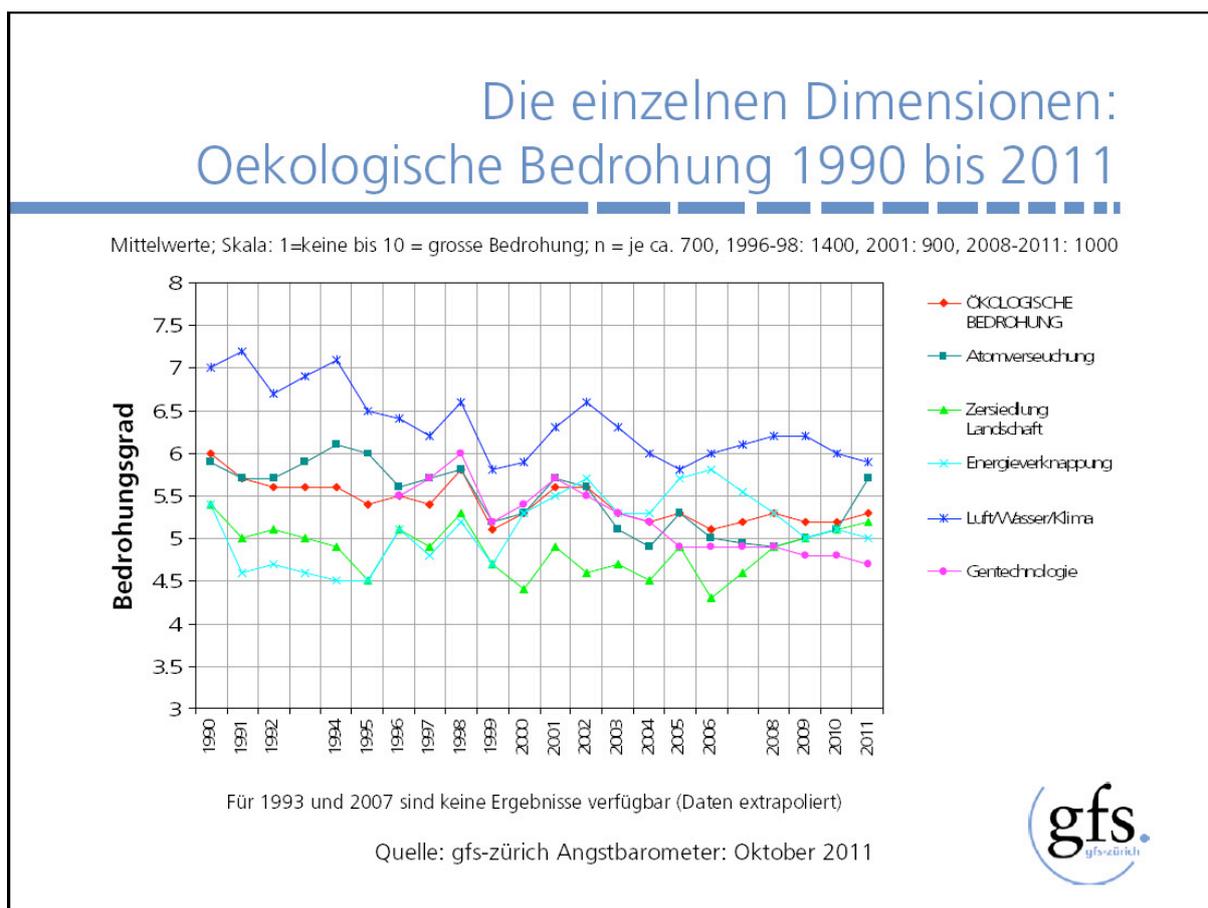
Figure 38 : Différentiel des moyennes des indicateurs entre 2010 et 2011



Source : adapté de GFS ZH, *Univox Umwelt 2011*.

A priori, un renforcement de 0,58 sur 10 ne représente pas une progression importante (voir Figure 38). Pourtant, à la lecture du graphique suivant (Figure 39), reprenant les principales menaces environnementales ressenties depuis 1990, il est observable que Fukushima a eu un impact sur la peur de contaminations radioactives.

Figure 39 : Les différentes dimensions : menaces écologiques de 1990 à 2011¹²



Source : IFSN, *Baromètre de la peur - Le risque de pollution radioactive est faible en Suisse* (issu de GFS ZH).

La courbe vert foncé représente la peur de contaminations radioactives (*Atomverseuchung*). De manière générale, celle-ci a eu une tendance globale à chuter en suivant une courbe en dents de scie avec des rehaussements au milieu des années 1990, au début des années 2000, puis une brusque progression après Fukushima. Cette dernière lui fait reprendre des valeurs similaires au début des années 1990, quatre ans après Tchernobyl. Après Fukushima, la peur de contaminations radioactives rejoint le deuxième rang des peurs environnementales derrière la courbe air/eau/climat¹³ (*Luft/Wasser/Klima* en allemand) représentée par la courbe bleu roi et par ailleurs première peur toutes catégories confondues (voir Figure 37). Cela n'avait plus été le cas depuis le milieu des années 1990.

¹² Les données pour les années 1993 et 2007 n'existent pas, elles sont extrapolées.

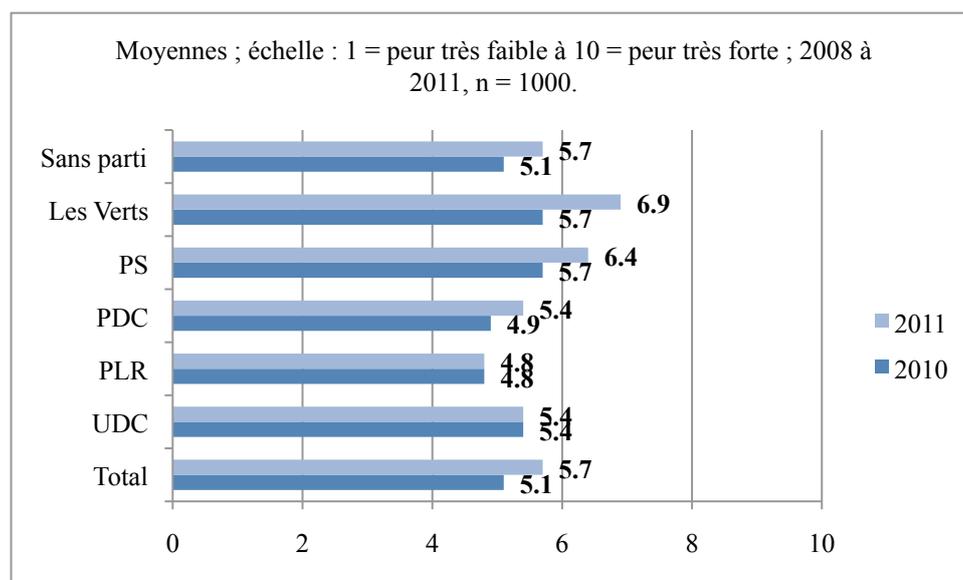
¹³ Les autres menaces sont le mitage du paysage (*Zersiedelung Landschaft*), une pénurie d'énergie (*Energieverknappung*) et le génie génétique (*Gentechnologie*) alors que *Ökologische Bedrohung* est un agrégat de toutes les menaces écologiques identifiées. Echelle de menace (*Bedrohungsgrad*).

Il convient donc de nuancer l'impact de l'accident nucléaire de Fukushima sur la crainte des contaminations radioactives. L'accident de Fukushima ne permet à cette crainte que de retrouver un niveau similaire à celui connu tout au long des années 1990 et qui avait vécu une chute au début des années 2000. De plus, un changement d'un demi point sur dix n'est pas impressionnant.

3.3.4 La peur des contaminations radioactives selon l'appartenance politique

Cette crainte apparaît différente selon la position politique des sondés, ce que montre le graphique ci-dessous (Figure 40).

Figure 40 : La peur de contaminations radioactives de l'électorat des grands partis politiques



Source : adapté de GFS ZH, *Angstbarometer 2011*.

Sans grande surprise, l'électorat des Verts est le plus sensible à cette peur, devant celui du PSS, du PDC et de l'UDC et finalement du PLR. Il est intéressant de voir que la peur de telles contaminations s'est accrue davantage dans l'électorat de gauche (PSS, Verts) alors que l'électorat de droite ou centre droit semble plus mesuré (UDC et PDC, PLR). Nous pourrions par la suite, mettre en lien ces résultats avec les positions défendues par ces partis.

3.4 Le réalignement des partis politique dans le domaine de l'énergie nucléaire

Cette section porte sur le comportement des partis politiques suite à l'accident de Fukushima, ainsi que sur ce qu'il s'est passé lors de l'élection fédérale de novembre 2011. Ce qui permet de mettre en évidence si l'accident de Fukushima a infléchi la position que certains partis tenaient en matière d'énergie nucléaire.

3.4.1 La position des partis sur l'énergie nucléaire

Le tableau ci-dessous (Tableau 4) montre la position des différents partis politiques représentés aux deux chambres parlementaires avant et après l'accident de Fukushima. Il contient également le nombre de sièges que chaque parti possède dans les deux chambres. Quatre partis se dégagent comme étant les plus importants : UDC, PSS, PLR et PDC. Un deuxième groupe de partis qui peuvent peser se dégage : PES, PVL et PBD. Il ressort que les partis du centre droit et l'UDC étaient opposés à une sortie du nucléaire avant l'accident de Fukushima. Or, après celui-ci, tous ces partis à l'exception de l'UDC ont opéré un revirement de position et se disent en faveur d'une sortie de l'énergie nucléaire. Bien sûr, selon les programmes, des nuances se dégagent. Cela a une importance capitale. En effet, dans la recherche d'un consensus sur l'énergie nucléaire, avant l'accident de Fukushima, seul Les Verts, le PSS, les Verts Libéraux, le PCS et le PST étaient en faveur d'une sortie du nucléaire ce qui ne suffisait pas à réunir une majorité. En revanche, après l'accident de Fukushima, les autres partis changent de position à l'exception de l'UDC ce qui permet de réunir une majorité en faveur de la sortie de l'énergie nucléaire et donc de changer la coalition dominante. La majorité passe ainsi de la coalition pro-croissance à la coalition pro-écologie.

Tableau 4 : Position des principaux partis politiques suisses quant à l'énergie nucléaire

Parti	Position avant Fukushima	Position après Fukushima	Sièges au Conseil national en 2011 (2007)	Sièges au Conseil des Etats en 2011 (2007)
Les Verts (PES)	Pour une sortie	Pour une sortie	15 (20)	2 (2)
Parti Socialiste (PSS)	Pour une sortie	Pour une sortie	46 (43)	11 (9)
Verts Libéraux (PVL)	Pour une sortie pas à pas, prolongation d'exploitation possible si les risques sont acceptables	Pour une sortie pas à pas	12 (3)	2 (1)
Parti Démocrate Chrétien (PDC)	Contre une sortie (impossible de s'en passer), remplacement de centrales envisageables	Pour une sortie pas à pas, quelque nuances	28 (31)	13 (15)
Parti Libéral Radical (PLR)	Contre une sortie	Pour une sortie (en cas de centrales de génération actuelle)	30 (31)	11 (12)

Union Démocratique du Centre (UDC) ¹⁴	Contre une sortie	Contre une sortie	54 (62)	5 (7)
Parti Bourgeois Démocratique (PBD)	Contre une sortie	Pour une sortie (en cas de centrales de génération actuelle)	9 (0)	1 (0)
Parti Evangélique Suisse (PEV)	Solution de transition	Pour une sortie	2 (2)	-
Parti Chrétien Social (PCS)	Pour une sortie	Pour une sortie	1 (1)	-
Parti Suisse du Travail (PST)	Pour une sortie	Pour une sortie	0 (1)	-
Union Démocratique Fédérale (UDF)	Contre une sortie du nucléaire (besoin d'une bonne solution de stockage des déchets)	Pour une sortie	0 (1)	-
Lega dei Ticinesi	Non communiqué	Non communiqué	2 (1)	-
Mouvement Citoyen Genevois (MCG)	Non communiqué	Non communiqué	1 (0)	-
Indépendant	Non communiqué	Non communiqué	-	1 (0)

Source : d'après les programmes des partis ; des données du Parlement, *Conseil national : les élections 2011/2007 en chiffres et Physionomie politique du Conseil des Etats à l'issue des élections.*

Il faut, une nouvelle fois nuancer ces premiers résultats. Certains partis comme le PLR et le PBD émettent des réserves à la sortie de l'énergie nucléaire. Si de nouvelles technologies nucléaires devaient voir le jour, ces deux partis ne seraient pas forcément opposés à ce que la Suisse se lance dans la construction de telles centrales. Ces deux partis pourraient donc faire pencher la balance de l'autre côté dans le futur, à condition, bien sûr, que ceux-ci conservent un poids électoral suffisant pour faire pencher la balance.

3.4.2 Les changements issu des élections fédérales de novembre 2011

Suite aux élections de novembre 2011, Les Verts ont perdu des voix, passant de vingt à quinze sièges au Conseil national (voir Tableau 2). Un des effets qui aurait pu être attendu de l'accident de Fukushima était un accroissement de l'électorat des partis écologistes, traditionnellement opposés à l'énergie nucléaire et initiant d'une initiative populaire pour une sortie de l'énergie nucléaire. Une chose intéressante est que dans le même temps, les Verts Libéraux ont gagné des sièges. Ils sont passés de trois de trois à douze sièges au Conseil national et de un à deux sièges au Conseil des Etats. Les Verts Libéraux étant également en

¹⁴ En cours de législature, une scission de l'Union Démocratique du Centre entraîne la création du Parti Bourgeois Démocratique (Parlement, *Effectifs des groupes parlementaires de la 48^{ème} législature 2007-2011*).

faveur d'une sortie de l'énergie nucléaire, il est possible que ceux-ci aient absorbé une partie de l'électorat des Verts traditionnels pour d'autres raisons électorales. L'effet escompté se serait donc produit au centre plutôt que sur la gauche du spectre électoral. En outre, la sortie de l'énergie nucléaire n'a pas été l'apanage des partis écologistes. Tous les partis, à l'exception de l'UDC, se sont positionnés pour une sortie de l'énergie nucléaire. En conséquences, un effet sur le vote se serait dissout sur l'ensemble des partis se prononçant en faveur d'une sortie du nucléaire.

3.4.3 Deux votes parlementaires sur la sortie du nucléaire

Les deux tableaux suivants (Tableau 5 et Tableau 6) font état de deux votes sur la sortie de l'énergie nucléaire issus de motions parlementaires¹⁵. Bien d'autres objets liés à la politique nucléaire et à la sortie du nucléaire ont été soumis au vote (dont vingt-sept le 8 juin 2011), mais ne seront pas investigués ici (Parlement, *Banque de données sur le détail des votes*). Le choix de ces deux motions s'est fait car elles sont emblématiques de la sortie du nucléaire, s'inscrivant dans la ligne de la proposition gouvernementale. Les deux tableaux relatent quels groupes parlementaires (regroupement parlementaire de partis défendant des valeurs communes) se sont prononcés en faveur ou en défaveur des motions parlementaires sur une sortie de l'énergie nucléaire. La première votation s'est effectuée avant les élections de novembre 2011, le deuxième après (ce qui signifie que les groupes parlementaires sont sujets à modification plus que d'accoutumée). Il sera donc possible d'observer si des positions changent après les élections et si les députés suivent strictement la position des partis.

¹⁵ En Suisse, une motion parlementaire est une « intervention, chargeant le Conseil fédéral de soumettre au Parlement un projet d'acte de l'Assemblée fédérale ou de prendre une mesure donnée. La transmission d'une motion au Conseil fédéral requiert l'approbation des deux chambres. Une motion peut être modifiée par le second conseil sur proposition de la commission chargée de l'examen préalable ou sur proposition du Conseil fédéral. Dans un tel cas de figure, les modifications apportées sont adressées au conseil prioritaire qui peut, soit les approuver, soit rejeter la motion (mais non la modifier) » (Parlement, *Lexique du Parlement*).

Tableau 5 : Vote du Conseil national sur la sortie du nucléaire du 08.06.2011, motion Schmidt 11.3436

Groupe parlementaire (partis membres)	Oui	Non	Abstention	N'a pas voté	Excusé	Président
UDC (UDC, Lega, UDF)	2	53	2	2	2	0
PSS (PSS)	41	0	0	0	0	0
PLR (PLR)	0	0	31	3	0	1
PDC/PEV/PVL (PDC, PEV, PVL)	31 ¹⁶	1	3	0	0	0
PES (PES, PCS, LG)	21	0	0	1	0	0
PBD (PBD)	4	0	0	1	0	0
Non inscrit	1	0	0	0	0	0
Total	101	54	36	6	2	1

Source : d'après des données du Parlement, *Effectifs des groupes parlementaires de la 48^{ème} législature 2007-2011* et Banque de données sur le détail des votes.

Au sujet de la motion du mois de juin 2011 (Tableau 5), le Conseil des Etat y a apporté des modifications avant de l'accepter, ce qui implique que le Conseil national doit revoter la motion modifiée. Ce vote s'est tenu de manière conjointe à deux autres motions portant également sur la sortie du nucléaire.

A titre de rappel, entre la votation du 8 juin 2011 et celle du 6 décembre 2011, se sont tenues des élections fédérales au moins de novembre. En conséquences, la répartition des sièges entre les partis en est changée (voir Tableau 4). Ce qui a aussi pour conséquence que les groupes parlementaires sont plus sujets à des modifications qu'en cours de mandat. D'ailleurs, il y eut une scission du groupe PDC/PEV/PVL en deux groupes PDC/PEV et PVL.

Lors du vote du 8 juin 2011 (Tableau 5), les résultats montrent une fracture entre l'UDC et les autres partis. Seuls les membres du groupe parlementaire UDC et un membre du groupe parlementaire PDC/PEV/PVL s'opposent à la sortie du nucléaire. Dans le même temps, le groupe PLR s'abstenait. Cette abstention peut peut-être émaner du fait que le PLR avait, à cette époque, comme position de s'opposer à l'arrêt des centrales nucléaires existantes si celles-ci ne posaient pas de question de sécurité, tout en s'opposant à la construction de

¹⁶ En 2011, un député PDC quitte le parti pour rejoindre l'UDC ce qui explique que le total du groupe parlementaire ne corresponde pas au nombre de sièges total qu'obtiennent ces trois partis lors de l'élection de 2007 (Parlement, *Effectifs des groupes parlementaires de la 48^{ème} législature 2007-2011*).

nouvelles centrales nucléaires de générations existantes, ce pour des raisons de sécurité d'approvisionnement (PLR : 07.06.2011).

Tableau 6 : Vote du Conseil national sur la sortie du nucléaire du 06.12.2011, motion des Verts 11.3257, Grunder 11.3426 et Schmidt 11.3436 remaniée

Groupe parlementaire (partis membres)	Oui	Non	Abstention	N'a pas voté	Président
UDC (UDC, Lega, sans parti)	2	48	0	5	1
PS (PS)	44	0	0	2	0
PDC/PEV (PDC, PEV, PCS)	31	0	0	0	0
PLR (PLR)	13	10	2	5	0
PVL (PVL)	12	0	0	0	0
PES (PES)	14	0	0	1	0
PBD (PBD)	8	0	0	1	0
Non inscrit (MCG)	1	0	0	0	0
Total	125	58	2	14	1

Source : d'après des données du Parlement, *Effectifs des groupes parlementaires de la 49^{ème} législature 2011-2015* et *Banque de données sur le détail des votes*.

En revanche, lors du vote du mois de décembre 2012, la position officielle des partis est arrêtée et respectée, à l'exception de dix Conseillers nationaux PLR qui se sont prononcés contre une sortie du nucléaire, alors que deux se sont abstenus. Dans le même temps, treize de ceux-ci suivaient la position officielle et votaient en faveur du plan de sortie de l'énergie nucléaire. Il n'y a donc que des oppositions dans les rangs du groupe parlementaire UDC (la totalité) et PLR. Il pourrait être intéressant de comparer ce nombre d'oppositions aux nombres de parlementaires représentés dans des groupes d'intérêt pronucléaires, ce que nous investiguerons ci-dessous. Ce résultat reflète, au niveau du PLR, une position plus ambiguë que dans les autres partis. En effet, ce parti est en faveur d'une sortie de l'énergie nucléaire basée sur les réacteurs de génération actuelle. En revanche, si de nouvelles technologies, plus sûres, devaient voir le jour, il ne s'opposerait pas à de nouvelles constructions. La modification de la motion parlementaire au Conseil des Etats, où la gauche et l'UDC y ont moins de poids, va d'ailleurs dans cette direction. Il est fort probable que la position du PLR ne soit pas partagée par tous ses membres et toutes ses sections cantonales, ce qui expliquerait cette divergence de votes.

Revenons sur les voix dissonantes et leurs attachements à des groupes d'intérêt. Sur les quelques voix dissonantes du côté du PLR, deux peuvent s'expliquer par l'appartenance au

comité du groupe d'intérêt nucléaire Forum Nucléaire de deux Conseillers nationaux qui ont voté contre la motion¹⁷. Deux autres ont des fonctions au sein d'*economiesuisse*, union patronale opposée à la sortie de l'énergie nucléaire, dont un s'est abstenu alors que l'autre n'a pas voté (Parlement : 04.2012 et Parlement, *Banque de données sur le détail des votes*). Il semblait pertinent de recouper ces liens du côté du PLR puisque c'est le seul parti dont des membres n'ont pas suivi la ligne officielle lors du deuxième vote.

Il y a une autre tendance intrigante au PLR, tous les Conseillers nationaux romands du PLR ont voté en faveur de la motion. Ce fait est intéressant dans la mesure où, selon l'étude GFS ZH, la réticence de l'opinion publique vis-à-vis de l'énergie nucléaire était préexistante à l'accident de Fukushima en Suisse Romande, alors qu'en Suisse Alémanique celle-ci était beaucoup plus timide avant Fukushima avant qu'elle ne devienne plus importante qu'en Suisse Romande après.

De manière générale, la sortie du nucléaire est plus soutenue lors du deuxième vote du mois de décembre que lors du premier vote au moins de juin 2011 avec 125 et 101 voix favorables, alors que l'opposition y reste relativement stable, 58 et 54 voix défavorables (voir Tableau 5 et Tableau 6). Cela s'explique par la baisse de l'abstentionnisme des membres du PLR, la perte de sièges du côté de l'UDC lors de l'élection de novembre 2011, le léger renforcement du PSS et le développement du PBD et du PVL qui contrebalance le déclin du PES, sur ce vote. Par ailleurs, un seul parti semble tenir une position dissonante par rapport aux craintes de son électorat, c'est l'UDC. En effet, alors que la ligne du parti prône de garder les centrales nucléaires ou d'en construire de nouvelles, l'électorat, lui, fait partie du peloton de tête de ceux craignant le plus les contaminations radioactives (voir Figure 40).

3.4.4 Des votes en faveur de la sortie du nucléaire, une situation inattendue ?

La question qu'il faut se poser est : existait-il des signes avant-coureurs de ce soutien à la sortie du nucléaire ? Ou, cette modification de la coalition majoritaire au Parlement est-elle issue d'un brusque changement d'opinion imprévisible ? Il est évident qu'il était peu prévisible que les partis du centre droit changent de position sur l'énergie nucléaire et soient soudainement en faveur de l'abandon de ce moyen de production d'électricité. Ce changement est un changement majeur. Mais la question aujourd'hui est celle de la pérennité

¹⁷ Les noms des Conseillers nationaux concernés ne seront pas mentionnés, cela n'ayant pas d'intérêt dans le cadre de l'analyse.

de celui-ci. Face aux pressions des milieux industriels, est-ce que les partis habituellement défendant les intérêts des milieux économiques ne finiront-ils pas par céder ?

3.5 La position des organisations faitières patronales et syndicales

Cette section s'intéresse les positions de groupes d'intérêts possédant une certaine influence et souvent cités dans la presse. Ces groupes peuvent en outre jouer le rôle de lobbys auprès des parlementaires d'où l'importance de s'y intéresser.

Tableau 7 : Position d'unions patronales et syndicales avant et après l'accident de Fukushima

Organisation faitière	Avant Fukushima	Après Fukushima
<i>economiesuisse</i>	Contre une sortie	Contre une sortie
Union Syndicale Suisse (USS)	?	Pour une sortie

Source : d'après les positions d'*economiesuisse* et de l'USS.

Alors que l'union patronale *economiesuisse* a été d'un naturel plutôt loquace sur le sujet de l'énergie et donc sur le nucléaire, l'USS est restée plus mesurée. Cela s'explique par le fait que les intérêts défendus par *economiesuisse* sont directement concernés par le domaine de l'énergie.

La seule information à disposition venant de l'USS sur le nucléaire est son soutien à l'initiative des Verts pour une sortie du nucléaire « car elle est en accord avec sa propre politique énergétique » (USS, *Campagnes*). Ce qui permet de déduire que l'Union syndicale soutient la sortie du nucléaire. En revanche, du côté d'*economiesuisse* avant l'accident nucléaire de Fukushima, en décembre 2010, un soutien était donné pour le remplacement des centrales nucléaires dans le but de garantir l'approvisionnement énergétique (*economiesuisse* : 16.12.2010). Les jours suivants l'accident de Fukushima, la position sera toujours de défendre l'énergie nucléaire tout en s'accordant que des leçons en termes de risques et de sûreté devront être tirées (*economiesuisse* : 14.03.2011). En revanche, la production d'énergie nucléaire n'était pas remise en question principalement pour des raisons d'indépendance énergétique et de prix de l'électricité (*economiesuisse* : 02.05.2011). Courant du mois de mai 2011, d'autres organisations économiques (L'Union Suisse des Arts et Métiers (USAM), SGCI Chemie Pharma Schweiz et le Groupe d'intérêt des industries à consommation intensives d'énergie (IGEB), Swissmem) se sont engagées aux côtés d'*economiesuisse* et s'opposent à la sortie du nucléaire tant que d'autres solutions de production d'électricité sûres et ne remettant en question ni l'indépendance énergétique ni la politique climatique aient été trouvées (*economiesuisse*, USAM, Swissmem, SGCI Chemie Pharma Schweiz, IGEB :

17.05.2011). *economiesuisse* regrettait d'ailleurs autant la décision du Conseil fédéral que l'issue des votes parlementaires sur l'énergie nucléaire (*economiesuisse* : 25.05.2011 et 08.06.2011). Suivant cette ligne, avant le vote du Conseil des Etats en automne 2011, *economiesuisse* recommandait qu'il refuse la sortie du nucléaire et qu'il laisse la porte ouverte à de nouvelles technologies nucléaires plus sûres (*economiesuisse* : 12.09.2011), option qui fut à moitié celle adoptée.

Les prises de position d'*economiesuisse* revêtent une importance particulière car, selon Kriesi et Jegen (2001), celle-ci ferait partie de la coalition dominante. Celle-ci n'ayant pas changé son point de vue, elle se retrouve en conséquence dans les rangs d'une coalition aujourd'hui minorée aux côtés de l'UDC et des autres organisations économiques. En outre, nombre d'autres organisations du monde économique se sont rangées aux côtés d'*economiesuisse*. L'USS, quant à elle, se retrouve du côté de la coalition dominante grâce à son soutien pour l'initiative des Verts.

3.6 Discussion

Le tableau ci-dessous (Tableau 8) récapitule la position des acteurs avant et après l'accident nucléaire de Fukushima. Au niveau des partis politiques, les partis n'ayant que deux sièges ou moins ont été retirés.

Tableau 8 : Ligne du temps de la position simplifiée sur le nucléaire des principaux acteurs abordés

Acteurs	Avant Fukushima	Après Fukushima
Conseil fédéral	Contre une sortie	Pour une sortie
Médias		Croissance de la couverture médiatique sur le nucléaire
Mouvements antinucléaires		Renforcement de l'activité
Opinion publique	Risques intolérables	Risques intolérables accrus (à court terme)
UDC	Contre une sortie	Contre une sortie
PBD	Contre une sortie	Pour une sortie
PLR	Contre une sortie	Nuancé
PDC	Contre une sortie	Pour une sortie
PVL	Pour une sortie	Pour une sortie
PSS	Pour une sortie	Pour une sortie
PES	Pour une sortie	Pour une sortie
<i>economiesuisse</i>	Contre une sortie	Contre une sortie
USS		Pour une sortie

A première vue, sans connaître le poids des différents acteurs, le premier réflexe serait de dire que Fukushima n'a pas induit de changement important. Cependant, il faut également regarder le poids que ceux-ci ont. Ainsi, un changement de position du PDC, du PBD et dans une certaine mesure du PLR suffit à faire basculer la coalition parlementaire dominante. D'un autre côté, à l'image d'*economiesuisse*, les acteurs économiques n'ont pas révisés leur position. Leurs préoccupations se plaçant davantage sur le prix de l'électricité et l'indépendance énergétique, deux concepts étroitement liés, que sur les risques que fait courir cette énergie. Un acteur majeur qui a révisé sa position est bien entendu le Conseil fédéral. Une impulsion venant de l'exécutif de l'Etat est un signe politique fort. De plus, la perte de confiance qu'a engendré cet accident a eu impact important sur la population. Le fait qu'il y ait eu un plus fort impact en Suisse Alémanique n'a pas grande importance vu que les Suisses Romands étaient déjà nombreux à ne pas être favorables à l'énergie nucléaire. Ce qui nous fait dire que les acteurs les plus proches du peuple ont généralement opéré un changement de position. Evidemment, en ce qui concerne les acteurs politiques, le risque d'être désavoué en votation populaire est important.

Conclusion

Fukushima aura créé un impressionnant changement de direction en politique énergétique suisse, sortir du nucléaire à long terme. Bien entendu, cette volonté n'est pas encore aboutie et l'exemple allemand a montré que des revirements de situation sont possibles puisque lorsqu'Angela Merkel a été investie Chancelière, elle a dans un premier temps pris la décision de poursuivre l'exploitation des centrales nucléaires. L'ouverture laissée pour des technologies nucléaires plus sûres est aussi un signe qui montre que la décision n'est pas à l'abri d'un revirement de situation. Il faudra également voir quelle est l'évolution de la position des nombreux acteurs dans le temps. En particulier de l'opinion publique. En effet, si, lors de votations relatives aux initiatives populaires, le peuple venait à désavouer la sortie de l'énergie nucléaire, tout s'arrêterait. Par contre, si celui-ci venait à les accepter, il marquerait au fer rouge la décision. A ce moment, la sortie du nucléaire serait inscrite dans la Constitution. Dès lors, seule une nouvelle initiative populaire, ou un référendum obligatoire sur une modification ultérieure en vue de modifier la Constitution pourrait entraîner un retour en arrière. Ces deux derniers points montrent l'importance qu'il y a à avoir un soutien populaire pour ce genre de décisions en Suisse. Quoiqu'il arrive, le monde politique court le risque de se faire désavouer.

Certes, comme nous l'avons vu, Fukushima a eu un impact sur la décision suisse. Il s'agit cependant de ne pas oublier que le contexte a joué un rôle important également. Les milieux antinucléaires s'étaient déjà partiellement réveillés en raison du dépôt de nouvelles demandes d'autorisation générale dans le but de construire de nouvelles centrales et des élections fédérales étaient programmées à l'automne 2011, forçant les partis à se repositionner. En outre, la Suisse est aujourd'hui entourée de voisins ayant pris une voie différente de l'énergie nucléaire, à l'exception de la France. C'est un facteur d'influences important non négligeable, mais difficilement évaluable. Par ailleurs, le système politique suisse offre des opportunités uniques aux mouvements antinucléaires de demander le vote du peuple. Celui-ci peut ainsi forcer la décision et peut pousser le gouvernement à l'anticiper. D'un autre côté, l'accroissement de la couverture médiatique a été importante durant les mois suivants l'accident, mais les caractéristiques de la presse d'aujourd'hui la pousseront à se détourner du sujet avec l'éloignement temporel. Alors, seul les mouvements antinucléaires, pronucléaires et les partis politiques seront en mesure de garder le débat dans la sphère publique. L'expérience d'après Tchernobyl a montré que quatre ans après l'accident, le peuple avait une

position ambivalente, refusant la sortie du nucléaire, mais acceptant un moratoire sur la construction de nouvelle centrale. Qu'en est-t-il aujourd'hui ? Les situations sont différentes. Lors de l'accident de Tchernobyl, il existait un certain éloignement culturel puisque l'accident s'est déroulé en ex-Union Soviétique. Aujourd'hui, la proximité culturelle avec le Japon est étroite. Bien sûr, la Suisse ne connaît pas des tremblements de terre aussi importants que le Japon, ni de risque de tsunamis. En revanche, comme l'a suggéré Wittneben avec l'Allemagne, le Japon connaît une culture technologique de pointe, ce qui est également le cas de la Suisse. De plus, alors qu'il n'en était rien avant l'accident de Fukushima, de nouveaux scénarii ont vu le jour. Par exemple, des fortes crues des cours d'eau jouxtant les centrales nucléaires ou des ruptures de barrages n'étaient pas intégrées dans les analyses de risques. Ces éléments, relayés pour certains dans la presse, sont susceptibles de jouer un rôle dans l'imaginaire collectif. Il se pourrait donc que la trajectoire de l'opinion publique suive une courbe quelque peu différente de ce que nous avons connu après Tchernobyl. C'est-à-dire, qu'à moyen terme, les attitudes envers l'énergie nucléaire étaient redevenues relativement similaires à celles avant l'accident.

A l'étranger, d'une manière générale, au vu des expériences passées, l'opinion publique devrait devenir plus opposée et plus inquiète sur le sujet de l'énergie nucléaire. En revanche, à moyen terme, les choses redeviendront probablement assez similaires à avant l'accident, moyennant quelque différences selon les pays. Dès lors, des pays comme l'Allemagne ayant fait le choix d'abandonner l'énergie nucléaire tiendront-ils cette ligne avec une pression populaire moindre et sans le spectre d'élections ? Cette question peut se poser puisque le pays doit également tenir des engagements sur ses réductions d'émissions de gaz à effet de serre. Ceci sous-entend se tourner massivement vers les énergies renouvelables et les économies d'énergie. L'Italie pourra-t-elle également tenir cette ligne ? Le nombre de pays se passant de l'énergie nucléaire augmentant, les importations vont augmenter, ce qui induira une augmentation des prix de l'électricité sur le marché. Cette situation pourrait devenir intenable pour les Italiens. De plus, un pays comme la Belgique peut-il véritablement se passer de l'énergie nucléaire alors qu'il ne possède pas d'importante possibilité de développement des énergies renouvelables ? Finalement, le Japon, avec une industrie déjà gênée par le manque d'électricité induit par l'arrêt des centrales nucléaires pourra-t-il réduire sa dépendance vis-à-vis de l'énergie nucléaire ? Les prix des énergies fossiles ne cesseront d'augmenter avec l'accroissement de la demande mondiale et la baisse des réserves. A très long terme, une fois encore, seul les énergies renouvelables semblent être une alternative possible.

Romerio disait : « Risk can be reduced, for instance with the creation of new generations of reactors, but even in the best state of the world we have to deal with a residual risk, which is incompressible by definition. It is up to society to decide if this risk should be accepted. (...) The relative risk should be carefully taken into consideration, notably the dilemma between nuclear energy and fossil fuels » (Romerio : 2007, p. 52). Pour l'heure, la Suisse, l'Allemagne et d'autres pays européens, ont pris la décision que le risque est trop important pour être encouru. Cela ne veut pas dire que la décision est irréversible. Au vu d'expériences passées après Three Mile Island et Tchernobyl, comme en Suède par exemple, mais aussi des avancées technologiques, des décisions prises en lien avec le changement climatique, il n'est pas impossible de voir certains Etats revenir sur leur décision dans les décennies à venir.

Bibliographie

AIEA, s.d., *The international nuclear and radiological event scale*, Division of public information, AIEA, <http://www.iaea.org/Publications/Factsheets/English/ines.pdf>, téléchargé le 20.07.2012.

Assemblée fédérale – Le Parlement suisse, Curia Vista – Objets parlementaires, *Centrales nucléaires. Après 40 ans, la décision doit incomber au Conseil fédéral* (motion rejetée), http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20113279, consulté le 28.03.2012.

Baumgartner F. R., Jones B. D., 1991, « Agenda dynamics and policy subsystems » in *The Journal of Politics*, vol. 53, n° 4, pp. 1044-1074.

Birkland T. A., 1998, « Focusing events, mobilization and agenda setting » in *Journal of Public Policy*, vol. 18, n° 1, pp. 53-74.

Birkland T. A., Lawrence R. G., 2002, « The social and political meaning of the Exxon Valdez oil spill » in *Spill science & technology bulletin*, vol. 7, n° 1-2, pp. 17-22.

Butler C., Parkhill K. A., Pidgeon N. F., 2011, « Nuclear power after Japan: the social dimensions » in *Environment: science and policy for sustainable development*, vol. 53, n° 6, pp. 3-14.

Bradford P., 2012, « The nuclear landscape » in *Nature*, vol. 483, pp. 151-152

Brumfiel G., Fuyuno I., 2012, « Fukushima's legacy of fear » in *Nature*, vol. 483, pp. 138-140.

Chancellerie fédérale, état au 16 avril 2012 a, Répertoire chronologique, *Initiative populaire fédérale 'Mettre les centrales nucléaires hors service'*, <http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis411t.html>, consulté le 21 avril 2012.

Chancellerie fédérale, état au 16 avril 2012 b, Répertoire chronologique, *Initiative populaire fédérale 'Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative 'Sortir du nucléaire)'*, <http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis407t.html>, consulté le 21 avril 2012.

Chancellerie fédérale, 1979a, *Votation populaire du 18 février 1979. Explications du Conseil fédéral.*

Chancellerie fédérale, 1979b, *Votation populaire du 20 mai 1979. Explications du Conseil fédéral.*

Chancellerie fédérale, 1984, *Votation populaire du 23 septembre 1984. Explications du Conseil fédéral.*

Chancellerie fédérale, 1990, *Votation populaire du 23 septembre 1990. Explications du Conseil fédéral.*

Chancellerie fédérale, 2003, *Votation populaire du 18 mai 2003. Explications du Conseil fédéral.*

Commission européenne, *Eurobaromètres spéciaux*, Réf. 17/36/57/79/104/227/271/297/324/364, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb_special_fr.htm, téléchargés en juillet 2012.

Commission européenne, 24.11.2011, Communiqué de Presse, *Sûreté nucléaire – les tests de résistance en bonne voie*, <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/11/1450&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>, consulté le 28.03.2012.

Confédération helvétique, *Initiatives populaire en suspens*, http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis_1_3_1_1.html, consulté le 10.03.2012.

Confédération helvétique, *Répertoire chronologique des votations populaire*, http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html, consulté le 19.03.2012.

Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999

De Boer C., Catsburg I., 1988, « The impact of nuclear accidents on attitudes toward nuclear energy » in *The public opinion quarterly*, vol. 52, n° 2, pp. 254-261.

DETEC, s.d., *Déclaration du DETEC concernant le résultat de la votation dans le canton de Berne*, <http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00476/01949/02651/index.html?lang=fr>, consulté le 28.03.2012.

DETEC, 06.03.2000, *Le Conseil fédéral approuve plusieurs projets relatifs à l'énergie nucléaire*, <http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00474/00492/index.html?lang=fr&msg-id=4161>, consulté le 28.03.2012.

DETEC, 02.09.2003, *Loi sur l'énergie nucléaire : pas de référendum*, <http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00474/00492/index.html?lang=fr&msg-id=1423>, consulté le 28.03.2012.

DETEC, 30.10.2009, *Nouvelles centrales nucléaires en Suisse : dépôt des demandes d'autorisation générale remaniées*, <http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00474/00492/index.html?lang=fr&msg-id=29799>, consulté le 28.03.2012.

DETEC, 04.12.2009, *Demandes d'autorisation générale pour de nouvelles centrales nucléaires : le Conseil fédéral tranchera durant l'été 2012*, <http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00474/00492/index.html?lang=fr&msg-id=30553>, consulté le 28.03.2012.

DETEC, 21.12.2009, *Autorisation d'exploiter de durée indéterminée pour la centrale nucléaire de Mühleberg*, <http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00474/00492/index.html?lang=fr&msg-id=30850>, consulté le 28.03.2012.

DETEC, 23.03.2011, *Politique énergétique : le Conseil fédéral ordonne une révision des bases de décision après Fukushima*, <http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00474/00492/index.html?lang=fr&msg-id=38236>, consulté le 28.03.2012.

DETEC, 25.05.2011, *Dans sa nouvelle stratégie, le Conseil fédéral se décide pour l'abandon progressif du nucléaire*. Document disponible sur :

http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00474/00492/index.html?lang=fr&print_style=yes&msg-id=39337, téléchargé le 13.11.2011.

DETEC, 01.12.2011, *Le Conseil fédéral concrétise l'orientation de la stratégie énergétique 2050*, <http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00474/00492/index.html?lang=fr&msg-id=42478>, consulté le 28.03.2012.

DETEC, 21.03.2012 (dernière mise à jour lors de la consultation), *Energie nucléaire*, <http://www.uvek.admin.ch/themen/energie/00672/01529/index.html?lang=fr>, consulté le 28.03.2012.

DETEC, 14.06.2012, *Révision sur la loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire*, <http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00474/00492/index.html?lang=fr&msg-id=1930>, consulté le 28 mars 2012.

Die Bundesregierung, 09.03.2012, *Ein Jahr nach Fukushima*, <http://www.bundesregierung.de/Content/DE/Artikel/2012/03/2012-03-08-energiewende.html>, consulté le 03.04.2012.

Earl J., Martin A., McCarthy J. D., Soul S. A., 2004, « The use of newspaper data in the study of collective action » in *Review of sociology*, vol. 30, pp. 65-80.

Earl T. C., Cvetkovich G., 1990, « What was the meaning of Chernobyl? » in *Journal of environmental psychology*, vol. 10, pp. 169-176.

economiesuisse, usam, Swissmem, SGCI Chemie Pharma Schweiz, IGEB, 17.05.2011, *L'économie demande une stratégie énergétique globale*, www.economiesuisse.ch/fr/PDF%20Download%20Files/2011-05-17_C_PolEnergie.pdf, téléchargé le 27.04.2012.

economiesuisse, *Qui sommes-nous ?*, <http://www.economiesuisse.ch/fr/ueberuns/Pages/default.aspx>, consulté le 27.04.2012.

economiesuisse, 16.12.2010, *Approvisionnement énergétique*, http://www.economiesuisse.ch/fr/themen/enu/stromversorgung/pages/_detail.aspx?artID=article_électricité_20101216, consulté le 30.04.2012.

economiesuisse, 14.03.2011, *Suspension compréhensible de la procédure de remplacement des centrales nucléaires*, www.economiesuisse.ch/fr/PDF%20Download%20Files/communiqué_japon_FR.pdf, téléchargé le 27.04.2012.

economiesuisse, 02.05.2011, *L'économie s'engage en faveur d'un approvisionnement sûr en énergie*, www.economiesuisse.ch/fr/PDF%20Download%20Files/20110502_MM_Resolution_FR.pdf, téléchargé le 27.04.2012.

economiesuisse, 25.05.2011, *Menace sur l'approvisionnement énergétique : au Parlement d'agir*, www.economiesuisse.ch/fr/PDF%20Download%20Files/2011-25-05_CP_CF_Nucleaire.pdf, téléchargé le 27.04.2012.

economiesuisse, 08.06.2011, *Pour un approvisionnement électrique sûr – demain aussi*, www.economiesuisse.ch/fr/PDF%20Download%20Files/2011-06-08_C_PolEnergie_CN.PDF, téléchargé le 27.04.2012.

economiesuisse, 12.09.2011, *Session d'automne des Chambres fédérales : Présentation*, www.economiesuisse.ch/fr/PDF%20Download%20Files/DP_presentation_session_automne_FR.pdf, téléchargé le 27.04.2012.

Eggermont G., 10.03.2012, « Penser le nucléaire : un an après Fukushima », *Séminaires Ilya Prigogine : Penser la science*, Université Libre de Bruxelles.

Eggert et Giugni, 2005, *Left-wings social movements families in Switzerland*, Workpackage 1: Political opportunities, Democracy in Europe and the mobilization of society, p. 31.

Eiser R. J., Hannover B., Mann L., Morin M., Van Der Pligt J., Webley J., 1990, « Nuclear attitudes after Chernobyl: a crossnational study » in *Journal of environmental psychology*, vol. 10, pp. 101-110.

Foggatt A., Schneider M., 2011, « The global status of the nuclear industry and its opportunities for expansion » in *The international spectator: italian journal of international affairs*, vol. 46, n° 3, pp. 41-59.

Fuhrmann M., 2012, « Splitting atoms: why do countries build nuclear power plants? » in *International interactions: empirical and theoretical research in international relations*, vol. 38, n° 1, pp. 29-57.

GFS ZH, *Baisse du scepticisme lié à l'énergie nucléaire en raison des prévisions conjoncturelles défavorables*, <http://www.gfs-zh.ch/?pid=217>, consulté le 01.05.2012.

GFS ZH, *Univox Umwelt 2011*, (financement Aduno-Gruppe ; étude obtenue auprès de l'un de ses auteurs, Dr. Schaub).

GFS ZH, Publikationen, *Univox Umwelt (1986-2011)*, <http://www.gfs-zh.ch/?nid=UHVjZHVrdGU=>, consulté entre le 12.04.2012 et le 01.05.2012.

GFS ZH, Publikationen, *Univox Umwelt 2011*, <http://gfs-zh.ch/?pid=272>, téléchargé le 13.04.2012.

GFS ZH, Publikationen, *Angstbarometer 2011*, <http://www.gfs-zh.ch/?pid=270>, consulté le 30.04.2012.

Giugni M., Passy F., 1997, « Le mouvement antinucléaire » in Giugni M., Passy F., *Histoires de mobilisation politique en Suisse : De la contestation à l'intégration*, L'Harmattan, Paris, Montréal, pp. 33-58.

Giugni M., 2001, « L'impact des mouvements écologistes, antinucléaires et pacifistes sur les politiques publiques » in *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 4, pp. 641-668.

Giugni M., 2004, *Social protest and policy change: ecology, antinuclear and peace movements in comparative perspective*, Rowmann & Littlefield Publishers, Oxford.

Goldemberg J., 2011, « News and views: perspectives for nuclear energy in Brazil after Fukushima » in *Brazilian journal of physics*, vol. 41, pp. 103-106.

Hug P., 2009, « Energie nucléaire » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible sur <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17356.php>, consulté le 20.03.2012.

Hug S., Schulz T., 2007, « Left-right positions of political parties in Switzerland » in *Party Politics*, vol. 13, n° 3, pp. 305-330.

Huenteler J., Schmidt T. S., Kanie N., 2012, « Japan's post-Fukushima challenge – implications from the German experience on renewable energy policy » in *Energy Policy*, vol. 45, pp. 6-11.

IFSN, *Baromètre de la peur - Le risque de pollution radioactive est faible en Suisse* (issu de GFS ZH), <http://www.ensi.ch/fr/2011/11/30/barometre-de-la-peur-le-risque-de-pollution-radioactive-est-faible-en-suisse/>, consulté et téléchargé le 13.04.2012.

IFSN, *Les missions de l'IFSN*, <http://www.ensi.ch/fr/lifsn/missions-de-lifsn/>, consulté le 24.07.2012.

IFSN, 01.06.2011, *Les décisions de l'IFSN sur les tests de résistance de l'UE*, <http://www.ensi.ch/fr/2011/06/01/les-decisions-de-lifsn-sur-le-test-de-resistance-de-lue/>, consulté le 28.03.2012.

Jahn D., Korolczuk S., 2012, « German exceptionalism: the end of nuclear energy in Germany! » in *Environmental politics*, vol. 21, n° 1, pp. 159-164.

Jenkins-Smith H. C., Sabatier P. A., 1994, « Evaluating the advocacy coalition framework » in *The Journal of Public Policy*, vol. 14, n° 2, pp. 175-203.

Kahn M. E., 2007, « Environmental disasters as risk regulation catalysts? The role of Bhopal, Chernobyl, Exxon Valdez, Love Canal, and Three Mile Island in shaping U.S. environmental law » in *Journal of Risk Uncertainty*, vol. 35, pp. 17-43.

Koopmans R., Duyvendak J. T., 1995, « The political construction of the nuclear energy issue and its impact on the mobilization of the antinuclear movements in western Europe » in *Social Problems*, vol. 42, n° 2, pp. 235-251.

Knoepfel P., 2007, *Environmental Policy Analyses. Learning from the past for the future – 25 years of research*, Springer, Berlin, Heidelberg, New York.

Knoepfel P., Nahrath S., Savary J., Varone F., 2010, *Analyse des politiques suisses de l'environnement*, Rüegger, Zürich.

Kriesi H., Jegen M., 2001, « The swiss energy policy elite: The actor constellation of a policy domain in transition » in *European journal of political research*, vol. 39, 251-287.

Kriesi H., Trechsel A. H., 2008, *The politics of Switzerland: continuity and change in a consensus democracy*, Cambridge University Press, Cambridge, New York.

Lacroix V. et Zaccà E., 2010, « Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constante » in *Revue française d'administration publique*, n° 134, pp. 205-232.

Le Monde, 16.07.2012, *Importante manifestation antinucléaire à Tokyo, 16 mois après Fukushima*, http://www.lemonde.fr/japon/article/2012/07/16/importante-manifestation-antinucleaire-a-tokyo-16-mois-apres-fukushima_1733974_1492975.html, consulté le 16.07.2012.

Le Temps, 30.05.2011, *L'Allemagne officialise sa sortie du nucléaire*, article disponible sur http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/7621f7b4-8a81-11e0-94b7-7e2e1b02ef1a/LAllemagne_officialise_sa_sortie_du_nucl%C3%A9aire, consulté le 07.04.2012.

Le Temps, 07.12.2011, *La recherche nucléaire restera possible*, article disponible sur http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/d0276624-2052-11e1-af0e-77d9fc026db3/La_recherche_nucl%C3%A9aire_restera_possible, consulté le 28.03.2012.

Libaert T., 2006, « Communication et développement durable : des relations ambiguës » in *Communications et langages*, n° 150, pp. 127-133.

Litmanen T., Kojo M., 2011, « Not excluding nuclear power: the dynamics and stability of nuclear power policy arrangements in Finland » in *Journal of integrative environmental sciences*, vol. 8, n° 3, pp. 171-194.

Marek D., 2011, « Politique énergétique » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible sur <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13794.php>, consulté le 23.03.2012.

Midden C. J. H., Verplanken B., 1990, « The stability of nuclear attitudes after Tchernobyl » in *Journal of environmental psychology*, vol. 10, pp. 111-119.

Mouhot J.-F., McKay J., Hilton M., 2012, « Le *greenrush* : Essai d'interprétation de la "bulle verte" au Royaume-Uni dans les années 1980 » in *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 113, pp. 67-81.

Nelkin D., 1988, « Risk reporting and the management of industrial crises » in *Journal of management studies*, vol. 25, n° 4, pp. 341-351.

Nicoll A. (éd.), 2011, « The fallout from Fukushima » in *Strategic comments*, vol. 17, n° 4, pp. 1-3.

Nicoll A. (éd.), 2012, « Fukushima: the consequences » in *Strategic comments*, vol. 18, n° 2, pp. 1-3.

Nohrstedt D., 2008, « The politics of crisis policymaking: Chernobyl and swedish nuclear energy policy » in *The policy studies journal*, vol. 36, n° 2, pp. 257-278.

NZZ Online, 29.03.2012, *Wer A sagt, muss auch B sagen : Zürcher Parlament bestellt Road Map für Atomausstieg*, article disponible sur http://www.nzz.ch/nachrichten/zuerich/stadt_und_region/zuerich_atomausstieg_1.16148638.html, consulté le 03.04.2012.

OFS, *Approvisionnement et consommation, Production d'électricité*, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/08/02/blank/key/elektrizitaetserzeugung.html>, consulté le 10.07.2012.

OFS, 2007, *La diversité de la presse en Suisse : un aperçu*, Neuchâtel, disponible sur www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/16/22/publ.Document.96600.pdf, téléchargé le 13.04.2012.

OFS, 2012, *Espace et environnement*, www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/02/01/new.Document.151324.pdf, téléchargé le 01.05.2012.

Ordonnance sur l'organisation du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication.

Papadopoulos Y., 2001, « How does direct democracy matters? The impact of referendum votes on politics and policy-making? » in *West european politics*, vol. 24, n° 2, pp. 35-58.

Parlement, *Banque de données sur le détail des votes*, <http://www.parlament.ch/f/wahlen-abstimmungen/abstimmungen-im-parlament/Pages/abstimmung-nr-alle.aspx>, consulté le 27 avril 2012.

Parlement, *Conseil national : les élections 2011/2007 en chiffres*, <http://www.parlament.ch/f/wahlen-abstimmungen/parlamentswahlen/wahlen-2011/Pages/eckdaten.aspx>, consulté le 24.04.2012.

Parlement, *Effectifs des groupes parlementaires de la 48^{ème} législature 2007-2011*, <http://www.parlament.ch/F/ORGANE-MITGLIEDER/BUNDESVERSAMMLUNG/FRAKTIONEN/FRAKTIONEN-48-LEGISLATUR/Pages/default.aspx>, consulté le 27.04.2012.

Parlement, *Effectifs des groupes parlementaires de la 49^{ème} législature 2011-2015*, <http://www.parlament.ch/F/ORGANE-MITGLIEDER/BUNDESVERSAMMLUNG/FRAKTIONEN/FRAKTIONEN-49-LEGISLATUR/Pages/default.aspx>, consulté le 26.04.2012.

Parlement, *Lexique du Parlement*, <http://www.parlament.ch/f/wissen/parlamentswoerterbuch/Pages/motion.aspx>, consulté le 28.04.2012.

Parlement, *Physionomie politique du Conseil des Etats à l'issue des élections*, <http://www.parlament.ch/f/dokumentation/statistiken/Pages/zusammensetzung-sr-nach-wahlen.aspx>, consulté le 24.04.2012.

Parlement, *Portrait des membres du Conseil national 49^{ème} législature*, www.parlament.ch/Documents/neu-gewaehlte-rm.pdf, téléchargé le 30.04.2012.

Parlement, 04.2012, *Conseil national : Registre des intérêts*, www.parlament.ch/d/organe-mitglieder/nationalrat/Documents/ra-nr-interessen.pdf, téléchargé le 27.04.2012.

PBD, 15.01.2011, *Assemblée générale et coup d'envoi de la campagne électorale du PBD suisse à Liestal*, www.bdp.info/media/archive4/CM_PBD_110115.pdf, téléchargé le 30.04.2012.

PBD, 20.03.2011, *Papier de position sur l'énergie*, www.bdp.info/media/archive4/Position%20Energie_frz.pdf, téléchargé le 30.04.2011.

PCS, *Points forts des thèmes du PCS*, <http://www.csp-pcs.ch/csp/index.php?id=117&lang=fr>, consulté en 27.04.2012.

PES, *Nucléaire, Les Verts commémorent les catastrophes de Tchernobyl et de Fukushima*, http://www.verts.ch/web/gruene/fr/positions/environnement/energie/le_nucleaire/communiqués/tchernobyl_anniversaire.html, consulté le 26.04.2012.

PES, *Nucléaire, Non à de nouvelles centrales nucléaires !*, http://www.verts.ch/web/gruene/fr/positions/environnement/energie/le_nucleaire/communiqués/non_nouvelles_centrales_nucleaires_13-12-07.html, consulté le 26.04.2012.

PES, *Nucléaire, Opter pour du courant vert plutôt que choisir entre gaz et nucléaire*, http://www.verts.ch/web/gruene/fr/positions/environnement/energie/le_nucleaire/communiqués/strategie_cf_2050.html, consulté le 26.04.2012.

PEV, *Initiatives*, <http://www.evppev.ch/fr/politique/initiatives/campagnes-initiatives-et-petitions/artikel/2011/jun/initiative-pour-la-sortie-programmee-de-lenergie-nucleaire.html>, consulté en 26.04.2012.

PEV, 2006, *Points essentiels*, www.evppev.ch/uploads/media/points_essentiels2006.pdf, téléchargé en 26.04.2012.

PLR, s.d., *Efficiency énergétique, protection du climat et sécurité d'approvisionnement*, www.fdp.ch/images/stories/Dokumente/Positionspapier/20100603_massnahmenkatalog_um_weltundklima_f_vd.pdf, téléchargé le 30.04.2012.

PLR, 2006, *Une politique énergétique durable mise sur l'innovation*, www.fdp.ch/images/stories/Dokumente/papiersdeposition/energie_def_f.pdf, téléchargé le 30.04.2012.

PLR, 07.06.2011, *Pour une restructuration libérale de l'approvisionnement énergétique*, http://www.fdp.ch/images/stories/Dokumente/Positionspapier/20110606_pp_energie_f.pdf, téléchargé le 27.04.2012.

PST-POP, *Article*, <http://www.pst.ch/v4/spip.php?article256>, consulté en 26.04.2012.

PSS, *Energie*, <http://www.sp-ps.ch/fre/Positions/Dossiers/Energie>, consulté le 27.04.2012.

PSS, 2004, *Document de position sur la politique énergétique*, http://www.sp-ps.ch/fre/Media-library/SPS-Files/fileadmin/downloads/Pospap/f/040626_Papier-energie.pdf, téléchargé le 27.04.2012.

PSS, 2011, *Abandon du nucléaire – Passage aux énergies renouvelables*, www.sp-ps.ch/fre/content/download/42838/607866/file/2011-03-26_Resolution_Ausstieg-aus-der-Atomkraft_f.pdf, téléchargé le 27.04.2012.

PVL, 2010, *Les Verts Libéraux veulent que les risques de l'énergie atomiques soient couverts*, www.vertliberaux.ch/doku/medias/2010/mm20100610fr_akw.pdf, téléchargé le 30.04.2012.

PVL, 2011, *Les propositions des Verts Libéraux pour sortir rapidement du nucléaire*, www.vertliberaux.ch/doku/medias/2011/mm20110416_atom_fr.pdf, téléchargé le 30.04.2012.

Renn O., 1990, « Public responses to the Chernobyl accident » in *Journal of environmental psychology*, vol. 10, pp. 151-167.

Romerio F., 2007, *Les controverses de l'énergie : fossile, hydraulique, nucléaire, renouvelable*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Romerio F., 2007, « Nuclear energy between past and future. An assessment based on the concept of risk » in *Competition and regulation in network industries*, vol. 2, n° 1, pp. 33-54.

RTS, 22.02.2011, *Berne : oui timide à la centrale de Mühleberg*, article disponible sur <http://www.rts.ch/info/suisse/2955154-berne-oui-timide-a-la-centrale-de-muhleberg.html>, consulté le 03.04.2012.

Stirling A., 2007, « Risk, precaution and science: toward a more constructive policy debate » in *European molecular biology organization reports*, vol. 8, n° 4, pp. 309-315.

Stirling A., 2008, « Science, precaution and the politics of technological risk. Converging implications in evolutionary and social scientific perspectives » in *Annals of the New York Academy of sciences*, vol. 1128, pp. 95-110.

swissinfo.ch, 01.02.2011, *Nucléaire : abandonner ou continuer ?*, article disponible sur http://www.swissinfo.ch/fre/politique_suisse/Nucleaire:_abandonner_ou_continuer.html?cid=29292364, consulté le 03.04.2012.

Thomas S., 2012, « What will the Fukushima disaster change? » in *Energy Policy*, article sous presse.

UDC, *Garder une vue d'ensemble en politique énergétique*, http://www.svp.ch/g3.cms/s_page/81190/s_name/newsschlagzeile1/newsContractor_id/0/newsID/2439/news_newsContractor_year/2011?CFID=10195056&CFTOKEN=eb12a5bd1e7c2a3c-E9FDC6CE-5056-B000-1036AC1B9134CE20, consulté le 26.04.2012.

UDC, s.d., *L'électricité suisse : sûre et ménageant l'environnement*, http://www.svp.ch/g3.cms/s_page/81890/s_name/politiqueenergie, téléchargé le 26.04.2012.

UDF, 2007, *Energie et électricité*, <http://www.edu-schweiz.ch/cms/index.php?id=1939>, téléchargé le 26.04.2012.

UDF, 2011, *L'UDF veut que la Suisse sorte du nucléaire*, <http://www.edu-schweiz.ch/cms/index.php?id=1553>, téléchargé le 26.04.2012.

USS, *Campagnes*, <http://www.sgb.ch/f-kampagnen.php#top1>, consulté le 28.04.2012.

Vanderheiden S., 2011, « The politics of energy: an introduction » in *Environmental politics*, vol. 20, n° 5, pp. 607-616.

Vivoda V., 2012, « Japan's energy security predicament post-Fukushima » in *Energy Policy*, article sous presse.

Windisch U., 2008, « Daily political communication and argumentation in direct democracy: advocates and opponents of nuclear energy » in *Discourse & society*, vol. 19, n° 1, pp. 85-98.

Wittneben B. B.F., 2012, « The impact of Fukushima nuclear accident on the European energy policy » in *Environmental science & policy*, vol. 15, pp. 1-3.

Zimmermann M., 2001, « Energy situation and policy in Switzerland » in *International journal of ambient energy*, vol. 22, n° 1, pp. 29-34.

Annexes

A. Collecte de données des Eurobaromètres spéciaux (Réf. 17/36/57/79/104/227/271/297/324/364)

Evaluation des risques de l'énergie nucléaire

Question posée de 2005 à 2008 : Are you...to energy produced by nuclear power station?

Question posée en 2011: To what extent are you in favour or opposed of the following sources of energy (nuclear)?

En pourcentages.

	Vaut la peine ; dès 2006 les avantages sont plus importants que les risques	Présente des dangers inacceptables ; dès 2006 les risques sont plus importants que les avantages	Sans intérêt ; dès 1991 ni développement, ni abandon ; dès 2006 aucun	Sans réponse ; dès 2006 ne sait pas
--	---	--	--	--

Union européenne					
	1978	44	36	9	11
	1982	38	37	10	15
	1984	43	38	7	12
	1986	27	55	7	11
	1987	31	50	8	11
	1989	28	51	6	15
	1991	25	34	30	11
	1993	20	38	33	9
	1996	16.2	41.8	29.6	12.4
	2006	33	53	6	8
	2009	35	51	7	7

Suède					
	1996	24.1	38.8	29.5	7.6
	2006	61	32	5	2
	2009	52	40	6	2

Finlande					
	1996	32.6	31.4	32.3	3.7
	2006	48	43	7	2
	2009	46	45	7	2

Royaume-Uni					
	1978	57	25	10	8
	1982	39	37	17	7
	1984	41	37	13	9
	1986	32	49	13	6
	1987	40	41	13	6
	1989	35	44		
	1990	35	31	26	8
	1993	31	35	29	5
	1996	26.6	28	35	10.4
	2006	41	43	5	11
	2009	43	42	5	10

Italie					
	1978	53	29	8	10
	1982	34	42	5	19
	1984	41	43	6	10
	1986	16	74	6	4
	1987	22	68	5	5
	1989	20	66		
	1990	29	33	24	14
	1993	24	37	26	13
	1996	16.3	20.1	46.9	16.7
	2006	26	55	8	11
	2009	27	55	11	7

Pologne					
	2006	26	63	3	8
	2009	38	50	2	10

Belgique					
	1978	29	39	14	18
	1982	27	37	9	27
	1984	37	45	8	10
	1986	29	50	12	9
	1987	36	42	8	14
	1989	28	42		
	1991	32	28	26	14
	1993	24	31	34	11
	1996	8.7	33.3	40.3	17.7
	2006	36	58	4	2
	2009	41	51	6	2

France					
	1978	40	42	8	10
	1982	51	30	4	15
	1984	55	30	4	11
	1986	40	44	3	13
	1987	45	42	4	9
	1989	42	48		
	1991	25	18	51	6
	1993	22	22	51	5
	1996	18.6	44.4	30.6	6.4
	2006	33	56	6	5
	2009	36	53	6	5

Allemagne					
de l'Ouest	1978	35	45	7	13
de l'Ouest	1982	37	27	14	22
de l'Ouest	1984	45	30	8	17
de l'Ouest	1986	30	54	6	10
de l'Ouest	1987	32	51	5	12
de l'Ouest	1989	30	49		
de l'Ouest	1991	23	44	25	8
de l'Ouest	1993	11	48	34	7
	1996	11.5	32.7	44.4	11.4
	2006	37	51	8	4
	2009	36	52	7	5

Opinions favorables et défavorables à l'énergie nucléaire

Question posée de 2005 à 2008 : Are you...to energy produced by nuclear power station?

Question posée en 2011: To what extent are you in favour or opposed of the following sources of energy (nuclear)?

En pourcentages.

Union européenne	Favorables	Opposés	Ne sais pas
2005	37	55	8
2008	44	45	11
9 février-4 mars 2011	36	54	10
Suède			
2005	64	33	3
2008	62	35	3
9 février-4 mars 2011			

Finlande			
2005	58	38	4
2008	61	36	3
9 février-4 mars 2011	52	46	2
Royaume-Uni			
2005	44	41	15
2008	50	36	14
9 février-4 mars 2011	49	40	11
Italie			
2005	30	66	5
2008	43	46	11
9 février-4 mars 2011	28	55	17
Pologne			
2005	26	66	8
2008	39	46	15
9 février-4 mars 2011	44	44	12
Belgique			
2005	50	48	2
2008	50	47	3
9 février-4 mars 2011			
France			
2005	52	41	7
2008	52	40	8
9 février-4 mars 2011	47	47	6
Allemagne			
2005	38	59	4
2008	46	47	7
9 février-4 mars 2011	21	76	3

B. Collecte de données sur les manifestations antinucléaires

Sources consultées au printemps 2012.

Manifestation	Nombre de manifestants	Source
Pentecôte 1977 (Gösgen)	10000	http://www.swissinfo.ch/fre/dossiers/changement_climatique/energie/La_Suisse_maison_de_retraite_pour_centrales_nucleaires.html?cid=32235634
21.06.1986 (Gösgen)	30000	http://www.rts.ch/info/3157784-les-anti-nucleaires-se-rassemblent-pres-de-beznau.html
11.09.2008 (Berne)	100	http://www.bernerzeitung.ch/region/bern/Demo-gegen-Unterversicherung-von-Atomkraftwerken/story/27087699
26.04.2009 (Berne)	400	http://www.arcinfo.ch/fr/suisse/double-manif-antinucleaire-555-322839
24.05.2010 (Gösgen)	4500	http://www.rts.ch/info/3157784-les-anti-nucleaires-se-rassemblent-pres-de-beznau.html http://www.arcinfo.ch/fr/suisse/en-marche-contre-le-nucleaire-555-349417
22.05.2011 (Beznau)	20000	http://www.rts.ch/info/3157784-les-anti-nucleaires-se-rassemblent-pres-de-beznau.html http://archives.tdg.ch/actu/suisse/20-000-personnes-reunies-dire-stop-nucleaire-2011-05-22
13.06.2011 (Mühleberg)	1000	http://www.swissinfo.ch/fre/nouvelles_agence/international/Un_millier_de_personnes_manifestent_contre_Muehleberg.html?cid=30450740
26.04.2011 (Genève)	500	http://www.swissinfo.ch/fre/nouvelles_agence/international/Nucleaire_des_manifestations_contre_latome_a_Berne_et_Geneve.html?cid=30081020
26.04.2011 (Berne)	500	http://www.swissinfo.ch/fre/nouvelles_agence/international/Nucleaire_des_manifestations_contre_latome_a_Berne_et_Geneve.html?cid=30081020
11.03.2012 (Mühleberg)	8000	http://www.swissinfo.ch/fre/nouvelles_agence/international/Environ_8000_personnes_en_marche_pour_sopposer_a_Muehleberg.html?cid=32271056

C. Collecte de données sur *NexisLexis*

Romandie																	
	11.03.11- 10.04.11	11.04.11- 10.05.11	11.05.11- 10.06.11	11.06.11- 10.07.11	11.07.11- 10.08.11	11.08.11- 10.09.11	11.09.11- 10.10.11	11.10.11- 10.11.11	11.11.11- 10.12.11	11.12.11- 10.01.12	11.01.12- 10.02.12	11.02.12- 10.03.12	11.03.12- 10.04.12	11.04.12- 10.05.12	11.05.12- 10.06.12	11.06.12- 10.07.12	Total
Tribune de Genève	110	47	33	27	14	17	21	15	6	17	11	23	13	10	3	4	371
Le Temps	469	149	160	47	38	75	50	23	25	25	37	58	19	14	5	18	1212
Suisse Alémanique																	
	11.03.11- 10.04.11	11.04.11- 10.05.11	11.05.11- 10.06.11	11.06.11- 10.07.11	11.07.11- 10.08.11	11.08.11- 10.09.11	11.09.11- 10.10.11	11.10.11- 10.11.11	11.11.11- 10.12.11	11.12.11- 10.01.12	11.01.12- 10.02.12	11.02.12- 10.03.12	11.03.12- 10.04.12	11.04.12- 10.05.12	11.05.12- 10.06.12	11.06.12- 10.07.12	Total
Tagess-Anzeiger	182	75	66	55	27	24	39	24	15	20	17	18	13	13	10	22	620

Option dédoublement : élevé.

Terme de recherche : Fukushima.

Recherche effectuée à la bibliothèque de l'Université de Lausanne au mois de juillet 2012.